Guide du propriétaire Buick LaCrosse 2014

En bref 1-1
Tableau de bord 1-3
Information sur la conduite initiale 1-5
Fonctions du véhicule 1-17
Fonctions eAssist 1-22
Performance et entretien 1-24

Clés, portes et glaces 2-1
Clés et serrures 2-2
Portes 2-15
Sécurité du véhicule 2-17
Rétroviseurs extérieurs 2-21
Rétroviseurs intérieurs 2-22
Glaces 2-23
Pavillon 2-26

Sièges et appuis-tête 3-1
Appuis-tête 3-2
Sièges avant 3-5
Sièges arrière 3-13
Ceintures de sécurité 3-15
Système de sac gonflable 3-24
Sièges pour enfants 3-40

Rangement 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Caractéristiques additionnelles de rangement 4-2

Instruments et commandes 5-1
Commandes 5-3
Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Affichages d'information 5-32
Messages du véhicule 5-42
Personnalisation du véhicule 5-54
Système de télécommande universelle 5-61

Éclairage 6-1
Éclairage extérieur 6-1
Éclairage intérieur 6-6
Caractéristiques d'éclairage 6-7

Système Infodivertissement 7-1
Introduction 7-1

Commandes de la climatisation 8-1
Systèmes de commande de la climatisation 8-1
Bouches d'aération 8-7
Entretien 8-8

Conduite et fonctionnement 9-1
Information sur la conduite 9-2
Démarrage et fonctionnement 9-17
Gaz d'échappement 9-32
Boîte de vitesses automatique 9-33
Systèmes de conduite 9-37
Freins 9-37
Systèmes de suspension variable 9-41
Régulateur automatique de vitesse 9-44

Guide du propriétaire Buick LaCrosse 2014

Systèmes d'assistance au conducteur 9-56
Carburant 9-70
Traction de remorque 9-76
Conversions et ajouts 9-82

Entretien du véhicule 10-1
Informations générales 10-3
Vérifications du véhicule 10-4
Réglage des phares 10-36
Remplacement des ampoules 10-36
Réseau électrique 10-40
Roues et pneus 10-50
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93
Remorquage du véhicule 10-99
Entretien de l'apparence . . . 10-102

Entretien et maintenance . . . 11-1
Informations générales 11-1
Programme d'entretien 11-3
Interventions d'application spéciale 11-9
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10
Fluides, lubrifiants et pièces recommandées 11-13
Dossiers de maintenance . . . 11-16

Données techniques 12-1
Identification du véhicule 12-1
Données sur le véhicule 12-3

Information du client 13-1
Information du client 13-2
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 13-15
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16

OnStar 14-1
Aperçu OnStar 14-1
Services OnStar 14-2
Information complémentaire au sujet d'OnStar 14-6

Index i-1

Les noms, logos, emblèmes, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo de GM, BUICK, l'emblème BUICK et LACROSSE sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses concédants de licence.

Ce manuel décrit les fonctions qui peuvent ne pas exister sur votre véhicule, soit parce qu'il s'agit d'options que vous n'avez pas achetées, soit suite à des changements intervenus après l'impression de ce guide du propriétaire. Se reporter à la documentation d'achat relative à votre véhicule spécifique pour confirmer chacune des options du véhicule. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, substituer le nom « General Motors du Canada Limitée » à « Buick Motor Division » à chaque apparition dans ce manuel.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

Propriétaires Canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse savant :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 22809071_CA

©2013 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

⚠ Danger

Le texte marqué ⚠ Danger informe au sujet des risques de décès. Négliger cette information peut mettre la vie en danger.

⚠ Avertissement

Le texte marqué ⚠ Avertissement informe au sujet des risques d'accident et de blessures. Négliger cette information peut entraîner des blessures.

⚠ Attention

Le texte marqué ⚠ Attention fournit de l'information pouvant indiquer un danger susceptible de provoquer des blessures ou la mort ou des dégâts au véhicule.

Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar[MD]

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur automatique de vitesse

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Premier intervenant

: Phares antibrouillard

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Commande de feux de route et feux de croisement

: Volant de direction chauffant

: Sièges pour enfant à système LATCH

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surveillance de la pression des pneus

: Commande de traction asservie/StabiliTrak[MD]

: Liquide lave-glace de pare-brise

✍ NOTES

En bref

Tableau de bord

Tableau de bord 1-3

Information sur la conduite initiale

Information sur la conduite initiale 1-5
Système de télédéverrouillage 1-5
Démarrage à distance du véhicule 1-6
Serrures de porte 1-7
Déverrouillage du coffre 1-7
Glaces 1-7
Réglage de siège 1-8
Fonctions de mémorisation 1-10
Sièges chauffants et aérés 1-10
Réglage d'appui-tête 1-11
Ceintures de sécurité 1-11
Système de détection des occupants 1-12
Réglage de rétroviseur 1-12
Réglage de volant de direction 1-14
Éclairage intérieur 1-14
Éclairage extérieur 1-15
Essuie-glace/Lave-glace 1-15
Commandes de la climatisation 1-16
Transmission 1-17

Fonctions du véhicule

Commandes de volant de direction 1-17
Régulateur automatique de vitesse 1-18
Système Infodivertissement 1-18
Centralisateur informatique de bord 1-18
Système d'alerte de collision avant 1-19
Avertisseur de changement de voie (LDW) 1-19
Alerte de changement de voie (LCA) 1-19
Caméra de vision arrière (RVC) 1-20
Assistance ultrasonique au stationnement 1-20
Système de freinage d'urgence actif 1-20
Prises d'alimentation 1-20
Système de télécommande universelle 1-21
Toit ouvrant 1-21

Fonctions eAssist

eAssist[MD] aperçu 1-22
Information de sécurité au sujet de la haute tension . . . 1-23
Fonction de démarrage/d'arrêt automatique de moteur 1-23
Freinage régénératif 1-24
Batterie 1-24
Entretien 1-24

1-2 En bref

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 1-24
Surveillance de la pression des pneus 1-25
Indicateur d'usure d'huile à moteur 1-25
E85 ou carburant mixte 1-26
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-26
Programme d'assistance routière 1-27
OnStar[MD] 1-27

Tableau de bord

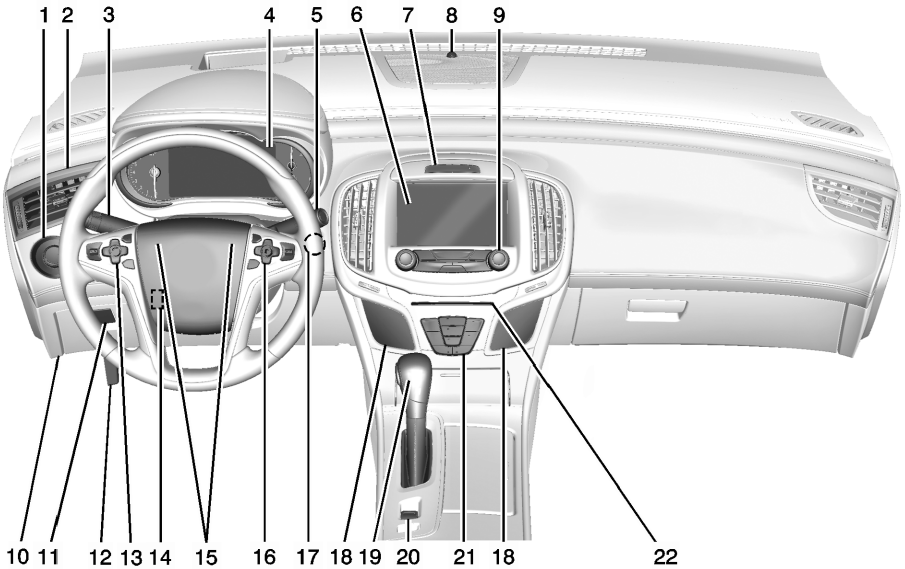

1-4 En bref

1. *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.

   Feux antibrouillard à la page 6-5 (selon l'équipement).

   Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-6.

   Affichage tête haute (HUD) à la page 5-38 (selon l'équipement).
2. *Bouches d'air à la page 8-7*.
3. Levier de clignotants. Se reporter à *Feux de direction et de changement de voie à la page 6-4*.
4. *Groupe d'instruments du tableau de bord à la page 5-10*.

   Affichage du centralisateur informatique de bord. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*.
5. *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-4*.
6. Affichage d'infodivertissement.
7. *Feux de détresse à la page 6-4*.

   Avertisseur de changement de voie (LDW) à la page 9-67 (selon l'équipement).

   Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-57 (selon l'équipement).
8. Capteur de lumière. Se reporter à *Système d'allumage automatique des phares à la page 6-3*.
9. *Infodivertissement à la page 7-1*.
10. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-19*.
11. *Rangement avant à la page 4-1*.
12. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot à la page 10-6*.
13. *Régulateur de vitesse à la page 9-44*.

    Système d'alerte anticollision avant (FCA) à la page 9-60 (selon l'équipement).
14. *Réglage du volant à la page 5-3*.
15. *Avertisseur sonore à la page 5-4*.
16. *Commandes au volant à la page 5-3* (selon l'équipement).

    Boutons du centralisateur informatique de bord. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*.
17. *Positions de contact (accès avec clé) à la page 9-17* ou *Positions de contact (accès sans clé) à la page 9-19*.
18. *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-11* (selon l'équipement).

19. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-33*.
20. *Frein de stationnement à la page 9-38*.

    Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-41.
21. *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.
22. Lecteur CD (option). Se reporter à *Infodivertissement à la page 7-1*.

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

L'émetteur RKE de télédéverrouillage peut avoir l'un des deux symboles pour l'ouverture à distance du coffre.

Avec démarrage à distance illustré

Appuyer sur le bouton pour déplier la clé. La clé est utilisable sur toutes les serrures. Elle sert aussi au

démarrage si le véhicule n'est pas équipé d'un bouton-poussoir de démarrage.

: Appuyer sur pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes.

: Presser pour verrouiller toutes les portes.

La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée.

ou HOLD: Presser et maintenir pour ouvrir le coffre.

: Presser et relâcher pour initier la localisation du véhicule. Presser et maintenir pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme. Presser à nouveau pour annuler l'alarme.

Se reporter à *Clés à la page 2-2* et à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Démarrage à distance du véhicule

Pour les véhicules disposant de cette fonction, le moteur peut démarrer depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Pointer l'émetteur RKE vers le véhicule.
2. Presser et relâcher .
3. Immédiatement après avoir complété l'étape 2, appuyer et maintenir pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les feux clignotants clignotent.

Lorsque le moteur démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, appliquer l'une des procédures suivantes :

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.

- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

La durée ne peut être prolongée pour un démarrage à distance.

Voir *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-11*.

Serrures de porte

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes :

- Depuis l'intérieur du véhicule, utiliser le bouton de serrure de porte ou les commandes électriques de serrure de porte. Tirer une fois sur la poignée de porte pour la déverrouiller et une seconde fois pour l'ouvrir.
- Depuis l'extérieur, utiliser la clé ou appuyer sur ou de la télécommande d'accès sans clé (RKE). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Voir *Serrures de porte à la page 2-13*.

Portes à verrouillage électrique

Les commandes de serrures de porte à commande électrique se trouvent sur les panneaux de portes avant.

: Appuyer pour déverrouiller toutes les portes.

: Presser pour verrouiller toutes les portes.

Voir *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-13*.

Déverrouillage du coffre

Pour ouvrir le coffre, appuyez sur ou HOLD à la télécommande d'accès sans clé à distance (RKE) pour déverrouiller toutes les portes. Ensuite, appuyez sur le patin tactile au-dessus de la plaque minéralogique.

Pour ouvrir le coffre depuis l'intérieur du véhicule, appuyez sur le bouton de déverrouillage du coffre de la porte du conducteur. La boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P) ou le contact doit être coupé. se reporter à *Coffre à la page 2-15*.

Glaces

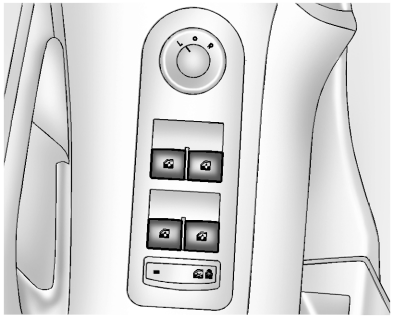

Presser le commutateur pour abaisser la glace. Tirer le commutateur vers le haut pour lever la glace.

Voir *Glaces à commande électrique à la page 2-24*.

Réglage de siège

Sièges à commande manuelle

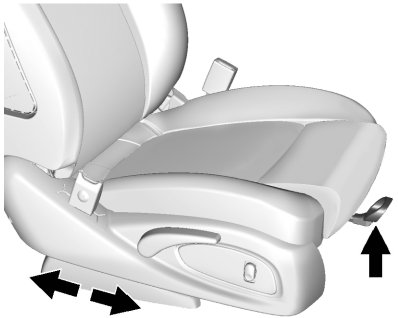

Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée placée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour vérifier s'il est bloqué en place.

Dispositif de réglage de hauteur du siège

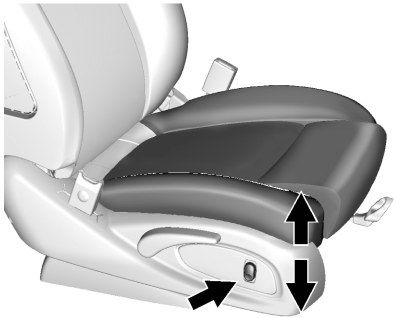

Presser et maintenir enfoncé le haut ou le bas du commutateur pour élever ou abaisser le siège. Relâcher le commutateur une fois la hauteur désirée atteinte.

Voir *Réglage du siège à la page 3-5*.

Sièges à commande électrique

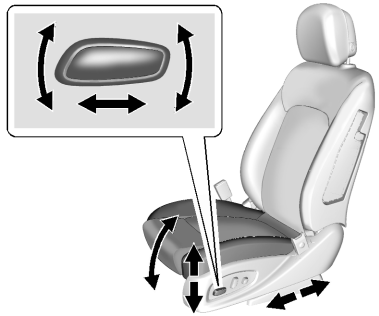

Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, déplacer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser tout le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Voir *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-6*.

Réglage du support lombaire

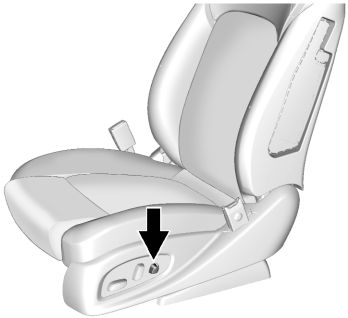

Pour régler le soutien lombaire :

- Appuyer sur l'avant ou sur l'arrière de la commande et maintenir enfoncé pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Si équipé, appuyer sur le haut ou sur le bas de la commande et maintenir enfoncé pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Voir *Réglage du soutien lombaire à la page 3-6*.

Sièges à dossier inclinable

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

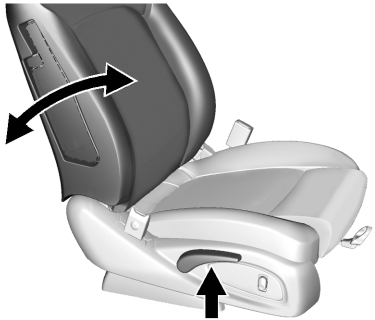

Pour incliner un dossier manuel :

1. Lever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège ; le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique

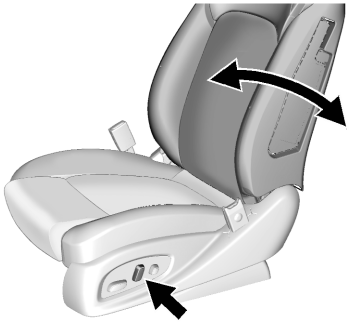

Pour régler un dossier de siège à commande électrique :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour l'inclinaison.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour redresser.

Voir *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-7*.

Fonctions de mémorisation

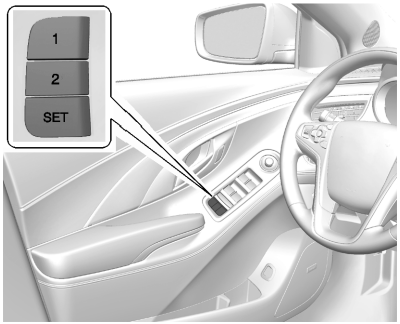

S'ils font partie de l'équipement, les boutons « 1 », « 2 » et MEM, sur la porte du conducteur, sont utilisés pour enregistrer manuellement et rappeler les réglages mémorisés du siège du conducteur et des positions du rétroviseur extérieur.

Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8* et à *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Sièges chauffants et aérés

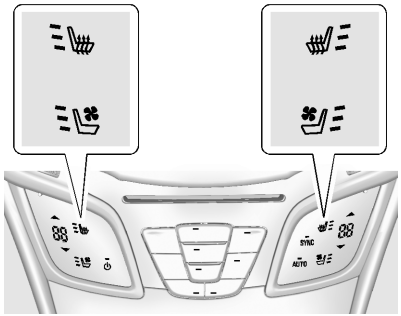

Boutons de siège chauffé et ventilé illustré, boutons de siège chauffant similaires

Les boutons (option) font partis du système de commande de climatisation de l'empilement central. Pour fonctionner, le contact doit être mis et le système de commande de climatisation doit occuper la position de marche. Si le système de commande de

climatisation occupe la position d'arrêt, appuyez sur le bouton ⏻ pour le mettre en marche.

Appuyer sur ou pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou, si disponible, pour ventiler le siège du conducteur ou du passager. Un siège ventilé comporte un ventilateur qui aspire ou souffle l'air à travers le siège. L'air n'est pas refroidi.

Appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Les voyants prés du symbole de siège chauffant ou aéré sur l'affichage indiquent trois pour le réglage de température le plus élevé et un pour le plus bas.

Voir *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-11*.

Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appuie-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appuie-tête dans une position appropriée.

Se reporter à *Appuie-têtes à la page 3-2* et à *Réglage du siège à la page 3-5*.

Ceintures de sécurité

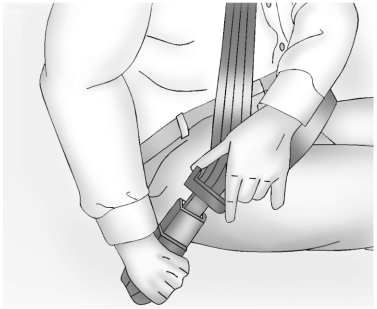

Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité à la page 3-15*.
- *Comment porter correctement les ceintures de sécurité à la page 3-16*.

- *Ceinture baudrier à la page 3-17*.
- *Ancrages inférieurs et sangles pour enfants (système LATCH) à la page 3-48*.

Système de détection des occupants

États-Unis

Canada et Mexique

Le système de détection de passager désactive le sac gonflable frontal de passager extérieur avant dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'incidence sur aucun autre sac gonflable.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager est visible sur la console de pavillon au démarrage du véhicule. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-32* pour plus d'informations importantes.

Réglage de rétroviseur

Extérieur

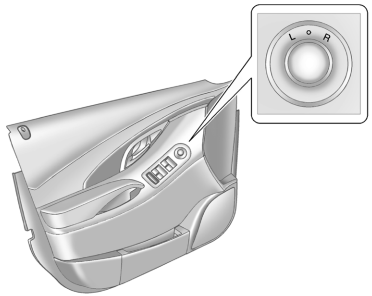

Pour régler les rétroviseurs :

1. Faire tourner le bouton de commande pour sélectionner le rétroviseur du côté gauche (L) ou droit (R).
2. Pousser sur le bouton de commande gauche, droite, haut ou bas pour régler le rétroviseur.

Les véhicules équipés de la fonction de mémorisation peuvent enregistrer une préférence de position de miroir.

Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8* et à *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-21*.

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être rabattus vers l'intérieur pour éviter qu'ils ne soient endommagés dans les lave-autos automatiques. Tirer le rétroviseur vers le véhicule. Pour les ramener à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

Voir *Rétroviseurs rabattables à la page 2-21*.

Fonction d'atténuation automatique

Le rétroviseur extérieur du conducteur s'assombrit automatiquement (option) pour réduire l'éblouissement par les phares des véhicules qui suivent.

Voir *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-21*.

Intérieur

Régler le rétroviseur pour avoir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Rétroviseur manuel

Pousser la patte vers l'avant pour l'utilisation diurne et la tirer pour l'utilisation nocturne, afin d'éviter l'éblouissement des phares, selon l'équipement. Se reporter à *Rétroviseur à commande manuelle à la page 2-23*.

Rétroviseur à gradation automatique

L'assombrissement automatique (option) réduit l'éblouissement des phares des véhicules qui suivent. Cette fonction est mise en marche au démarrage du véhicule. Se reporter à *Rétroviseur à atténuation automatique à la page 2-23*.

Les véhicules équipés de OnStar[MD] présentent trois boutons à la base du rétroviseur. Consulter votre concessionnaire pour plus de renseignements sur le système et pour vous abonner à OnStar. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Réglage de volant de direction

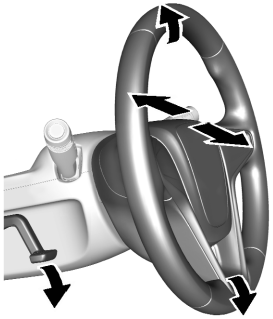

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Éclairage intérieur

Plafonniers

La commande d'éclairage intérieur de la console de plafond commande l'éclairage intérieur avant et arrière.

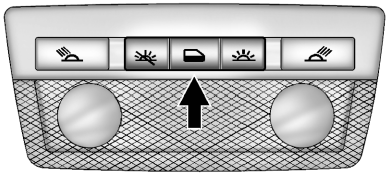

: Désactive les systèmes.

: Le plafonnier s'allume dès qu'une porte est ouverte.

: Maintient les lampes allumées en permanence.

Lampes de lecture

Il existe des lampes de lecture à l'avant et à l'arrière.

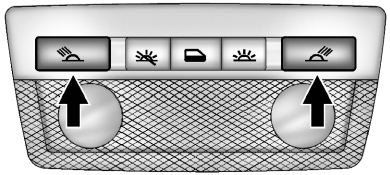

Les lampes de lecture avant se trouvent dans la console suspendue.

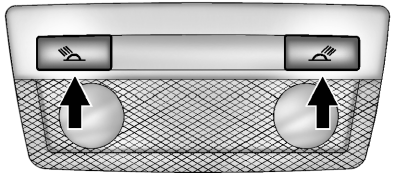

Les lampes de lecture arrière se trouvent dans le pavillon.

ou **:** Appuyer pour allumer ou éteindre la lampe.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Plafonniers à la page 6-6*.

Éclairage extérieur

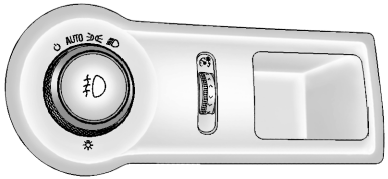

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord du côté extérieur du volant de direction.

Faire tourner la commande aux positions suivantes :

⏻ **:** Les feux s'éteignent. Le bouton retourne automatiquement en position AUTO (automatique) lorsqu'il est relâché. Replacer la commande en position hors fonction pour réactiver le mode automatique.

AUTO (automatique): Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

: Allume les feux de stationnement, les feux de gabarit, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord.

: Allume les phares, les feux de stationnement, les feux de gabarit, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord.

Pour plus d'informations, se reporter à :

- *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.
- *Feux de circulation de jour (FCJ) à la page 6-2*.
- *Feux antibrouillard à la page 6-5*.

Essuie-glace/Lave-glace

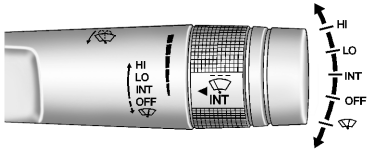

Le levier d'essuie-glace/de lave-glace avant est placé sur le côté droit de la colonne de direction. Lorsque le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche), déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de l'essuie-glace.

HI (rapide): Utiliser pour des balayages rapides.

LO (lent): Utiliser pour des balayages lents.

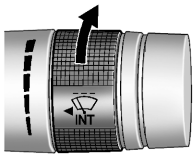

INT: Placer le levier jusqu'à la position INT pour des intervalles de balayage réglables, puis faire tourner la bande INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour diminuer cette fréquence.

OFF: Désactive les essuie-glaces.

: Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier vers le bas.

: Tirer sur le levier d'essuie-glace avant vers vous pour projeter du liquide de lave-glace sur le pare-brise et activer l'essuie-glace.

Voir *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-4*.

Commandes de la climatisation

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation de votre véhicule peuvent être contrôlés par ce système.

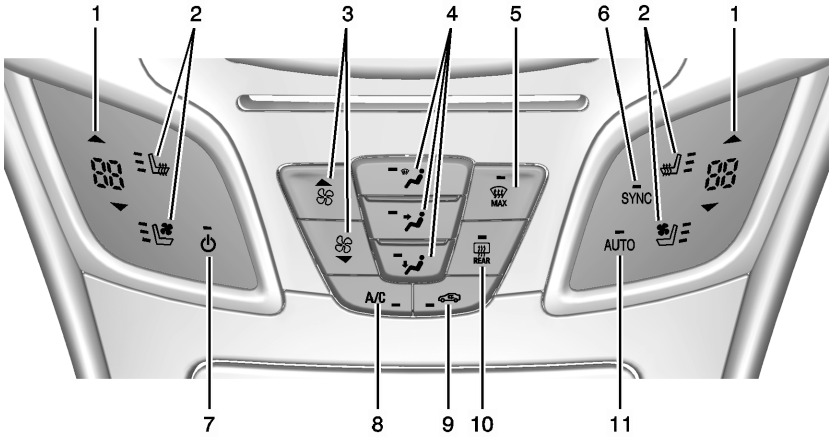

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Sièges avant chauffés et ventilés
3. Commande du ventilateur
4. Commandes de mode de distribution d'air
5. Dégivrage

6. SYNC (température synchronisée)
7. Alimentation
8. A/C (climatisation)
9. Recyclage/recyclage automatique
10. Désembueur de lunette arrière
11. AUTO (fonctionnement automatique)

Voir *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Transmission

Boîte de vitesses automatique

Commande de vitesses de conducteur (DSC)

La fonction commande de vitesses de conducteur (DSC) vous permet de changer de rapport comme avec une boîte de vitesses manuelle. La fonction DSC peut être activée avec le levier de vitesses. Se reporter à *Mode manuel à la page 9-36*.

Fonctions du véhicule

Commandes de volant de direction

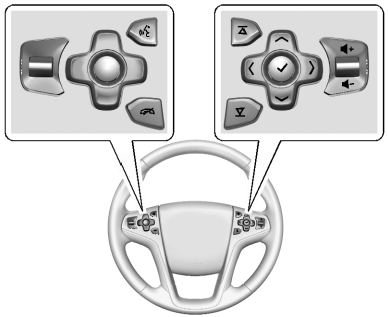

Sur les véhicules avec commandes audio au volant, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

: Appuyer afin d'accéder au système Bluetooth[MD], OnStar[MD] ou de système de navigation (option).

: Presser pour refuser un appel entrant ou terminer un appel en cours. Presser pour mettre en sourdine le système infodivertissement ou arrêter la sourdine.

ou : Appuyer pour passer à la zone précédente ou suivante d'affichage ou au menu précédent ou suivant.

ou : Appuyer pour monter ou descendre dans une liste. Appuyer pour monter ou descendre d'une page.

: Presser pour sélectionner une option du menu en surbrillance.

ou : Appuyer pour aller vers le favori suivant ou précédent en écoutant la radio. Appuyer pour aller vers la piste suivante ou précédente en écoutant une source de média.

+ ou -: Presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Voir *Commandes au volant à la page 5-3*.

Régulateur automatique de vitesse

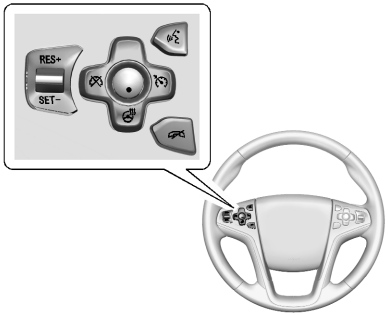

: Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. Un témoin blanc s'allume dans le groupe d'instruments.

RES+: Appuyer brièvement sur la commande pour reprendre une vitesse précédemment réglée ou la maintenir relevée pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET– (réglage): Appuyer brièvement sur la commande basse pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser pour diminuer la vitesse du véhicule.

: Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Se reporter à *Régulateur de vitesse à la page 9-44* et *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-47* (si le véhicule en est équipé)

Système Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation, divertissement de siège arrière (RSE) et la reconnaissance vocale. Ce manuel comprend également des informations sur les réglages.

Centralisateur informatique de bord

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.

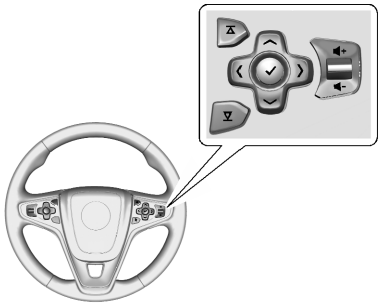

∧ ou ∨ : Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

< ou >: Appuyer sur < pour ouvrir les menus d'application sur la gauche. Appuyer sur > pour ouvrir les menus d'interaction sur la droite.

✓: Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément du menu. Presser et maintenir pour réinitialiser des valeurs sur certains écrans.

Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*.

Système d'alerte de collision avant

Le système FCA est destiné à éviter ou réduire les dommages causés par les accidents frontaux. Le système FCA allume un témoin vert lorsqu'un véhicule est détecté directement à l'avant. Il délivre une alerte visuelle clignotante et une impulsion au siège du conducteur, ou émet un bip à l'approche trop rapide d'un véhicule situé directement devant. Le système FCA délivre également une alerte visuelle si le véhicule suit un autre véhicule de beaucoup trop près, selon l'équipement.

Voir *Système d'alerte anticollision avant (FCA) à la page 9-60*.

Avertisseur de changement de voie (LDW)

S'il fait partie de l'équipement, le système LDW est destiné à éviter des changements de voie non intentionnels à des vitesses supérieures ou égales à 56 km/h (35mi/h). Le LDW utilise un capteur à caméra pour détecter les marquages de la chaussée. Le témoin LDW, , devient vert si un marquage de chaussée est détecté. Si le véhicule change de voie, le témoin devient orange et clignote. En outre, un bip retentit ou le siège du conducteur émettra des impulsions.

Voir *Avertisseur de changement de voie (LDW) à la page 9-67*.

Alerte de changement de voie (LCA)

Le système d'alerte de changement de voie (LCA) est une aide au changement de voie qui aide les conducteurs à éviter les collisions pendant un changement de voie qui surviennent avec des véhicules dans l'angle mort ou avec des véhicules qui approchent rapidement dans ces zones depuis l'arrière. L'avertissement d'avertissement LCA s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le feu de direction est en position de marche. Le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) fait partie du système LCA.

Voir *Alerte de changement de voie à la page 9-65*.

Caméra de vision arrière (RVC)

Si elle fait partie de l'équipement, la caméra arrière (RVC) affiche une vue de la zone située derrière le véhicule sur l'affichage de la console d'empilement centrale, lorsque le véhicule est mis sur R (marche arrière).

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-57*.

Assistance ultrasonique au stationnement

S'il fait partie de l'équipement, le système d'assistance au stationnement arrière à ultrasons (URPA) utilise des capteurs situés sur le pare-chocs arrière pour aider au stationnement et éviter des obstacles lors du déplacement en marche arrière. Il fonctionne à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h). L'URPA peut afficher un triangle d'avertissement sur l'écran de la caméra de vision arrière et un graphique sur le tableau de bord pour indiquer la distance à laquelle l'obstacle se situe. En outre, plusieurs bips ou impulsions peuvent se produire si l'obstacle est très proche.

Voir *Systèmes d'assistance au conducteur à la page 9-56*.

Système de freinage d'urgence actif

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il possède également le système de freinage d'urgence actif, qui comprend le système de préparation à la collision automatique (ACP). Ces systèmes peuvent freiner automatiquement le véhicule afin d'éviter ou atténuer la gravité des collisions.

Voir *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-63*.

Prises d'alimentation

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Il existe deux prises de courant auxiliaires : un sous l'accoudoir à l'intérieur de l'espace de rangement de la console centrale et un à l'arrière de la console centrale au plancher.

Ouvrir le couvercle protecteur pour utiliser la prise de courant.

Voir *Prises de courant à la page 5-6*.

Système de télécommande universelle

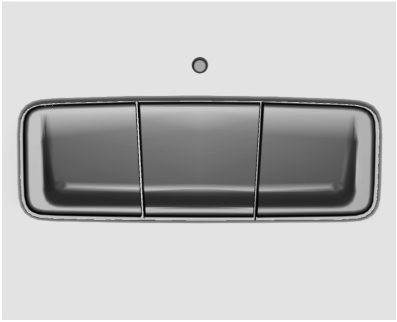

Ce système, intégré à la console de plafond, permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Lire complètement les instructions avant de tenter de programmer le système de télécommande universelle. En raison des étapes à suivre, il peut être nécessaire de demander l'aide d'une autre personne lors de la programmation du système de télécommande universelle.

Voir *Système de télécommande universelle à la page 5-61*.

Toit ouvrant

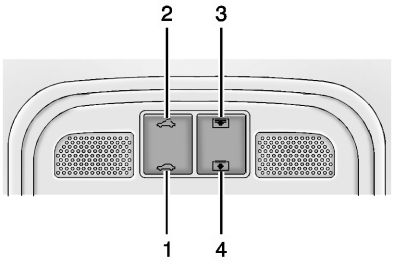

En cas de toit ouvrant, les commutateurs se trouvent sur la console suspendue.

Le commutateur d'allumage doit être en position ON/RUN (marche), ACC/ACCESSORY (accessoires) ou la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être activée. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-28*.

Ventilation: Appuyer sur l'arrière du commutateur (2) jusqu'au premier cran pour la position de ventilation du toit ouvrant. Appuyer sur l'avant du commutateur (1) jusqu'au second cran pour fermer le toit ouvrant.

Ouverture express/fermeture express: Pour une ouverture rapide du toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'arrière du commutateur (2). Pour une fermeture rapide, enfoncer complètement puis relâcher l'avant du commutateur (1). Pour arrêter partiellement le toit ouvrant, appuyer une seconde fois sur un commutateur.

Le store s'ouvre automatiquement avec le toit ouvrant.

Pour l'ouverture rapide du store, appuyer complètement et relâcher l'arrière du commutateur (3). Pour arrêter le store partiellement, appuyer une seconde fois sur le commutateur. Pour une fermeture rapide, appuyer complètement et relâcher l'avant du commutateur (4). Pour arrêter le store partiellement, appuyer une seconde fois sur le commutateur.

Voir *Toit ouvrant à la page 2-26*.

Fonctions eAssist

eAssist^{MD} aperçu

Si le véhicule est équipé d'eAssist, il existe plusieurs fonctions supplémentaires qui contribuent à l'augmentation de son efficacité.

Les véhicules équipés d'eAssist possèdent une fonction automatique de démarrage/arrêt du moteur. Cette fonction économise le carburant en arrêtant le moteur lorsque le véhicule est arrêté. Lorsque le véhicule est arrêté automatiquement, tous les accessoires continuent à fonctionner normalement. Par temps très chaud ou très froid, le moteur peut ne pas s'arrêter. Se reporter à *Démarrage du moteur à la page 9-22*.

Il existe deux positions de climatisation. La position de confort favorise le confort de la cabine. La position économique optimise l'efficacité en permettant des arrêts moteur plus fréquents et plus longs que dans le cas de la position de confort. Se reporter à *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Ce véhicule est équipé d'une fonction d'assistance au démarrage en côte (HSA), qui peut être utile lorsque le véhicule est à l'arrêt sur une pente. Se reporter à *Assistance au démarrage en côte (HSA) à la page 9-41*.

Les véhicules avec eAssist incluent un témoin AUTO STOP au compte-tour. Se reporter à *Groupe d'instruments du tableau de bord à la page 5-10*.

Le système eAssist utilise une batterie haute tension qui est refroidie par l'air aspiré depuis l'habitacle.

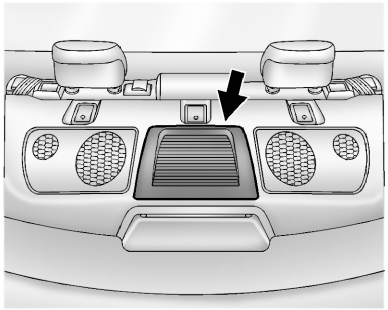

L'admission d'air frais pour la batterie se trouve derrière le siège arrière, sur le panneau de remplissage. Ne pas couvrir l'admission. Se reporter à *Batterie à la page 10-31*.

Information de sécurité au sujet de la haute tension

Les véhicules équipés de la fonction eAssist possèdent une batterie standard de 12 V et une batterie haute tension. Seul un technicien formé, disposant des connaissances et outils adéquats doit inspecter, tester ou remplacer la batterie haute tension. Consulter votre concessionnaire en cas d'intervention sur la batterie haute tension.

Dans des situations d'urgence, les premiers intervenants peuvent couper les deux points de coupure étiquetés clairement sur le compartiment moteur pour désactiver la batterie haute tension et les systèmes de sac gonflable ; ne pas couper le câble haute tension.

Fonction de démarrage/ d'arrêt automatique de moteur

Les véhicules équipés d'eAssist possèdent une fonction automatique de démarrage/arrêt du moteur. Après que le moteur a démarré et qu'il a atteint la température de fonctionnement, la fonction d'arrêt automatique arrête le moteur lorsque la pédale de frein est appliquée et que le véhicule s'arrête complètement. Lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pédale d'accélérateur est enfoncée, le moteur redémarre. Le moteur continue à fonctionner jusqu'au prochain arrêt automatique.

Pour redémarrer le moteur pendant un arrêt automatique, relâcher la pédale de frein ou appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le moteur démarre immédiatement. Il continue à tourner jusqu'au prochain arrêt.

AUTO STOP sur compte-tours signifie que le moteur est en mode d'arrêt automatique. Se reporter à *Compte-tours à la page 5-14* pour plus d'informations. Un carillon repentit lorsque la porte du conducteur est ouverte pendant l'activation du mode d'arrêt automatique. Se rappeler de sélectionner la position de stationnement (P) et de placer la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage) avant de quitter le véhicule.

Voir *Démarrage du moteur à la page 9-22*.

Freinage régénératif

Le freinage avec récupération permet de récupérer une partie de l'énergie du véhicule en mouvement et la transforme en énergie électrique. Cette énergie est ensuite stockée dans le système de batterie haute tension du véhicule, ce qui réduit la consommation de carburant.

Le système fonctionne chaque fois que la pédale d'accélérateur est relâchée et augmente l'énergie recueillie lorsque davantage de pédale de frein est appliqué.

Batterie

Ce véhicule possède une batterie standard de 12 volts. Se reporter au numéro figurant sur l'étiquette de la batterie d'origine en cas de besoin d'une nouvelle batterie standard de 12 volts.

Les véhicules équipés de la fonction eAssist possèdent également une batterie haute tension. Seul un technicien formé, disposant des connaissances et outils adéquats doit inspecter, tester ou remplacer la batterie haute tension. Consulter votre concessionnaire en cas d'intervention sur la batterie haute tension. Se reporter à *Batterie à la page 10-31*.

Entretien

Ne jamais essayer d'effectuer soi-même l'entretien des composants eAssist. Vous pourriez vous blesser et endommager le véhicule en procédant vous-même à l'entretien. L'entretien et la réparation de ces composants haute tension doivent être effectués par un mécanicien formé disposant des connaissances et outils adéquats. Se reporter à *Interventions personnelles de maintenance à la page 10-4*.

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le système de traction asservie limite le patinage des roues. Le système est activé automatiquement au démarrage.

- Presser et relâcher le bouton de traction asservie (TCS) / StabiliTrak de la console centrale derrière le levier de changement de rapport. s'allume et le message adéquat s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-50*.
- Presser et relâcher à nouveau le bouton TCS/Stabilitrak pour réactiver la traction asservie.

- Pour désactiver le TCS et StabiliTrak, maintenir enfoncé le bouton TCS/StabiliTrak placé sur la console, à droite du levier de changement de rapport, jusqu'à l'éclairement de et avec l'affichage du message CIB concerné. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-50*.
- Presser et relâcher le bouton TCS/Stabilitrak pour réactiver les deux systèmes.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-41*.

Surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-62*.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie sur base de l'utilisation du véhicule et affiche le message Vidanger l'huile à moteur bientôt lorsqu'il est temps de remplacer l'huile moteur et le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100% après la vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. Au moyen des commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) du côté droit du volant, afficher Durée vierest. huile (durée de vie restante de l'huile) au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*. Lorsque la durée de vie restante de l'huile est courte, le message Vidanger l'huile à moteur bientôt s'affiche à l'écran. Se reporter à *Messages d'huile moteur à la page 5-46*.
2. Appuyer sur ✓, sur les commandes du centralisateur informatique de bord (CIB), et maintenir enfoncé quelques secondes pour effacer le message Vidanger l'huile à moteur bientôt (remplacer l'huile moteur sous peu) et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

   Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Voir *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-15*.

E85 ou carburant mixte

Les véhicules équipés d'un bouchon à carburant jaune peuvent être ravitaillés en essence ordinaire sans plomb ou en carburant contenant jusqu'à 85% d'éthanol (E85). Se reporter à *E85 ou FlexFuel à la page 9-72*. Pour tout autre véhicule, utiliser uniquement l'essence sans plomb décrite sous *Carburant recommandé à la page 9-70*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.

- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Programme d'assistance routière

Aux États-Unis appeler le 1-800-252-1112 .

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Canada : 1-800-268-6800

Les nouveaux propriétaires de Buick sont automatiquement inscrits au Programme d'assistance routière.

Voir *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

OnStar[MD]

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui permet la connexion à un conseiller vivant en cas d'urgence, pour la sécurité, la navigation, la connexion et le diagnostic. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

✍ NOTES

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 2-2
Système de télédéverrouillage 2-3
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 2-3
Démarrage à distance du véhicule 2-11
Serrures de porte 2-13
Portes à verrouillage électrique 2-13
Verrouillage temporisé 2-14
Verrouillage central 2-14
Dispositif antiverrouillage 2-14
Serrures de sécurité 2-15

Portes
Coffre 2-15

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 2-17
Système d'alarme du véhicule 2-17
Dispositif antidémarrage 2-19
Fonctionnement de l'antidémarrage (accès avec clé) 2-19
Fonctionnement de l'antidémarrage (accès sans clé) 2-20

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 2-21
Rétroviseurs électriques 2-21
Rétroviseurs rabattables 2-21
Rétroviseurs chauffants 2-22
Rétroviseurs inclinables en marche arrière 2-22

Rétroviseurs intérieurs
Rétroviseurs intérieurs 2-22
Rétroviseur à commande manuelle 2-23
Rétroviseur à gradation automatique 2-23

Glaces
Glaces 2-23
Glaces électriques 2-24
Pare-soleil 2-25
Store de lunette arrière 2-26

Pavillon
Toit ouvrant 2-26

Clés et serrures

Clés

⚠ Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact ou l'émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé dans le commutateur d'allumage ou l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec une clé de contact ou un émetteur RKE.

La clé, qui fait partie de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE), peut être utilisée pour l'allumage et pour toutes les serrures si le véhicule est équipé de l'accès avec clé. Si le véhicule est équipé de l'allumage sans clé, la clé peut être utilisée pour les serrures.

Presser le bouton de l'émetteur RKE pour sortir la clé. Presser le bouton et la lame de la clé pour la rétracter.

S'il devient difficile de tourner la clé dans une serrure du véhicule, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'un pic.

Contacter le concessionnaire si une nouvelle clé s'avère nécessaire.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Système de télédéverrouillage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur est dans la plage. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus bas dans cette section.

Les fonctions de l'émetteur peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

Garder à l'esprit que d'autres circonstances peuvent avoir des conséquences sur le fonctionnement de l'émetteur.

L'émetteur RKE de télédéverrouillage peut avoir l'un des deux symboles pour le déverrouillage du coffre à distance.

Avec démarrage à distance illustré

(verrouillage): Presser pour verrouiller toutes les portes.

2-4 Clés, portes et glaces

Les lampes indicatrices de clignotant peuvent clignoter et/ou le klaxon peut retentir pour indiquer le verrouillage, se reporter à « Information en retour de verrouillage » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Si la porte du conducteur est ouverte lorsque est pressé, toutes les portes se verrouillent à l'exception de la porte du conducteur, si la fonction a été activée à travers la personnalisation du véhicule.

Si la porte du passager est ouverte lorsque est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur peut également armer le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-17*.

(déverrouillage): Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes. Se reporter à « Options de déverrouillage de porte » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Les lampes indicatrices des feux de direction peuvent clignoter pour indiquer le déverrouillage. Se reporter à « Information en retour de déverrouillage » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Une pression de désarmera le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-17*.

Les positions de siège à mémoire peuvent être rappelées en déverrouillant le véhicule. Voir « Sièges à mémoire » sous *Sièges à mémoire à la page 3-8* et « Rappel à distance » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

ou HOLD (déverrouillage du coffre à distance): Presser et maintenir enfoncé pour débloquer le coffre.

(système de localisation de véhicule/alarme): Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les feux extérieurs clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Maintenir enfoncé pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme d'urgence. L'avertisseur retentit et les clignotants fonctionnent jusqu'à une nouvelle pression sur ou jusqu'au démarrage du véhicule.

(télédémarrage véhicule): Selon l'équipement, appuyer sur et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir enfoncé pendant approximativement quatre secondes pour démarrer le moteur depuis l'extérieur du

véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Télédémarrage véhicule à la page 2-11*.

Les boutons de l'émetteur sont désactivés lorsqu'une clé se trouve dans l'allumage, selon l'équipement.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Si équipé d'un système d'accès sans clé, il permet de verrouiller et déverrouiller les portes ainsi que d'accéder au coffre sans retirer l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) de votre poche, de votre porte-monnaie, de votre porte-documents, etc. L'émetteur de télédéverrouillage doit se trouver à 1 m (3 pi) de la porte ou du coffre à ouvrir. Si le véhicule est équipé de cette fonction, il existe des boutons sur les poignées de porte extérieures.

L'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton de déverrouillage/verrouillage de la porte du conducteur. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du conducteur, une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte conducteur déverrouille la porte conducteur. En cas de nouvelle pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller dans les cinq secondes, toutes les portes passagers se déverrouillent.

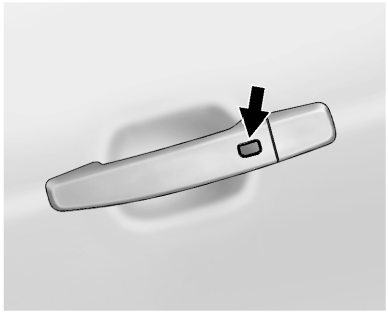

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.

- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes des passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, déverrouiller toutes les portes en appuyant sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte.

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Verrouillage passif

Si le véhicule est équipé d'un accès sans clé, cette fonction verrouille le véhicule quelques secondes après la fermetures des portes si le véhicule est arrêté et si au moins un émetteur RKE a été retiré du véhicule ou s'il n'en reste aucun à l'intérieur.

Désactiver temporairement la fonction de verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Pour personnaliser les fonctions de verrouillage automatique des portes en quittant le véhicule, se reporter à verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Ouverture du coffre sans clé

Lever le patin tactile placé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour ouvrir le coffre si l'émetteur de télédéverrouillage est à moins de 1 m (3 pi).

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, il est possible d'acheter et de faire programmer un émetteur de rechange auprès du concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne

fonctionnent plus. Tous les émetteurs restants doivent être reprogrammés. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

Programmation avec une télécommande reconnue (véhicules à clé uniquement)

Pour programmer une nouvelle clé :

1. Insérer la clé d'origine déjà programmée dans le contact et la faire tourner en position ON/RUN (en fonction/marche).
2. Tourner la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction) et la retirer du contact.
3. Insérer la nouvelle clé à programmer et la tourner à la position ON/RUN (marche) dans les cinq secondes.

   Le témoin de sécurité s'éteint une fois la clé programmée.
4. Répéter les étapes 1 à 3 si d'autres clés doivent être programmées.

Si une clé est perdue ou endommagée, adressez-vous à votre concessionnaire pour en faire produire une nouvelle.

Programmation sans télécommande reconnue (véhicules à clé uniquement)

Programmer une nouvelle clé sur le véhicule lorsqu'aucune clé n'est reconnue. La règlementation canadienne exige que les propriétaires consultent leur concessionnaire.

Si aucune clé reconnue n'est actuellement disponible, suivre cette procédure pour programmer la première clé.

Cette procédure prend environ 30 minutes pour la première clé. Le véhicule doit être coupé et vous devez disposer de toutes les clés que vous voulez programmer.

1. Insérer la nouvelle clé du véhicule dans le contact.
2. Mettre en position ON/RUN (en fonction/marche). Le témoin de sécurité s'allume.
3. Attendre 10 minutes jusqu'à ce que le témoin de sécurité s'éteigne.
4. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (arrêt/verrouillage).
5. Recommencer les étapes 2-4 deux fois supplémentaires. Après la troisième fois, mettre en position ON/RUN (en fonction/marche). La clé est apprise et toutes les clés précédemment connues ne fonctionnent plus sur ce véhicule.

Les clés restantes peuvent être apprises en suivant la procédure de « Programmation avec un émetteur reconnu (Véhicules à clé uniquement). »

Programmation avec télécommande reconnue (véhicules avec accès sans clé uniquement)

Un nouvel émetteur peut être programmé sur le véhicule quand un émetteur est reconnu. Pour la programmation, le véhicule doit être coupé et tous les émetteurs, actuellement reconnus et neufs, doivent être présents.

1. Placer la télécommande reconnue dans le porte-gobelet.
2. Introduire la clé de véhicule du nouvel émetteur dans le barillet de serrure placé à l'extérieur de la porte du conducteur et faire tourner la clé en position de déverrouillage cinq fois dans les dix secondes.

   Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche Prêt pour télécommande #2, 3, 4 ou 5 (prêt pour l'émetteur numéro 2, 3, 4 ou 5).
3. Placer le nouvel émetteur dans la pochette d'émetteur. La pochette se trouve à l'intérieur de la zone de rangement de la console centrale, sous le porte-gobelet. Le porte-gobelet doit être ouvert pour accéder à la pochette d'émetteur.
4. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
5. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur .

   Répéter les étapes 3 à 5 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé l'allumage pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

Programmation sans émetteur reconnue (véhicules avec accès sans clé uniquement)

Si aucun émetteur reconnu n'est disponible, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette caractéristique n'est pas disponible au Canada. La procédure peut prendre à 30 minutes environ. Le contact doit être coupé et tous les émetteurs à programmer doivent vous accompagner.

1. Introduire la clé de véhicule de l'émetteur dans le barillet de serrure placé à l'extérieur de la porte du conducteur et faire tourner la clé en position de déverrouillage cinq fois dans les 10 secondes.

   Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche Configuration de la télécommande en cours.Veuillez patienter (apprentissage à distance en cours, veuillez attendre).

2. Attendre 10 minutes jusqu'à l'affichage par le CIB de Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur pour configurer (appuyer sur le bouton de démarrage du moteur pour l'apprentissage). Appuyer sur l'allumage.

   Le CIB affiche à nouveau Configuration de la télécommande en cours.Veuillez patienter (apprentissage à distance en cours, veuillez attendre).

3. Répéter l'étape 2 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Les émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes.

   L'affichage du CIB doit afficher Prêt pour télécommande #1 (prêt pour la télécommande n°1).

4. Placer le nouvel émetteur dans la pochette d'émetteur. La pochette se trouve à l'intérieur de la zone de rangement de la console centrale, sous le porte-gobelet. Le porte-gobelet doit être ouvert pour accéder à la pochette d'émetteur.

5. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.

6. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur .

   Répéter les étapes 4 à 6 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé l'allumage pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

Au démarrage du véhicule, si la pile de télécommande est déchargée, le CIB peut afficher Aucune télécommande détectée (pas de télécommande détectée) ou Aucune clé à distance détectée. Placer la clé dans la poche émettrice.Démarrez votre véhicule. (aucune clé distante n'est détectée. Placer la clé dans la pochette d'émetteur. Ensuite, faire démarrer le véhicule). Le message Remplacer pile dans la télécommande (remplacer la pile de la clé à distance) peut également s'afficher à ce moment.

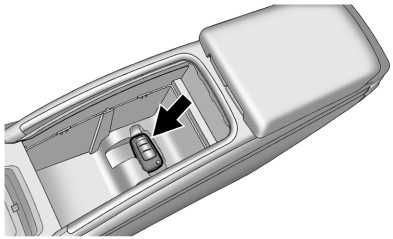

Pour démarrer le véhicule :

1. Retirer le porte-gobelet de la zone de rangement de la console centrale.
2. Placer l'émetteur dans la pochette avec les boutons vers le haut.
3. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur le bouton ENGINE START/STOP. Se reporter à *Démarrage du moteur à la page 9-22*, pour plus d'information au sujet de l'allumage sans clé du véhicule, avec bouton-poussoir de démarrage.

   Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

Remplacer la pile en cas d'affichage au CIB du message Remplacer pile dans la télécommande (remplacer la pile de la télécommande). Voir *Messages de clé et de serrure à la page 5-47*.

⚠ Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

La pile n'est pas rechargeable. Pour le remplacement de la pile :

1. Presser le bouton de l'émetteur pour sortir la clé.
2. Retirer le couvercle de la pile en le soulevant avec le doigt.
3. Retirer la pile en appuyant dessus et en la faisant glisser vers la lame de clé.
4. Insérer la nouvelle pile, le côté positif étant orienté vers le haut. Pousser la pile vers le bas jusqu'à ce qu'elle tienne en place. Remplacer avec une pile CR2032 ou une pile équivalente.
5. Emboîter le couvercle de la pile sur l'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction disponible en option permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

Le bouton ⟳ se trouve sur la télécommande RKE si le véhicule est équipé du démarrage à distance.

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

Pour démarrer le véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage :

1. Pointer l'émetteur RKE vers le véhicule.
2. Presser et relâcher 🔒.
3. Immédiatement après l'étape 2, appuyer et maintenir enfoncé la ⟳ pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les clignotants clignotent. Ce clignotement confirme la réception de la demande de démarrage à distance du véhicule.

   Lorsque le moteur démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Mettre l'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) (accès avec clé) ou sélectionner la position d'allumage ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) (accès sans clé) pour conduire le véhicule.

Le moteur se coupe après 10 minutes, sauf si une prolongation a été demandée ou si l'allumage est mis en position ON/RUN (en fonction/marche) (accès avec clé) ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) (accès sans clé).

Le système de climatisation utilise le réglage précédent lors d'un démarrage à distance. Le désembueur arrière peut être activé lors d'un démarrage à distance par temps froid. Le témoin du désembueur arrière ne s'allume pas lors du démarrage à distance. Se reporter à « Fonctionnement de la climatisation lors d'un démarrage à distance » dans *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*. La fonction de sièges avant chauffés ou chauffés et ventilés peut être activée lors d'un démarrage à distance. Se reporter à « Sièges chauffés lors d'un démarrage à distance » et « Sièges ventilés lors d'un démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54* pour plus de renseignements.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut aussi être prolongée de 10 minutes supplémentaires si pendant les 10 premières minutes, les étapes 1–3 sont répétées pendant que le moteur tourne encore. Ceci fournit un total de fonctionnement de 20 minutes.

Il ne peut y avoir qu'une seule extension de télédémarrage.

Lorsque le démarrage à distance est prolongé, la seconde période de 10-minutes s'ajoute à la première période de 10 minutes pour un total de 20 minutes.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le commutateur d'allumage doit être mis en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), puis de nouveau en position OFF (hors fonction) avant tout nouveau démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un démarrage à distance, exécuter l'une des actions suivantes :

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et presser et maintenir jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarrage

Le télédémarrage ne fonctionne pas si :

- La clé est dans le contact (accès avec clé) ou l'allumage occupe une position autre qu'OFF (hors fonction) (accès sans clé).
- L'émetteur de télédéverrouillage est dans le véhicule (accès sans clé).
- Le capot n'est pas fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le dispositif antipollution présente une défectuosité.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux télédémarrages ont déjà été effectués.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte

⚠ Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leurs ceintures de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.
- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.

- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans un véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes de l'extérieur, appuyer sur le bouton 🔒 ou 🔓 de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou utiliser la clé dans la porte. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur :

- Appuyer sur 🔒 ou 🔓 du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- L'appui sur la touche de verrouillage manuel de la porte du conducteur verrouille toutes les portes. L'enfoncement de la touche de verrouillage manuel d'une porte de passager verrouille uniquement cette porte.
- Une traction sur la poignée de porte déverrouille la porte. Une nouvelle traction permet de l'ouvrir.

Portes à verrouillage électrique

Les commandes de verrouillage électrique des portes se trouvent sur les panneaux de porte avant.

🔓 **(déverrouillage):** Appuyer pour déverrouiller toutes les portes.

(verrouillage): Presser pour verrouiller toutes les portes.

Le verrouillage et le déverrouillage des portes verrouillent et déverrouillent également la trappe à carburant.

Ces fonctions de verrouillage peuvent être programmées à partir du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à « Serrures de porte à commande électrique » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Verrouillage temporisé

Lorsque vous verrouillez les portes à l'aide de la commande de verrouillage électrique et qu'une porte est ouvert(e), les portes se verrouillent cinq secondes après la fermeture de la dernière porte. Trois carillons retentissent pour signaler que le dispositif de verrouillage à temporisation est en fonction.

Appuyer une deuxième fois sur le commutateur de verrouillage électrique des portes ou de l'émetteur RKE pour annuler la fonction de temporisation et verrouiller immédiatement toutes les portes.

Cette fonction peut être programmée à partir du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à « Verrouillage temporisé des portes » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Verrouillage central

Les portes sont verrouillées automatiquement quand elles sont toutes fermées, que le contact est mis et que le levier de sélection de rapport est placé en dehors de la position de stationnement (P).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur sur une porte.
- Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Le verrouillage de portière à commande électrique peut être programmé au moyen du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Dispositif antiverrouillage

Si le bouton poussoir fait partie de l'équipement et que le véhicule se trouve en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et que le verrouillage est demandé avec la porte conducteur ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

En cas d'allumage par clé, si la clé est dans l'allumage, et que le verrouillage est demandé avec la porte de conducteur ouverte, toutes les portes se verrouillent puis la porte du conducteur se déverrouille.

Si la fonction anti-verrouillage de porte déverrouillée est tournée en position de marche et que le contact est coupé, et que le verrouillage est demandé avec la porte de conducteur ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille. La fonction anti-verrouillage de porte déverrouillée peut être activée et désactivée en utilisant les menus de personnalisation du véhicule.

Se référer à la rubrique « Unlocked Door Anti Lock Out » (anti verrouillage des portes non verrouillées) dans *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Serrures de sécurité

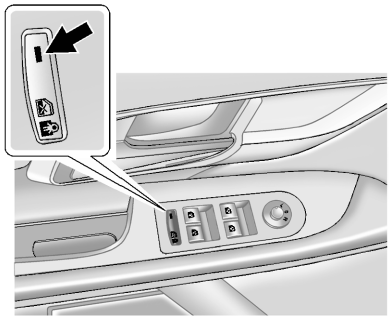

Appuyer sur pour activer les serrures de sécurité des portes arrière. Le témoin s'allume.

Les lève-glaces arrière sont également désactivés.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver le commutateur de verrouillage.

Portes

Coffre

⚠ Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus d'informations sur le monoxyde de carbone, voir *Échappement du moteur à la page 9-32*.

Télécommande d'ouverture du coffre

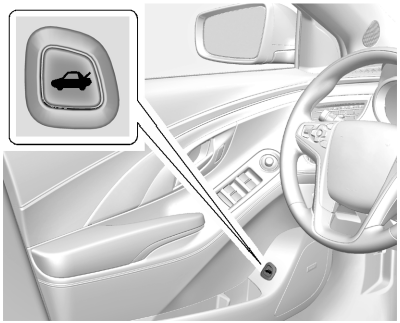

Pour ouvrir le coffre, appuyer sur sur la porte du conducteur pendant que le contact est coupé ou que la position de stationnement (P) est sélectionnée.

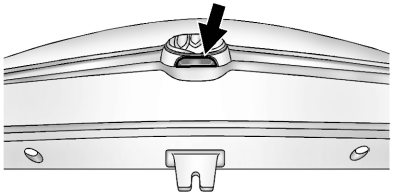

Pour ouvrir le coffre de l'extérieur, appuyer sur le bouton ou HOLD de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) pour déverrouiller toutes les portes puis utiliser le pavé tactile placée au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Poignée de déverrouillage d'urgence du coffre

⚠ Attention

Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage d'urgence de coffre comme attache ou point d'ancrage lors de la fixation d'objets dans le coffre, car ceci pourrait endommager la poignée.

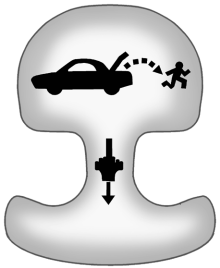

Une poignée de déverrouillage d'urgence du coffre est située à l'intérieur du coffre, sur le loquet. Sur certains véhicules, accéder à cette poignée en repliant le dossier central du siège arrière. Se reporter à *Sièges arrière à la page 3-13*. Tirer la poignée de déverrouillage pour ouvrir le coffre de l'intérieur.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol ; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Ce véhicule est équipé d'un dispositif antivol.

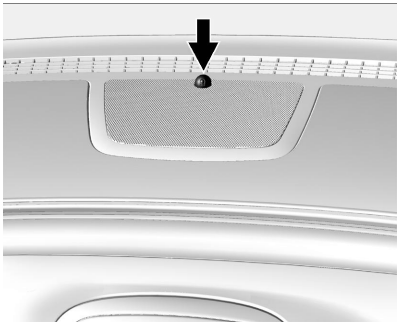

La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Désactivé: Le système d'alarme est désarmé.

Allumé en continu: Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide: Le véhicule est désécurisé. Une porte, le capot ou le coffre est ouvert.

Clignotement lent: Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
   - Utiliser l'émetteur RKE.
   - Utiliser le système d'accès sans clé, selon l'équipement.
   - Ouvrir une porte et appuyer sur sur l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En appuyant sur de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans un premier déverrouillage avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer une pré-alarme. Si le véhicule ne démarre pas ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur sur l'émetteur RKE pendant la pré-alarme de 10 secondes, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le coffre ou le capot est ouvert(e) sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain évènement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée, effectué l'une des étapes suivantes :

- Presser sur l'émetteur RKE.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé, selon l'équipement.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que toutes les portes sont fermées.

- Toujours déverrouiller une porte avec la télécommande RKE ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système d'alarme et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si ⍾ est pressé sur l'émetteur et si l'avertisseur sonore retentit trois fois, l'alarme a été activée pendant que le système était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages de sécurité à la page 5-51*.

Dispositif antidémarrage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Fonctionnement de l'antidémarrage (accès avec clé)

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque la clé est retirée du contact.

Le système est automatiquement désarmé lors du démarrage au moyen de la clé correcte. La clé utilise un transpondeur correspondant à une unité de commande antidémarrage du véhicule, qui désarme automatiquement le système. Seule la bonne clé démarre le véhicule. Si la clé est endommagée, le véhicule ne démarrera pas.

Le témoin de sécurité du groupe d'instruments de bord s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si le moteur ne démarre toujours pas et que la clé semble intacte ou que le témoin reste allumé, utiliser une autre clé.

Si le moteur ne démarre toujours avec une autre clé, le véhicule a besoin d'être réparé. Si le moteur démarre, il se peut que la première

clé de contact soit endommagée. S'adresser au concessionnaire afin de réparer le système antivol et d'obtenir une nouvelle clé.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Fonctionnement de l'antidémarrage (accès sans clé)

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque l'émetteur de télédéverrouillage quitte le véhicule.

Le système antidémarrage est désarmé lorsque le bouton d'allumage est enfoncé et qu'un émetteur valide se trouve dans le véhicule.

Le témoin de sécurité du groupe d'instruments de bord s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs émetteurs qui sont appariés au dispositif antidémarrage dans le véhicule. Seul un émetteur correctement apparié peut faire démarrer le véhicule. Si l'émetteur est endommagé, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le véhicule ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Arrêter le véhicule et essayer à nouveau.

Si l'émetteur du RKE (système de télédéverrouillage) semble endommagé, essayer un autre émetteur ou placer l'émetteur dans la pochette de l'émetteur. Voir « Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur déchargée » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Si le véhicule ne démarre pas avec un autre émetteur ou avec l'émetteur placé dans la pochette de l'émetteur, votre véhicule doit être réparé. Consulter votre concessionnaire qui peut intervenir sur le système antivol et disposer d'un autre un émetteur programmé pour le véhicule.

Ne pas abandonner dans le véhicule l'émetteur ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques

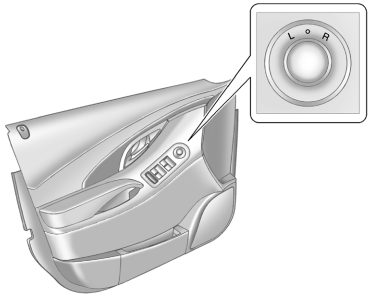

Pour régler les rétroviseurs :

1. Faire tourner le bouton de commande vers la gauche (L) ou la droite (R) pour sélectionner le rétroviseur extérieur du conducteur ou du passager.
2. Pousser sur le bouton de commande vers la gauche, la droite, le haut ou le bas pour régler le rétroviseur.

Les véhicules équipés de la fonction de mémorisation peuvent enregistrer une préférence de position de miroir. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8*.

Rétroviseurs rabattables

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Ces rétroviseurs peuvent être rabattus pour éviter qu'ils ne soient endommagés dans les lave-autos automatiques. Tirer le rétroviseur vers le véhicule. Pour les ramener à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

Fonction d'atténuation automatique

Le véhicule peut être équipé d'un rétroviseur extérieur du conducteur réglé automatiquement pour réduire l'éblouissement par les véhicules qui suivent.

Clignotant

Le véhicule peut être équipé d'une lampe indicatrice de feu de direction intégrée au boîtier du rétroviseur. Cette lampe clignote lorsque les clignotants ou les feux de détresse sont utilisés.

Rétroviseurs chauffants

Pour les véhicules à rétroviseurs chauffés :

(désembueur de lunette arrière): Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Rétroviseurs inclinables en marche arrière

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs à mémoire, une option permet d'incliner les rétroviseurs vers le bas en marche arrière (R), afin de voir plus aisément le sol à proximité du véhicule.

Quand le véhicule est mis en marche arrière (R), les rétroviseurs du conducteur et du passager s'inclinent vers le bas. Ils reviennent dans leur position précédente quand la marche arrière (R) est désengagée, quand le contact est coupé, ou lorsque le véhicule est laissé en marche arrière (R) pendant une période prolongée.

Cette fonction peut être activée et désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

S'il est équipé du système OnStar, le véhicule peut avoir trois boutons de commande à l'arrière du rétroviseur. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations sur OnStar et comment s'y abonner. Voir *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

Selon l'équipement, pousser la languette vers l'arrière pour la conduite de jour et la tirer pour la conduite de nuit, afin d'éviter d'être ébloui par les phares des véhicules à l'arrière.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement par les phares des véhicules à l'arrière. Cette fonction est activée lors du démarrage du véhicule.

Glaces

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.

Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

⚠ Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser les clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Se reporter à *Clés à la page 2-2*.

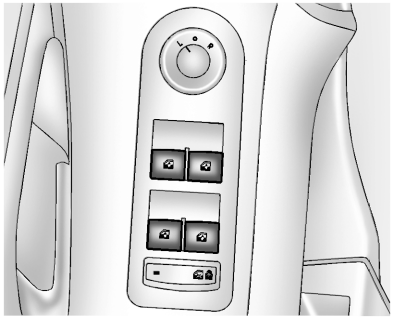

Presser le commutateur pour abaisser la glace. Tirer le commutateur vers le haut pour lever la glace.

Les commutateurs fonctionnent si le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou en mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). Voir *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-28*.

Fonctionnement rapide de glace

La fonction d'ouverture et de fermeture rapide permet d'abaisser ou de lever la glace avant sans maintenir le commutateur enfoncé. Les glaces arrière possèdent la fonction de descente rapide. Tirer un commutateur de glace vers le haut ou le pousser complètement vers le bas, puis le relâcher pour abaisser ou lever automatiquement la glace. Arrêter la glace en appuyant sur le commutateur ou en le tirant.

Verrouillage des glaces arrière

Ce dispositif empêche le fonctionnement des glaces de passager arrière, sauf à partir de la position du conducteur.

Appuyer sur pour activer la commande de verrouillage de glaces arrière.

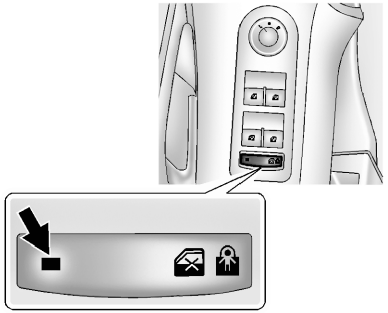

Le témoin s'allume lorsqu'il est activé.

Les verrouillages de porte arrière sont également désactivés. Se reporter à *Serrures de sécurité à la page 2-15*.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver le commutateur de verrouillage.

Programmation des lève-glaces électriques

Si la batterie de votre véhicule a été rechargée, débranchée ou qu'elle est en panne, vous devrez reprogrammer chaque lève-glace électrique avant pour que la caractéristique de montée rapide fonctionne. Avant la reprogrammation, remplacer ou recharger la batterie du véhicule.

Pour programmer chaque glace avant :

1. Tandis que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) est active, fermer toutes les portes.
2. Presser et maintenir le commutateur de lève-glace électrique jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte.
3. Tirer vers le haut sur le commutateur de lève-glace électrique jusqu'à la fermeture complète de la glace.
4. Maintenir le commutateur vers le haut pendant environ deux secondes après la fermeture complète de la glace.

Le lève-glace est maintenant reprogrammé. Répéter les étapes pour les autres glaces.

Pare-soleil

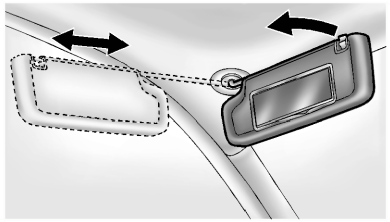

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Selon l'équipement, dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou de l'étendre le long de la tige.

Store de lunette arrière

Si le véhicule est équipé d'un store de lunette arrière, le commutateur se trouve sur la console, à droite du levier de changement de rapport.

Le pare-soleil ne fonctionne que si la clé de contact est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).

Pour ouvrir le pare-soleil, appuyer sur le commutateur et le relâcher. Le pare-soleil s'étire complètement. Pour fermer le pare-soleil, appuyer à nouveau sur le commutateur et le relâcher. Le pare-soleil se ferme complètement.

Si la marche arrière (R) lorsque le store est étiré, il se ferme automatiquement.

Pavillon

Toit ouvrant

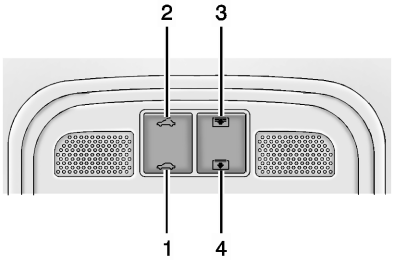

En cas de toit ouvrant, le commutateur se trouve sur la console de pavillon.

Le commutateur d'allumage doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-28*.

Ventilation: Appuyer sur l'arrière du commutateur (2) jusqu'au premier cran pour ouvrir le toit ouvrant. Appuyer sur le devant du commutateur (1) jusqu'au second cran pour fermer le toit ouvrant.

Ouverture express/fermeture express: Pour une ouverture rapide du toit ouvrant, appuyer complètement sur l'arrière du commutateur (2) et le relâcher. Pour une fermeture rapide, appuyer complètement sur le devant du commutateur (1) et le relâcher. Pour arrêter le toit ouvrant à mi-course, appuyer une seconde fois sur un des deux commutateurs.

Le pare-soleil s'ouvre automatiquement à l'ouverture du toit ouvrant.

Pour l'ouverture rapide du pare-soleil, appuyer complètement sur la partie arrière du commutateur (3) et la relâcher. Pour arrêter le pare-soleil à mi-course, appuyer une seconde fois sur le commutateur. Pour la fermeture

rapide du pare-soleil, appuyer entièrement sur la partie avant du commutateur (4) et la relâcher. Pour arrêter le pare-soleil à mi-course, appuyer une seconde fois sur le commutateur.

Fonction antipincement

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se referme, le dispositif antipincement détectera un obstacle et arrêtera sa fermeture à l'endroit de l'obstruction. Le toit ouvrant et le store retourneront alors dans la position d'ouverture complète ou d'aération. Pour refermer le toit ouvrant après l'élimination de l'obstruction, se reporter à la description des fonctions d'ouverture et de fermeture rapide, plus haut dans ce chapitre.

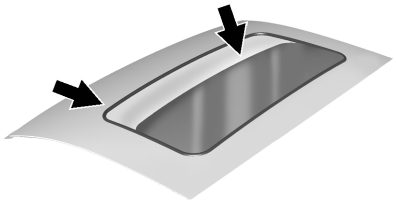

Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

L'écoulement d'eau visible dans le système d'évacuation de l'eau est normal.

✍ NOTES

Sièges et appuis-tête

Appuis-tête
Appuis-tête 3-2

Sièges avant
Réglage du siège 3-5
Réglage de commande électrique de siège 3-6
Réglage du support lombaire 3-6
Sièges à dossier inclinable 3-7
Sièges à mémoire 3-8
Sièges avant chauffés et ventilés 3-11

Sièges arrière
Sièges arrière 3-13
Accoudoir de siège arrière . . . 3-14

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 3-15
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Ceinture-baudrier 3-17
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 3-22
Rallonge de ceinture de sécurité 3-22
Vérification du système de sécurité 3-23
Entretien des ceintures de sécurité 3-23
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-24

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable . . . 3-24
Où se trouvent les sacs gonflables ? 3-27
Quand un sac gonflable doit-il se déployer ? 3-28
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? 3-29
De quelle façon le sac gonflable retient-il ? 3-29
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? 3-30
Système de détection des occupants 3-32
Réparation du véhicule muni de sacs gonflables 3-37
Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables 3-37
Vérification des sacs gonflables 3-38
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision 3-39

Sièges pour enfants
Enfants plus âgés 3-40
Bébés et jeunes enfants 3-42
Appareils de retenue pour enfant 3-45
Où installer l'appareil de retenue 3-47
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-48

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-56
Fixation des sièges pour enfants (siège arrière) 3-56
Fixation des sièges pour enfants (siège passager avant) 3-59

Appuis-tête

⚠ Avertissement

Si les appuis-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuis-tête de tous les occupants.

Si votre véhicule est équipé d'appuis-tête rabattables vers le bas, toujours les remettre en position complètement verticale quand un occupant est assis sur le siège.

Régler l'appui-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

La hauteur de l'appui-tête est réglable. Tirer l'appui-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appui-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

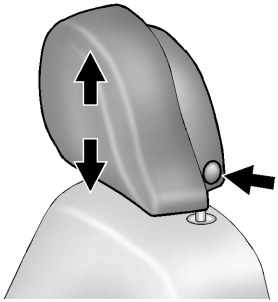

Pour abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appuie-tête et pousser l'appui-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appui-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

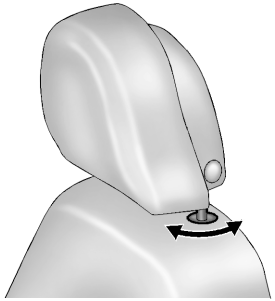

L'appuie-tête se règle vers l'avant ou l'arrière. Pour régler l'appuie-tête vers l'avant, saisir l'appuie-tête et tirer vers l'avant à la position bloquée désirée. Pour régler l'appuie-tête vers l'arrière, saisir l'appuie-tête et tirer vers l'avant complètement jusqu'au déverrouillage du mécanisme et la possibilité de retour à la position complètement reculée.

Les appuis-tête extérieurs avant ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges arrière

Les sièges arrière du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

La hauteur de l'appui-tête est réglable. Tirer l'appui-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appui-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

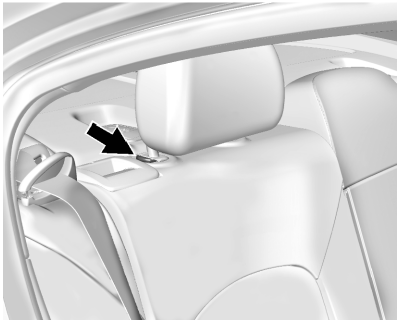

Pour abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appui-tête vers le bas. Essayer de déplacer

3-4 Sièges et appuis-tête

l'appui-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

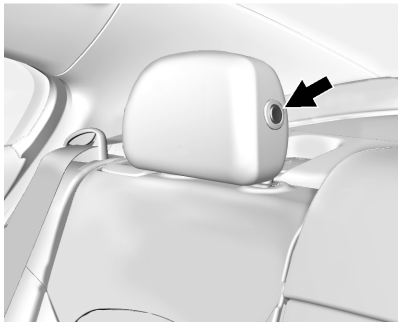

L'appuie-tête peut être rabattu en arrière afin d'offrir une meilleure visibilité quand la banquette arrière est inoccupée. Pour ce faire, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appuie-tête.

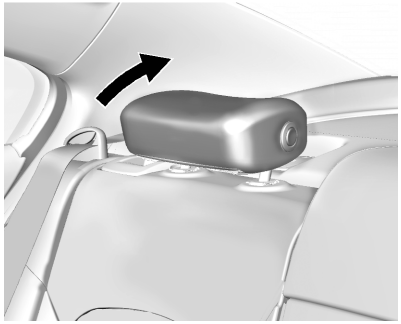

L'appuie-tête se rabat en arrière automatiquement.

Lorsque le siège est occupé par une personne ou un siège enfant, toujours retourner l'appuie-tête en position verticale totale. Lever l'appuie-tête et le tirer en avant jusqu'à se qu'il s'enclenche en position. Pousser et tirer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Toujours régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant.

Pour la pose d'un siège d'enfant sur le siège arrière, voir « Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48*.

Sièges avant

Réglage du siège

Position assise

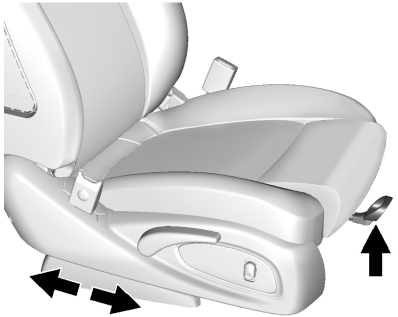

⚠ Avertissement

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous tentez de régler le siège du conducteur alors que le véhicule

(Suite)

Avertissement (Suite)

est en mouvement. Ne régler le siège du conducteur que quand le véhicule est immobile.

Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Réglage de la hauteur

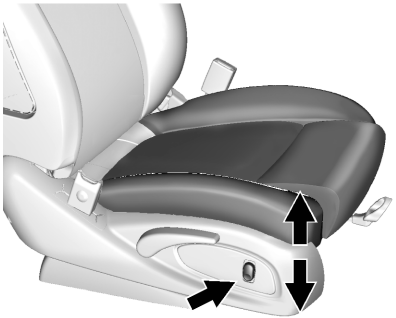

Appuyer et maintenir le haut ou le bas du commutateur pour soulever ou abaisser le siège. Relâchez le commutateur une fois la hauteur désirée atteinte.

Réglage de commande électrique de siège

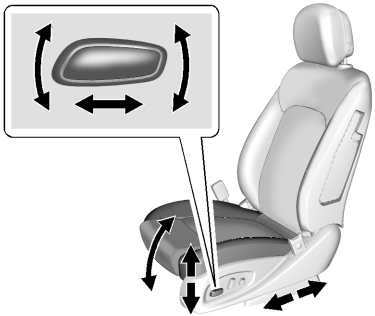

Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, déplacer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser tout le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Certains véhicules sont équipés d'une fonction qui active une vibration dans le siège du conducteur afin d'aider le conducteur à éviter les accidents. Voir *Systèmes d'assistance au conducteur à la page 9-56*.

Réglage du support lombaire

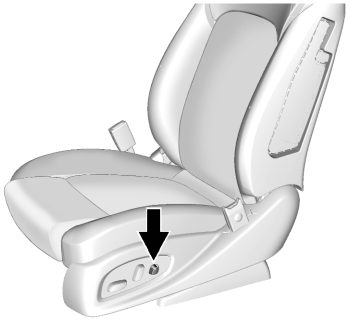

Pour ajuster le soutien lombaire :

- Maintenir enfoncé l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Si équipé, appuyer et maintenir enfoncé le haut ou le bas de la commande pour soulever ou abaisser le soutien lombaire.

Sièges à dossier inclinable

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

⚠ Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

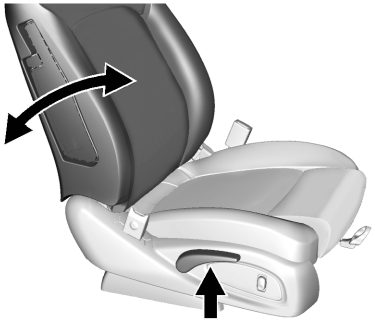

Pour incliner un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique

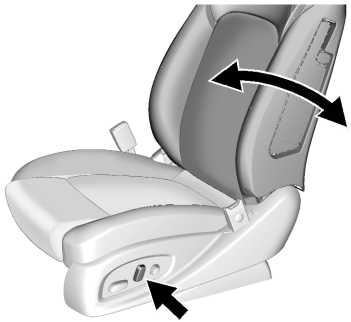

Pour régler un dossier de siège à commande électrique :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire

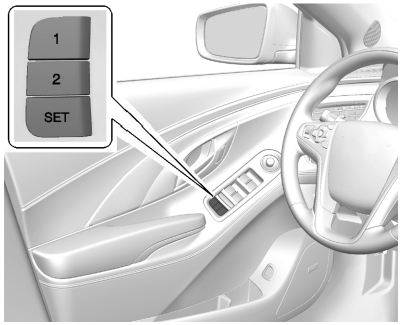

Si le véhicule en est équipé, les boutons « 1 », « 2 » et MEM sur la porte du conducteur, sont utilisés pour enregistrer manuellement et rappeler le siège du conducteur et les positions du rétroviseur extérieur.

Enregistrement des positions de mémoire

Pour enregistrer les positions dans les boutons « 1 » et « 2 » :

1. Ajuster le siège du conducteur, l'inclinaison du dossier et les deux rétroviseurs extérieurs aux positions de conduite désirées.
2. Appuyer et maintenir MEM (mémoire) et « 1 » en même temps et les maintenir enfoncés jusqu'à ce qu'un bip se fasse entendre.
3. Répéter les étapes 1 et 2 pour un second conducteur, à l'aide de « 2 ».

Rappel manuel des positions en mémoire

Si le véhicule est coupé ou s'il se trouve en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) mais pas en position de stationnement (P), presser et maintenir le bouton « 1 », « 2 » ou pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le bouton « 1 », « 2 » ou est relâché avant que les positions enregistrées soient atteintes, le rappel est interrompu.

Si le véhicule se trouve en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et en stationnement (P), presser et relâcher le bouton « 1 », « 2 » ou pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le contact est mis à la position OFF (hors fonction) avant d'avoir atteint les positions enregistrées, le rappel est interrompu.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis appuyer et maintenir la commande manuelle adéquate pour l'article de la mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en appuyant sur le bouton de mémorisation adéquat. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Rappel automatique des positions mémorisées (rappel de mémoire automatique)

La fonction de rappel automatique de mémoire rappelle automatiquement la position « 1 » ou « 2 » précédemment mémorisée pour le conducteur actuel lorsqu'il rentre dans le véhicule.

En fonction des fonctions de rappel mémoire automatique activées dans le menu de personnalisation du véhicule, les positions de mémoire « 1 » ou « 2 » sont rappelées des façons suivantes :

Pour activer le rappel quand l'option On - Driver Door Open (Marche - Porte conducteur ouverte) est sélectionnée dans le menu de personnalisation, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Sur les véhicules équipés de RKE, appuyer sur sur l'émetteur RKE et ouvrir la porte du conducteur.
- Sur les véhicules avec accès sans clé, appuyer sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée extérieure de porte du conducteur et ouvrir celle-ci. L'émetteur RKE doit être présent pour que la fonction de rappel s'active.
- Si la porte du conducteur est déjà ouverte, appuyer sur sur l'émetteur RKE pour activer le rappel.

Pour activer le rappel quand l'option On - At Ignition On (Marche - À la mise du contact) est sélectionnée dans le menu de personnalisation :

- Placer le contact d'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrer).

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur l'une des commandes de mémoire, de rétroviseur électrique ou de siège électrique. S'il est allumé, Activé au démarrage est sélectionné dans le menu de personnalisation du véhicule, en plaçant le contact sur arrêt (OFF), le rappel s'arrête également.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur ou la colonne de direction pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis appuyer sur la commande adéquate pour la zone qui n'est pas rappelée dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en ouvrant la portière du conducteur et en sur le bouton de l'émetteur du système de téléverrouillage (RKE) . Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Siège du conducteur à recul automatique

Cette fonction fait reculer le siège pour laisser plus de place au conducteur pour quitter le véhicule.

Pour activer, placer l'allumage en position OFF (arrêt) et ouvrir la portière du conducteur. Si la portière du conducteur est déjà ouverte, placer l'allumage en position OFF (arrêt) pour activer le rappel.

Cette fonction s'active ou se désactive à l'aide du menu de personnalisation du véhicule. Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur une des commandes de la mémoire ou des sièges à commande électrique.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur pendant le rappel de la position de recul, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande de siège électrique pendant deux secondes. Tenter de rappeler la position de recul à nouveau. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire pour réparation.

Sièges avant chauffés et ventilés

⚠ Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou en présence de douleur à la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.

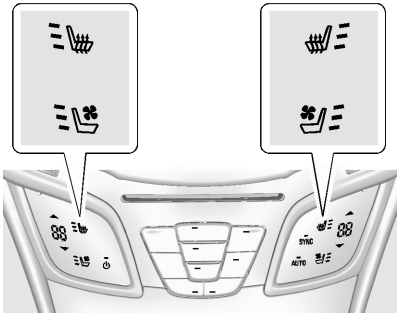

Boutons de siège chauffé et ventilé illustré, boutons de siège chauffant similaires

Les boutons (option) font partie du système de climatisation de l'empilement central. Pour fonctionner, le contact doit être mis et le système de commande de climatisation doit être en marche. Si le système de commande de climatisation est arrêté, appuyer sur le bouton ⏻ pour le mettre en marche.

3-12 Sièges et appuis-tête

Presser ou pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou , si équipé, pour ventiler le siège du conducteur ou du passager. Un siège ventilé comporte un ventilateur qui aspire ou propulse l'air à travers le siège. L'air n'est pas refroidi.

Appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Trois lumières allumées prés du symbole de siège chauffant ou aéré sur l'affichage de régulation du climat représentent la température la plus élevée et une seule lumière indique la plus basse.

Si les sièges chauffants sont en marche en position élevée, le niveau peut s'abaisser automatiquement après 30 minutes environ.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et ventilés automatiquement au démarrage à distance

Durant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou ventilés (selon l'équipement) peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud les sièges ventilés s'allument. Ces fonctions sont annulés à la mise du contact. Appuyer sur le bouton pour utiliser les sièges chauffés ou ventilés après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou ventilé sur le bouton ne s'allument pas lors d'un démarrage à distance.

La performance de température du siège chauffant d'un siège inoccupé peut être réduite. Cela est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Télédémarrage du véhicule à la page 2-11* et *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Sièges arrière

Pour rabattre le dossier de siège

Les deux côtés du dossier de siège peuvent être rabattus pour offrir plus d'espace de chargement. Rabattre un dossier de siège uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

⚠ Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.

Pour rabattre le dossier de siège :

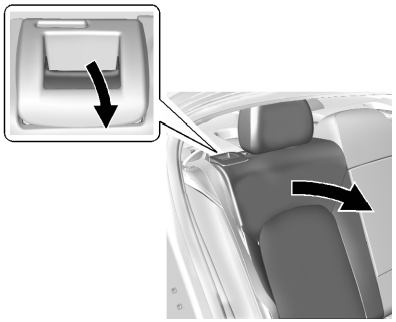

1. Tirer sur le levier situé sur le dessus du dossier de siège pour le déverrouiller.

   Une languette située près du levier de dossier de siège se soulève lorsque le dossier est déverrouillé.

2. Rabattre le dossier.

   Au besoin, répéter les opérations pour rabattre l'autre dossier de siège.

Relevage du dossier de siège

⚠ Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Pour relever un dossier de siège :

1. Lever le dossier du siège vers le haut puis le repousser en arrière pour le bloquer en place. S'assurer que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée ou coincée dans le dossier de siège.

   Une languette située près du levier de dossier de siège se rétracte lorsque le dossier est verrouillé en place.
2. Pousser et tirer le haut du dossier pour s'assurer qu'il est bloqué en place.
3. Au besoin, répéter les opérations pour lever l'autre dossier de siège.

Lorsque le siège n'est pas utilisé, il devrait être verrouillé en position verticale.

Accoudoir de siège arrière

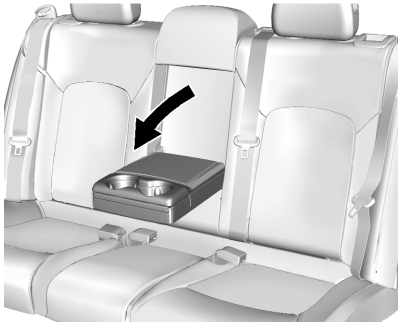

Le siège arrière est doté d'un accoudoir au centre du dossier. Abaisser l'accoudoir pour accéder aux deux porte-gobelets et au compartiment de rangement.

Pour le replier, soulever l'accoudoir et le pousser vers l'arrière jusqu'à ce qu'il soit au niveau du dossier de siège.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sanglés correctement.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-16*.

Efficacité des ceintures de sécurité

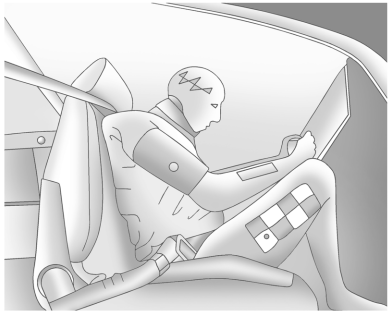

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité !

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble.

La durée d'arrêt est plus longue lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité ?

A: C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Le risque de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquer et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité ?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination *avec* les ceintures de sécurité - ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés à la page 3-40* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-42*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité ! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

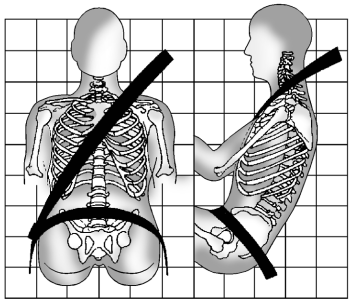

- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.
- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.

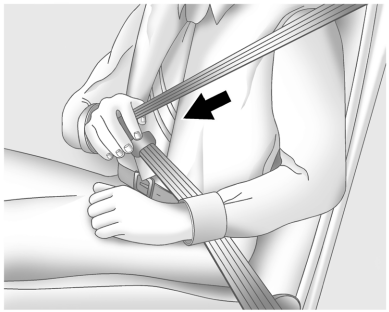

2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

   Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

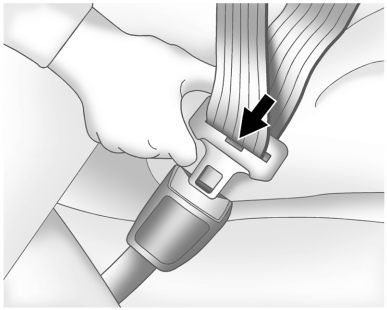

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Extenseur de ceinture de sécurité à la page 3-22*.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

   Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière » plus loin dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.

4. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

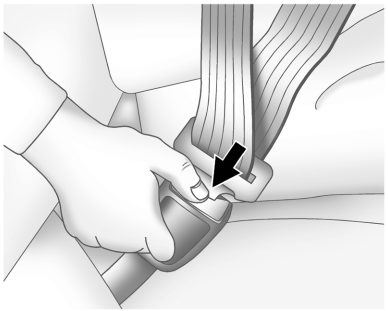

Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager avant droit.

Régler la hauteur pour que la partie épaule de la ceinture soit sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher. Un mauvais réglage de la hauteur de la ceinture peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Voir *Port adéquat des ceintures de sécurité à la page 3-16*.

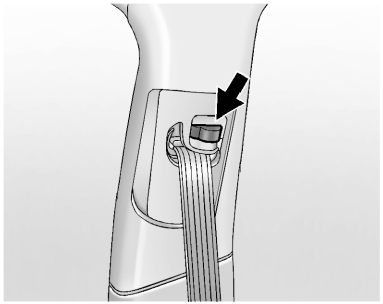

Appuyer sur le bouton de déverrouillage et déplacer le dispositif de réglage à la position désirée. Le dispositif peut être déplacé vers le haut en poussant la glissière vers le haut. Après le réglage, tenter d'abaisser le dispositif sans pousser sur le bouton de déverrouillage pour s'assurer du verrouillage.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de tendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal et quasi frontal modéré à fort si les conditions d'activation des tendeurs sont réunies.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicules doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après une collision à la page 3-24*.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Ce véhicule peut être équipé de guides de confort des ceintures épaulières arrière. Sinon, les guides peuvent être disponibles chez votre concessionnaire. Ils rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés et correctement réglés, ils éloignent la ceinture du cou et de la tête.

Il y a un guide de confort pour chaque place latérale extérieure arrière. Voici la façon d'installer les guides de confort et de vous servir des ceintures de sécurité :

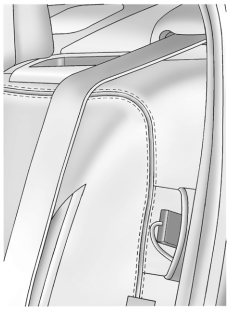

1. Retirer le guide de sa pochette de rangement située sur le côté de siège.

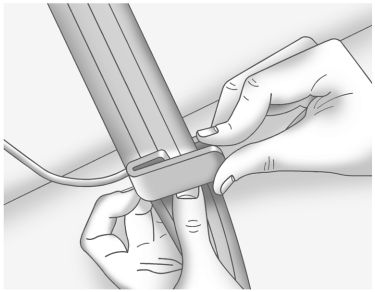

2. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.

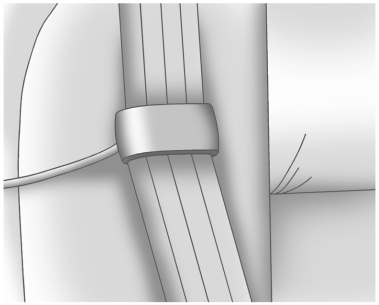

3. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver sous la ceinture et le guide de confort doit être sur la ceinture.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

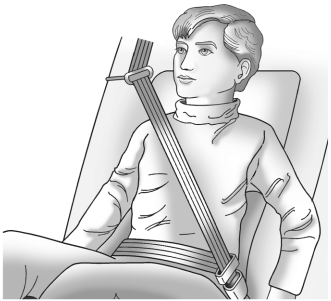

4. Bouclez, positionnez et débouclez la ceinture de sécurité comme décrit précédemment dans cette section. Assurez-vous que la partie épaule de la ceinture passe sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

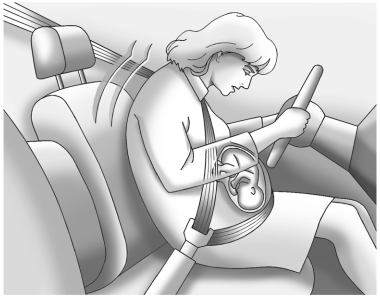

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, le concessionnaire permettra d'obtenir une rallonge. Lors de la commande, porter le plus gros manteau possible pour être certain que la ceinture

sera adaptée. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes ; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

De temps en temps, vérifier le bon fonctionnement du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct. Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-16*.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité à la page 3-23*.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision

⚠ Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager assis directement derrière le passager avant extérieur.

- Des sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges pour les passagers extérieurs de la deuxième rangée.

Tous les sacs gonflables possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) gravé sur le garnissage ou une étiquette fixée près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité

(Suite)

Avertissement (Suite)

vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler ? à la page 3-28*.

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs de protection complémentaires » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, lire *Enfants plus âgés à la page 3-40* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-42*.

Le groupe d'instruments du tableau de bord comporte un témoin de disponibilité de sac gonflable comportant le symbole de sac gonflable. Le système vérifie l'intégrité du circuit électrique du sac gonflable et signale l'existence d'un problème électrique. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

Où se trouvent les sacs gonflables ?

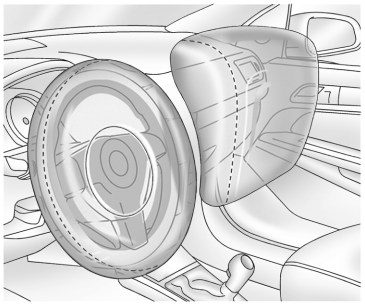

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.

Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.

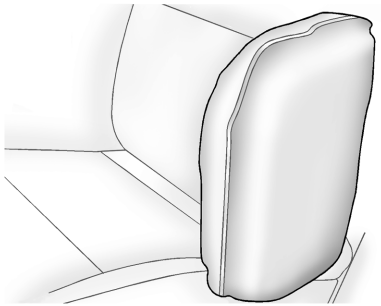

Siège arrière côté conducteur illustré, siège arrière côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux de seconde rangée intégrés au siège se trouvent dans les côtés de dossier du siège le plus proche de la porte.

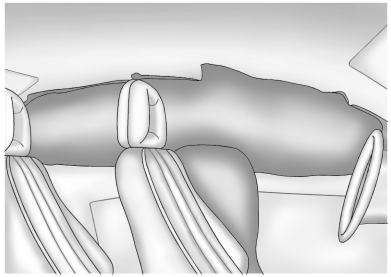

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de seconde rangée se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de

(Suite)

Avertissement (Suite)

glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer ?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sacs gonflables à la page 3-24*. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti, si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-27*.

De quelle façon le sac gonflable retient-il ?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler ? à la page 3-28*.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux montés dans les sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-27*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration

(Suite)

Avertissement (Suite)

après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est équipé d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes, d'allumer le plafonnier et les feux de détresse, et de couper l'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. Vous pouvez reverrouiller les portes et éteindre le plafonnier ainsi que les feux de détresse à l'aide des commandes prévues à cet effet.

⚠ Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme

(Suite)

Avertissement (Suite)

le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement et confidentialité des données du véhicule à la page 13-16* et *Enregistreurs de données d'évènements à la page 13-17*.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac

gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection des occupants

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.

États-Unis

Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou le symbole correspondant sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal de passager, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se

(Suite)

Avertissement (Suite)

déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour enfant.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.

Le système de détection des occupants est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant extérieur chaque fois qu'il détecte qu'une personne adulte est bien installée dans le siège passager avant extérieur. Lorsque le système de détection des occupants permet l'activation du sac gonflable, le témoin d'activation

s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est

(Suite)

Avertissement (Suite)

défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des sièges pour enfants (siège arrière) à la page 3-56* ou *Fixation des sièges pour enfant (siège passager avant) à la page 3-59*.
5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appui-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appui-tête. Se reporter à *Appuis-tête à la page 3-2*.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver ou non le sac gonflable pour enfant dans un dispositif de retenue pour enfant, en fonction de la taille de l'enfant. Il est préférable de fixer le dispositif de retenue d'enfant sur un siège arrière.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège.

Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage, un ordinateur portable ou d'autres appareils électroniques.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

⚠ Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager.

Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-37* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Un siège humide peut affecter l'efficacité du système de détection de passager. Voici comment :

- Le système de détection de passager peut désactiver le sac gonflable frontal de passager quand du liquide mouille le siège. Si cela se produit, le témoin de désactivation s'allume et le témoin de sac gonflable du groupe d'instruments s'allume aussi.
- Du liquide répandu sur le siège et qui n'a pas pénétré rend plus probable que le système de détection de passager active le sac gonflable frontal du passager lorsqu'un siège pour enfant ou un enfant se trouve sur le siège. Si le sac gonflable frontal de passager est en fonction, le témoin de mise en fonction s'allume aussi.

Si le siège passager est humide, le sécher immédiatement. Si le témoin de sac gonflable est allumé, ne pas poser de siège pour enfant ni

permettre à quiconque de s'asseoir dans ce siège. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17* pour d'importantes informations de sécurité.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

⚠ Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation du véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-14*.

⚠ Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les

(Suite)

Avertissement (Suite)

connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables

L'installation d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale, peut empêcher le bon fonctionnement du système de sacs gonflables. Le fonctionnement du système de sacs gonflables peut également être affecté par la modification des parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic de sac gonflable, du volant, du tableau de

bord, de l'un des modules de sac gonflable, du garnissage de plafond ou de montant, des capteurs avant, des capteurs d'impact latéraux ou du câblage de sac gonflable.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent.

Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-32*.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de différentes tailles à la page 10-72* pour d'importantes informations supplémentaires.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle à la page 13-4*.

Vérification des sacs gonflables

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

⚠ Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-27*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

⚠ Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire réparer immédiatement le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17* pour de plus amples informations.

Le véhicule avec eAssist possède une batterie haute tension et une batterie 12 V standard. Si un sac gonflable se gonfle ou si le véhicule a été impliqué dans une collision, le système de détection du véhicule peut couper le circuit haute tension. Dans ce cas, la batterie haute tension est déconnectée et le véhicule ne charge pas la batterie 12 V ou le circuit électrique. Le véhicule peut démarrer mais il

s'arrête lorsque la batterie 12 V est déchargée. Lorsque la batterie 12 V est déchargée, le véhicule ne démarre pas et la fonction de démarrage par batterie auxiliaire embarquée est désactivée. La lampe indicatrice de disponibilité de sac gonflable et/ou le témoin de la batterie 12 V sont affichés. Pour que le véhicule fonctionne à nouveau, il doit être réparé par votre concessionnaire.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés

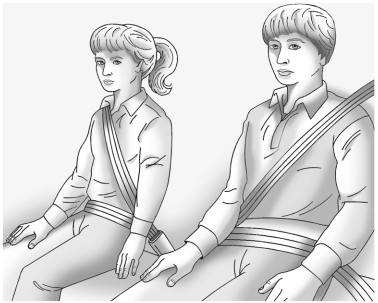

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur son épaule ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-17*. Si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur son épaule, revenir au siège d'appoint.

- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité ?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses.

Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-17*.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.

⚠ Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants ! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.

⚠ Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège avant droit. Le placer dans un siège arrière.
Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.

Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires ?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles.

Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et au cou lors d'une collision, les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet. Lors d'une collision, si un bébé est installé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière, les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié, orienté vers l'arrière.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

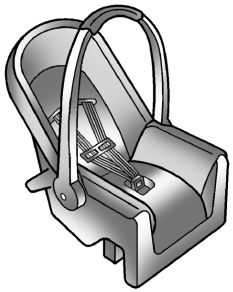

Siège pour enfant orienté vers l'arrière

Un siège pour bébé orienté vers l'arrière assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

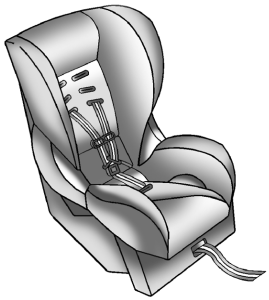

Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

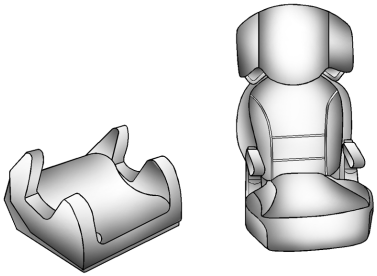

Sièges d'appoint

Un siège d'appoint est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ Avertissement

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être fixé dans le véhicule. Les systèmes de siège d'enfant doivent être fixés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Voir *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48*. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège d'enfant supplémentaire, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et qui se trouvent sur le siège d'enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège d'enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-32* pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Les sièges d'enfants et les sièges rehausseur varient énormément en taille et certains peuvent s'adapter à certaines positions de sièges mieux que d'autres. S'assurer toujours que le siège enfant soit correctement fixé.

Selon l'endroit où vous placez le siège enfant et la taille du siège, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ensembles adjacents de ceinture de sécurité ou aux systèmes de VERROUILLAGE pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'endroit où est installé le siège d'enfant, veiller à le fixer correctement.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant dans le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, c'est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant

ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation et l'ancrage supérieurs.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité, au lieu du système d'ancrage LATCH, lorsque ce poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Tous les sièges du véhicule et tous les sièges d'enfant ne disposent pas d'ancrages inférieurs et de fixations ou bien d'ancrage de sangle supérieure et de fixations.

Ancrages inférieurs

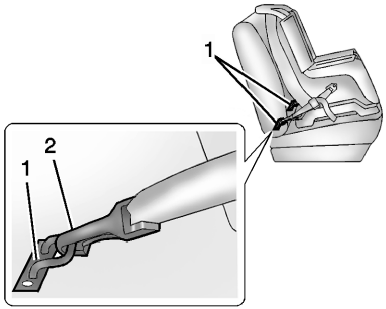

Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure

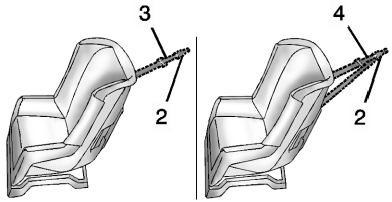

Une sangle supérieure (3, 4) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (2) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'une seule fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives au siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure

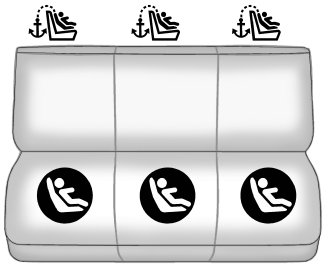

Siège arrière

(Ancrage de sangle supérieure): Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

(Ancrage inférieur): Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Pour permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque position d'ancrage arrière comporte une étiquette située près de la nervure entre le dossier du siège et le coussin du siège.

Pour aider à repérer les ancrages de sangle supérieure, le symbole correspondant se trouve sur le couvercle.

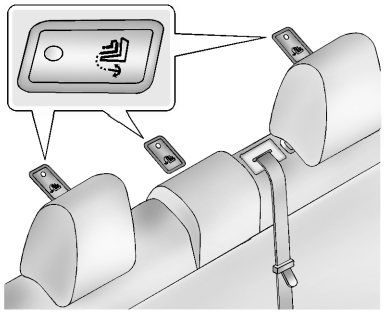

Les ancrages de sangle supérieure sont situés sous les couvercles du panneau de remplissage, derrière le siège arrière. Veiller à utiliser un ancrage du même côté du véhicule que la position assise sur laquelle sera placé le siège pour enfant.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-47* pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ Avertissement

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les

(Suite)

Avertissement (Suite)

instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

⚠ Avertissement

Chaque support de sangle supérieure et chaque ancrage inférieur du véhicule est conçu pour maintenir un seul siège d'enfant. Si vous attachez plusieurs sièges d'enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une cassure de l'ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d'enfant par ancrage.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Boucler toute ceinture de sécurité inutilisée derrière le siège enfant de manière à ce que l'enfant ne puisse l'atteindre. Tirer complètement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour engager le système de blocage, si le véhicule en est équipé, après avoir installé le siège enfant.

⚠ Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.

(Suite)

Attention (Suite)

Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-47*.

Il est impossible de fixer en même temps trois sièges pour enfant au siège arrière à l'aide des ancrages du système LATCH, mais vous pouvez en installer deux. Pour ce faire, installer le premier siège pour enfant LATCH à l'arrière droite, et le second, soit au centre, soit à l'arrière gauche. S'il faut installer un siège pour enfant à l'arrière gauche et un autre au centre, il faudra fixer ce dernier à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule au lieu des ancrages LATCH.

Se reporter à l'illustration suivante pour voir les ancrages à utiliser.

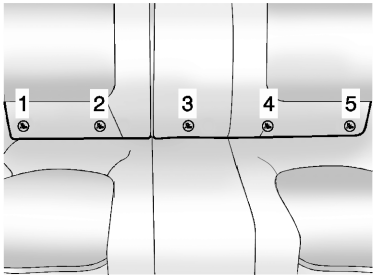

Le siège arrière comporte cinq ancrages LATCH inférieurs.

- Utiliser les ancrages 1 et 2 pour installer un siège pour enfant au moyen du système LATCH à la place assise arrière droite.

- Utiliser les ancrages 3 et 4 pour installer un siège pour enfant au moyen du système LATCH à la place assise arrière centrale.
- Utiliser les ancrages 4 et 5 pour installer un siège pour enfant au moyen du système LATCH à la place assise arrière gauche.

Il est interdit d'installer des sièges pour enfant avec LATCH aux positions d'assise centrale et arrière gauche.

S'assurer de fixer le siège pour enfant aux bons points d'ancrage.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges pour enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège pour enfant pour fixer les sièges.

Certains sièges pour enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

   Si l'appuie-tête nuit à l'installation appropriée du siège pour enfant, on peut l'enlever. Se reporter à « Dépose et réinstallation de l'appuie-tête » à la fin de cette section.

   1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :
   2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.

   Ouvrir le couvercle pour exposer l'ancrage.

2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège pour enfant et suivre les instructions suivantes :

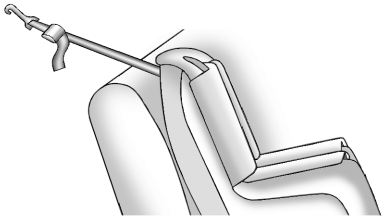

Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête ou si l'appuie-tête a été enlevé et si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

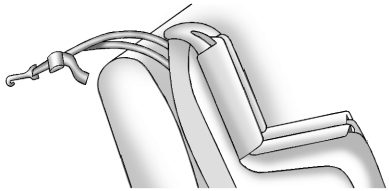

Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête ou si l'appuie-tête a été enlevé et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

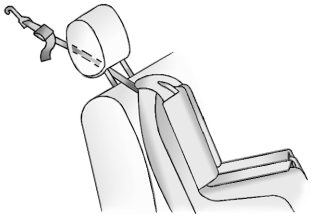

Si la position utilisée comporte un appuie-tête réglable et qu'une sangle unique est utilisée, acheminer la sangle sous l'appuie-tête et entre les tiges de celui-ci.

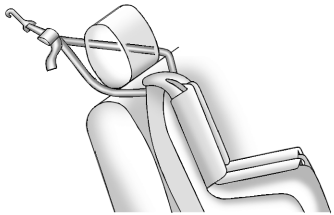

Si la position utilisée possède un appuie-tête ajustable et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache autour de l'appuie-tête.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Dépose et repose de l'appuie-tête

Les appuie-tête extérieurs arrière peuvent être déposés s'ils nuisent à l'installation appropriée d'un siège pour enfant.

Pour déposer l'appui-tête :

1. Replier partiellement le dossier vers l'avant. Voir *Sièges arrière à la page 3-13* pour de plus amples renseignements.

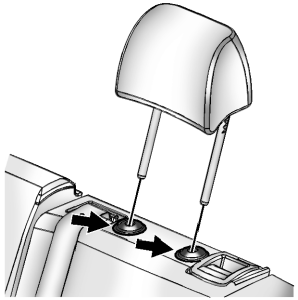

2. Presser les deux boutons sur les tiges de l'appuie-tête en même temps et tirer l'appuie-tête vers le haut.
3. Ranger l'appuie-tête dans le coffre du véhicule.
4. Lorsque le siège d'enfant est retiré, reposer l'appuie-tête avant d'utiliser la position assise.

⚠ Avertissement

Si les appuis-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuis-tête de tous les occupants.

Pour reposer l'appui-tête :

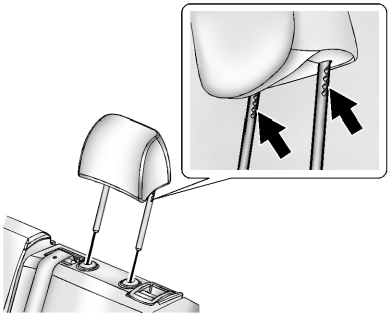

1. Insérer les tiges de l'appuie-tête dans les trous sur le dossier du siège. Les encoches sur les tiges doivent être tournées vers le côté conducteur du véhicule.
2. Pousser l'appuie-tête vers le bas.

   Si nécessaire, presser le bouton de relâchement de réglage de hauteur pour enfoncer davantage l'appuie-tête. Voir *Appuis-tête à la page 3-2*.
3. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour vous assurer qu'il est bloqué en place.

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision

⚠ Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des sièges pour enfants (siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle

supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Si le siège pour enfant ne possède pas de système LATCH (dispositif de verrouillage), vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour le fixer. S'assurer de bien suivre les directives jointes au siège pour enfant. Attacher l'enfant dans le siège pour enfant dans les conditions indiquées et conformément aux directives données.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-47*.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.

   Si l'appuie-tête interfère avec la bonne installation du siège enfant, l'appuie-tête peut être retiré. Voir « Dépose et repose de l'appuie-tête » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48*.

2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

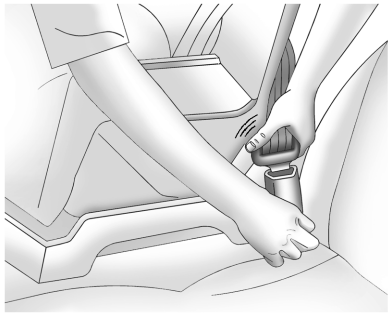

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

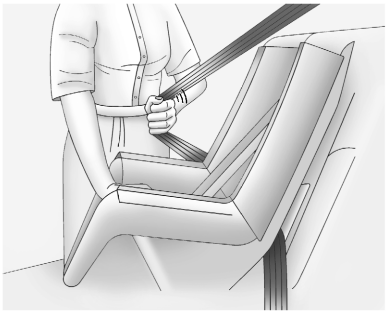

4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

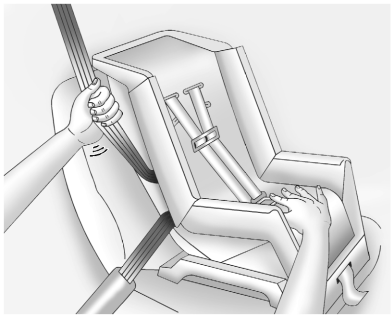

5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture. Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.
6. Si le siège pour enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48* pour plus d'informations.
7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher. Si l'appuie-tête a été retiré, le reposer avant d'utiliser la position assise. Voir « Dépose et repose des appuis-têtes » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48* pour davantage d'informations sur l'installation correcte des appuis-têtes.

Fixation des sièges pour enfants (siège passager avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-47*.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-32* et *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant

(Suite)

Avertissement (Suite)

droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant

(Suite)

Avertissement (Suite)

orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-32* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-48* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège pour enfant.

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.

   Quand le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable de passager extérieur avant, le témoin de sac gonflable hors fonction de la lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

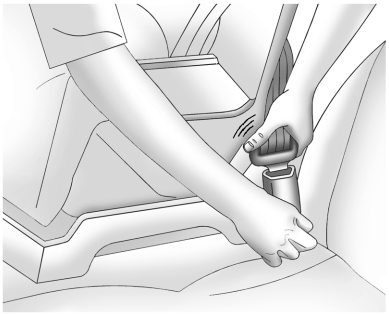

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

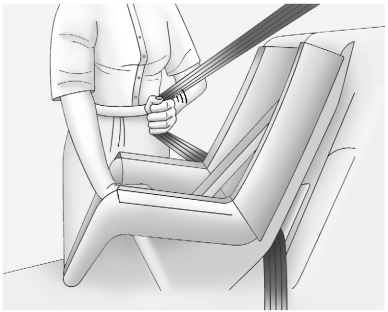

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

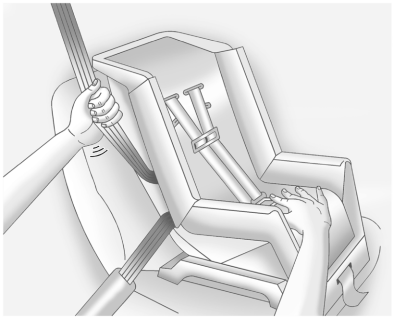

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Si le sac gonflable est désactivé, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection du passager à la page 3-32* pour de plus amples informations.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

Rangement

Compartiments de rangement
Compartiments de rangement 4-1
Boîte à gants 4-1
Remisage avant 4-1
Rangement de la console centrale 4-2

Caractéristiques additionnelles de rangement
Filet d'arrimage 4-2

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants

La boîte à gants se trouve du côté passager du tableau de bord. Lever le levier pour ouvrir la boîte à gants.

Remisage avant

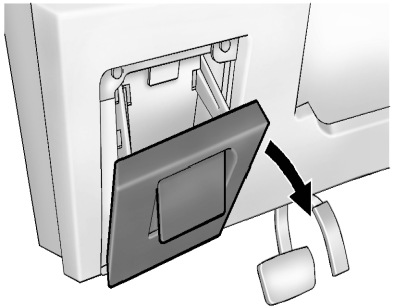

Tirer sur la poignée et tirer le couvercle vers le bas pour ouvrir.

Rangement de la console centrale

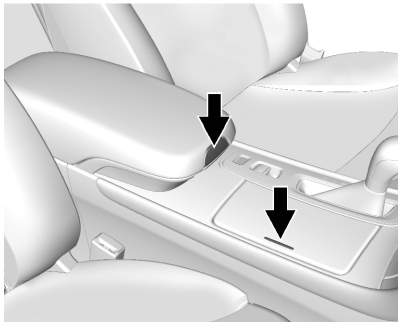

Il existe du rangement dans l'accoudoir de console centrale. Appuyer sur le bouton pour y accéder. Une prise de courant accessoire, un port USB et un lecteur de carte SD s'y trouvent. Se reporter à *Prises électriques à la page 5-6* et au manuel d'infodivertissement.

Il existe des porte-gobelets dans la console centrale, près du levier de changement de rapport. Appuyer sur le bouton pour y accéder.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Filet d'arrimage

Utiliser le filet de commodité du coffre pour ranger de petits objets le plus en avant possible. Le filet ne peut être utilisé pour ranger des objets lourds. Fixer le filet avec l'ouverture vers le haut. Fixer les boucles aux crochets du panneau arrière du coffre.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant 5-3
Commandes au volant 5-3
Volant de direction chauffant 5-4
Klaxon 5-4
Essuie-glace/lave-glace avant 5-4
Boussole 5-6
Horloge 5-6
Prises électriques 5-6

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Combiné d'instruments 5-10
Compteur de vitesse 5-13
Compteur kilométrique 5-14
Tachymètre 5-14
Jauge de carburant 5-14
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 5-15
Rappels de ceinture de sécurité 5-16
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 5-17
Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-18
Témoin du système de charge 5-19
Témoin d'anomalie 5-19
Témoin du système de freinage 5-23
Témoin de frein électrique de stationnement 5-23
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique . . . 5-24
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) 5-24
Témoin d'avertissement de changement de voie (LDW) 5-25
Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-25
Indicateur de traction désactivée 5-26
Témoin StabiliTrak[MD] arrêté 5-26
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Témoin de température du liquide de refroidissement 5-27
Témoin de pression des pneus 5-28
Témoin de pression d'huile pour moteur 5-28
Témoin de bas niveau de carburant 5-29
Témoin de sécurité 5-29
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-30
Éclairage de phare antibrouillard avant 5-30
Carillon de rappel des phares 5-30
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 5-31
Témoin de porte entrouverte 5-31

Affichages d'information
Transmissions de puissance (eAssist uniquement) 5-32
Information sur l'énergie (eAssist uniquement) 5-33
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-33
Affichage à tête haute (HUD) 5-38

Messages du véhicule
Messages du véhicule 5-42
Messages de tension et de charge de batterie 5-42
Messages du circuit de frein 5-43
Messages de boussole 5-43
Messages de régulateur de vitesse 5-44
Messages de porte ouverte 5-44
Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur 5-45
Messages d'huile moteur 5-46
Messages de puissance du moteur 5-47
Messages du circuit d'alimentation en carburant 5-47
Messages de clé et de serrure 5-47
Messages de lampes 5-48
Messages de dispositif de détection d'objet 5-48
Messages du système de commande suspension 5-50
Messages de système de sac gonflable 5-51
Messages de sécurité 5-51
Messages de réparation du véhicule 5-51
Messages de démarrage du véhicule 5-52
Messages de pneu 5-52
Messages de la boîte de vitesses 5-53
Messages de vitesse du véhicule 5-53
Messages de glace 5-54

Personnalisation du véhicule
Personnalisation du véhicule 5-54

Système de télécommande universelle
Système de télécommande universelle 5-61
Programmation du système de télécommande universelle 5-61
Fonctionnement de la télécommande universelle 5-64

Commandes

Réglage du volant

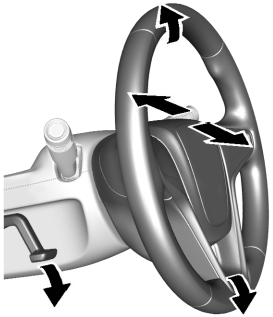

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou le bas.
3. Tirer ou pousser le volant vers ou à l'écart du corps.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

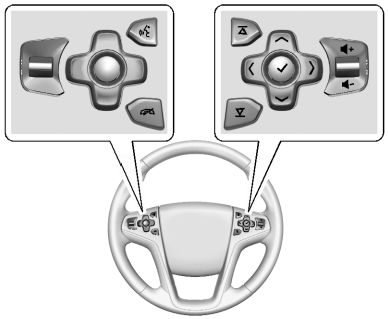

Sur les véhicules avec commandes audio au volant, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

(appuyer pour parler): Appuyer pour interagir avec les fonctions disponibles Bluetooth[MD], OnStar[MD] ou le système de navigation (option).

(fin d'appel): Appuyer pour refuser un appel entrant ou mettre fin à l'appel actuel. Appuyer pour mettre en sourdine ou rétablir le système infodivertissement.

< ou > (précédente ou suivante): Appuyer pour passer à la zone précédente ou suivante de l'affichage ou au menu précédent ou suivant.

∧ ou ∨ (suivante ou précédente): Appuyer pour monter ou descendre dans une liste. Appuyer pour monter ou descendre dans une page.

✓ (sélectionner): Appuyer pour sélectionner une option de menu en surbrillance.

⏆ ou ⏇ (présélection suivante ou précédente): Appuyer pour atteindre le favori suivant ou précédent en écoutant la radio. Appuyer pour atteindre la piste suivante ou précédente en écoutant une source de médias.

+ ou − (Volume: Presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Volant de direction chauffant

(Volant de direction chauffant): En cas de volant de direction chauffant, appuyer pour mettre en marche ou arrêter le système. Un témoin du bouton s'allume lorsque la fonction est en marche. Le chauffage du volant peut commencer après trois minutes.

Klaxon

Presser sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

Essuie-glace/lave-glace avant

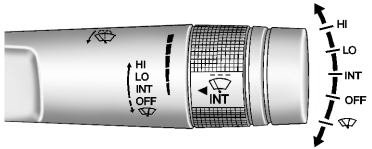

Le levier d'essuie-glace/de lave-glace avant est situé sur le côté droit de la colonne de direction. Lorsque le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN (en fonction/marche), déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de l'essuie-glace.

HI: Utilisé pour des balayages rapides.

LO: Utilisé pour des balayages lents.

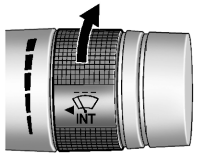

INT : (balayages intermittents): Placer le levier à la position INT pour des balayages intermittents, puis faire tourner la bande vers le haut à la position INT pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour diminuer cette fréquence.

OFF (arrêt): S'utilise pour arrêter l'essuie-glace.

(bruine): Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

↓ **(lave-glace avant):** Tirer le levier d'essuie-glace vers vous pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier d'essuie-glace est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace, se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-28*.

⚠ Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Les balais endommagés doivent être remplacés. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glace à la page 10-35*.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace.

Position d'arrêt d'essuie-glace

Si le commutateur d'allumage est mis en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) pendant que les essuie-glace occupe la position LO (faible), HI (élevée) ou INT, les essuie-glace s'arrêteront immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite mis hors fonction avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le commutateur d'allumage est mis en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction) pendant que l'essuie-glace fonctionne pour le lavage du pare-brise, l'essuie-glace continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), de StabiliTrak[MD] et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap. Voir *Messages de la boussole à la page 5-43* pour les messages pouvant être affichés pour la boussole.

Horloge

Réglage de l'heure et de la date

Pour régler l'heure ou la date :

1. Sélectionner Réglages (réglages) à la page d'accueil, puis sélectionner Time and Date Settings (réglages d'heure et de date).
2. Sélectionner la fonction voulue.

Pour régler l'heure ou la date, appuyer sur ∧ ou ∨ pour modifier l'heure, les minutes, le matin ou l'après-midi, le jour, le mois ou l'année.

Pour modifier le réglage 12-24h, appuyer sur le bouton 12-24h.

Pour activer et désactiver le réglage automatique, appuyer sur le bouton Auto Set (réglage automatique).

Si la synchronisation automatique est activée, l'heure affichée sur l'horloge peut ne pas se mettre à jour immédiatement en entrant dans un nouveau fuseau horaire.

Appuyer sur ◀ Retour (retour) pour rejoindre le dernier menu et enregistrer les modifications ou sur ⌂ pour revenir à la page d'accueil.

Prises électriques

Les prises électriques des accessoires peuvent être utilisées pour brancher un équipement électrique tel qu'un téléphone portable ou un lecteur MP3.

Il existe deux prises de courant auxiliaires : un sous l'accoudoir à l'intérieur de l'espace de rangement de la console centrale et un à l'arrière de la console centrale au plancher.

La prise de sortie est alimentée lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (contact mis/marche) ou ACC/ACCESSORY

(accessoires), ou jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte dans les 10 minutes suivant l'arrêt du véhicule. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-28*.

Ouvrir le couvercle protecteur pour utiliser la prise de courant.

Certains accessoires électriques pourraient être incompatibles avec la prise de courant et surcharger les fusibles du véhicule ou de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Au moment d'installer des appareils électriques, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter *Équipement électrique après-vente à la page 9-82*.

⚠ Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Courant alternatif 110 V de la prise d'alimentation

Le véhicule peut être doté d'une prise de courant pouvant être utilisée pour brancher un équipement électrique utilisant 150 watts au maximum.

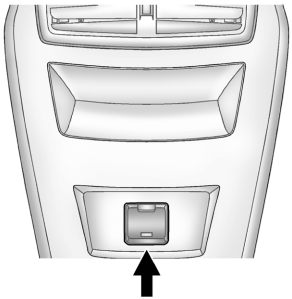

La prise de courant se trouve à l'arrière de la console centrale.

Un témoin intégré à la prise s'allume lorsque la prise est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est mis, qu'un équipement exigeant moins de 150 watts est branché dans la prise et qu'aucune de panne de système n'est détectée.

Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou que l'équipement n'est pas entièrement branché dans la prise.

Si vous tentez de brancher un équipement qui utilise plus de 150 watts ou si une panne du système est détectée, l'équipement fonctionne pendant une brève période, puis s'éteint. Un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'élément et le rebrancher ou désactiver l'alimentation à distance des accessoires (RAP), puis le réactiver. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-28*.

Un usage prolongé de la prise de courant à une charge maximale de 150 watts peut causer une surchauffe de la prise, qui s'éteint alors automatiquement. L'alimentation est rétablie lorsqu'un équipement respectant cette limite est branché dans la prise et qu'une défaillance du système n'est pas détectée.

La prise de courant n'est pas conçue pour les équipements ci-dessous et pourrait ne pas fonctionner correctement si un de ces équipements est branché :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé tels que : Réfrigérateurs à compresseur et outils électriques.
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière tels que : Couvertures électriques à microprocesseur, lampes tactiles, etc.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Les témoins d'avertissement s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle ou réelle de l'une des fonctions du véhicule. Souvent les indicateurs et témoins fonctionnent de concert pour signaler une défaillance dans le véhicule.

Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé en roulant ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la section expliquant quoi faire. Suivre les instructions indiquées dans ce guide. Il peut être coûteux – et même dangereux – de tarder à faire réparer votre véhicule.

Combiné d'instruments

Unités anglaises affichées, métriques similaires

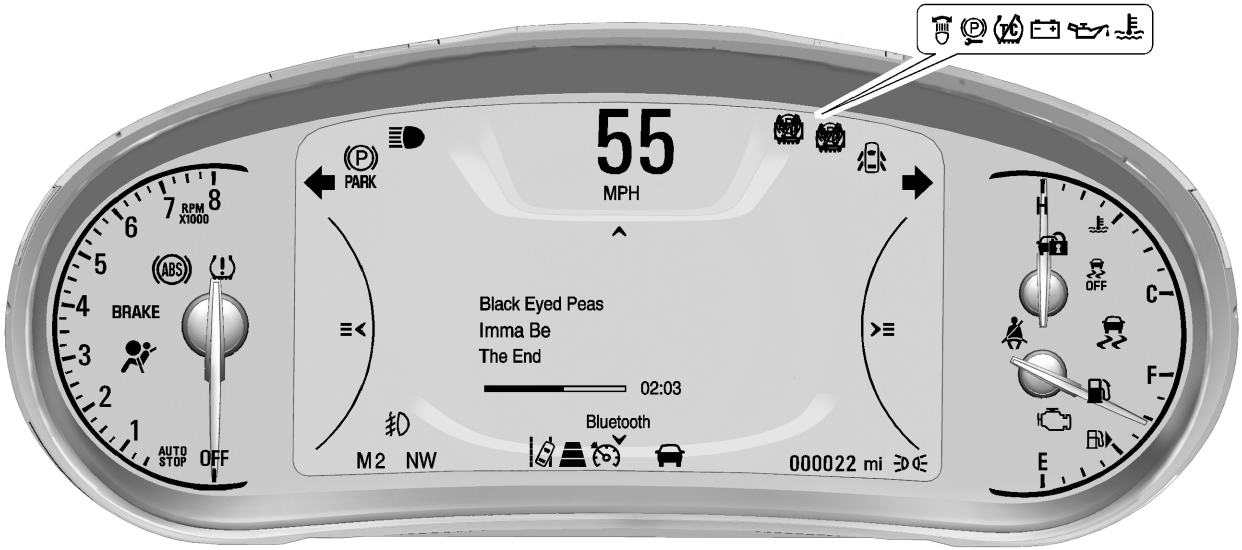

eAssist en anglais est affiché, eAssist en unités métriques est similaire

Menu du groupe d'instruments

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.

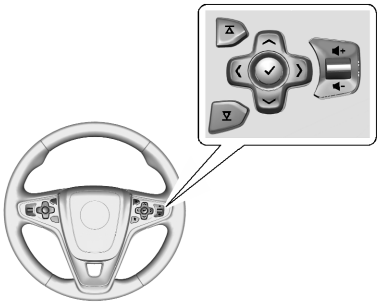

Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur < pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser ∧ ou ∨ pour parcourir la liste des applications disponibles. Toutes les applications ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

- Info App (application d'information) : ici, vous pouvez visualiser les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB) sélectionnés. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*.
- Audio
- Phone (téléphone)
- Navigation
- Paramètres

Audio

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application audio. Ensuite, appuyer sur > pour accéder au menu Audio. Dans le menu Audio, naviguer pour rechercher de la musique, sélectionner des favoris ou modifier la source audio.

Phone (téléphone)

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application du téléphone. Ensuite, appuyer sur > pour accéder au menu du téléphone. Dans le menu du téléphone, si aucun appel téléphonique n'est actif, afficher les appels récents, parcourir les contacts ou sélectionner des favoris. Si un appel est actif, mettre le téléphone en sourdine ou rétablir le son ou basculer entre le mode mains-libres et le mode de combiné.

Navigation

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application de navigation. Ensuite, appuyer sur > pour accéder au menu de navigation. Si aucun itinéraire n'est actif, vous pouvez reprendre le dernier itinéraire et activer/désactiver les invites vocales. Si un itinéraire est actif, appuyer sur ✓ pour annuler le guidage d'itinéraire ou activer/désactiver les invites vocales.

Paramètres

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application de paramétrage. Utiliser ∧ ou ∨ pour faire défiler les éléments du menu de paramétrage.

Units (Unités): Appuyer sur >, quand Unités est affiché, pour accéder à ce menu des unités. Choisir les unités anglaises ou métriques en appuyant sur ✓ quand l'élément voulu se trouve en surbrillance.

Thèmes d'affichage: Appuyer sur > pendant l'affichage de Display Themes (thèmes d'affichage) pour accéder au menu. Choisir Sport ou Touring en appuyant sur ✓ pendant que l'élément désiré est mis en évidence.

Info Pages (Pages d'information): Appuyer sur >, quand Info Pages (pages d'information) est affiché, pour accéder au menu des pages d'information et sélectionner les éléments à afficher dans l'application d'information. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*.

Avertissement de vitesse: L'écran Speed Warning (avertissement de vitesse) permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur > lorsque cet écran est affiché. Appuyer sur ∧ ou ∨ pour régler la valeur. Appuyer sur ✓ pour régler la vitesse. Quand la vitesse est réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur ✓ lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Information logicielle: Affiche l'information au sujet du logiciel en source ouverte.

Boussole: Dans certains véhicules, le réglage de la boussole peut être effectué manuellement. L'utilisateur peut régler la zone et étalonner la boussole. Cette page de réglage est uniquement disponible sur les véhicules équipés du module de boussole à distance.

Démarrage avec batterie d'appoint: L'affichage de démarrage avec batterie d'appoint est utilisé pour effectuer un démarrage avec batterie d'appoint dans les véhicules équipés du système eAssist. Voir « Démarrage avec batterie d'appoint (embarqué, uniquement avec eAssist) » dans l'index.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Ce véhicule est muni d'un compteur kilométrique infalsifiable. S'il faut installer un nouveau compteur kilométrique dans le véhicule, le nouveau compteur reprendra le kilométrage de l'ancien compteur kilométrique. Si ce n'est pas possible, le nouveau compteur kilométrique sera mis à zéro et une étiquette sera apposée sur la porte du conducteur pour indiquer l'ancien kilométrage du véhicule

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Pour les véhicules eAssist, lorsque le contact est mis, le compte-tours indique le statut du véhicule.

En pointant sur AUTO STOP, le moteur est coupé mais le véhicule est en marche et peur se déplacer. Le démarrage du moteur est possible à tout moment. Lorsque l'indicateur pointe sur OFF (arrêt), le véhicule est arrêté.

Lorsque le moteur tourne, le compte-tours indique le régime du moteur par minute (tr/min). Le compte-tours peut varier de plusieurs centaines de tours, en mode auto stop, lorsque le moteur est arrêté et redémarre.

Un petit choc peut être perçu lorsque la boîte de vitesses détermine la plage de fonctionnement la plus économe en carburant.

Jauge de carburant

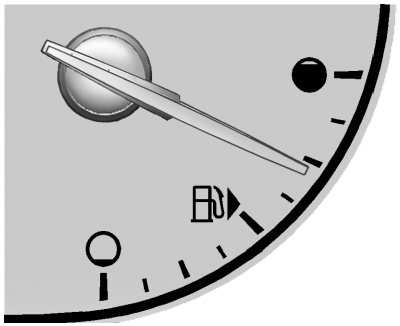

Unités métriques

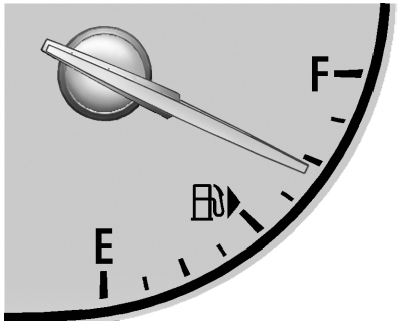

Unités anglaises

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche sur l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais le réservoir devra être rempli rapidement.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

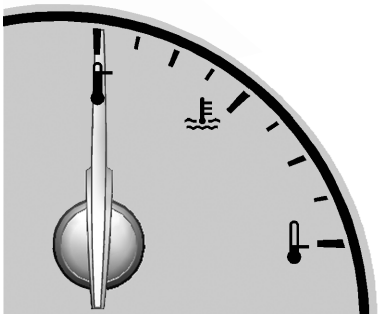

Unités métriques

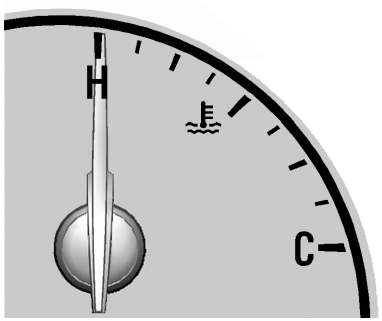

Unités anglaises

Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur.

Si l'aiguille pointe vers la zone ombrée, la température du moteur est excessive.

Dans les véhicules eAssist, le témoin du liquide de refroidissement du moteur s'allume lorsque le moteur est trop chaud. Se reporter *Témoin de température du liquide de refroidissement à la page 5-27* dans ce chapitre.

Cette indication signifie la même chose que le témoin d'avertissement. Le liquide de refroidissement est trop chaud. Si vous avez conduit votre véhicule dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur à la page 10-25*.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager se trouve à côté du témoin d'état du sac gonflable passager. Voir *Système de détection de passager à la page 3-32*.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au passager de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Si la ceinture de sécurité du passager est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Le carillon et le témoin de bouclage de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable à la page 3-24*.

Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs

(Suite)

Avertissement (Suite)

gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-32* pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.

États-Unis

Canada et Mexique

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche soit ON soit OFF ou le symbole correspondant, afin de signaler le statut du sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-17* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

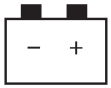

Le témoin du circuit de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis et que le moteur ne tourne pas à titre de vérification du fonctionnement du témoin. Le témoin s'éteint lorsque le moteur démarre. Sinon, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire.

Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant le trajet, il peut exister un problème du circuit électrique de charge. Faire vérifier le circuit par votre concessionnaire. En roulant avec ce témoin allumé, la batterie peut se décharger.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie

Un système d'ordinateur appelé OBD II (diagnostics embarqués de seconde génération) surveille le fonctionnement du véhicule pour garantir que les émissions restent à des niveaux favorables au maintien d'un environnement propre. Le témoin d'anomalie s'allume lorsque le véhicule est mis en position ON/RUN (marche) pour le système d'accès avec clé, ou en mode Entretien uniquement pour le système d'accès sans clé, à titre de vérification de fonctionnement. Si cette lampe ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé par le concessionnaire. Se reporter à *Positions d'allumage (accès à clé) à la page 9-17* ou *Positions d'allumage (accès sans clé) à la page 9-19* pour plus d'informations.

Si le témoin d'anomalie s'allume pendant que le moteur est en marche, cela indique que le système OBD II a détecté un problème. Un diagnostic et un entretien pourrait être nécessaire.

Les pannes sont souvent signalées par le système avant qu'un problème apparaisse. L'attention que vous portez au témoin peut protéger le véhicule contre des dégâts plus graves. Ce système aide également le technicien du concessionnaire à diagnostiquer correctement toute défaillance.

⚠ Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

⚠ Attention

Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne

(Suite)

Attention (Suite)

sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 10-4*.

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif

antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Pour protéger le véhicule contre des dégâts plus graves :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.
- En cas de traction d'une remorque, diminuer la charge de la remorque dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un endroit où il est possible d'arrêter en toute sécurité et stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins 10 secondes et redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les étapes précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Il peut être possible de corriger une défaillance du système antipollution de la manière suivante :

- Vérifier si le bouchon du réservoir de carburant est bien en place. Se reporter à *Remplissage du réservoir à la page 9-73*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir n'est plus là ou s'il a été mal posé. Un bouchon de réservoir de carburant manquant ou desserré permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec un bouchon bien posé devraient éteindre le témoin.
- Vérifier que le carburant est de bonne qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement moins efficace du moteur et peut causer un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié peut être requise pour éteindre le témoin.

Voir *Carburant recommandé à la page 9-70*.

Si aucune des étapes ci-dessus n'a permis d'éteindre le témoin, votre concessionnaire peut vérifier le véhicule. Le concessionnaire possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic nécessaires pour réparer toute défaillance électrique ou mécanique pouvant être présente.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Selon votre région, il est possible que vous deviez participer aux programmes d'inspection et d'entretien du système antipollution pour votre véhicule. Pour l'inspection, le matériel d'essai du système d'émissions se branche au connecteur de liaison de données (DLC)

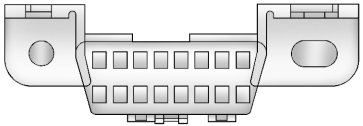

Le connecteur de liaison de données se trouve sous le tableau de bord, à côté du volant. Consulter le concessionnaire pour obtenir de l'aide.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin d'anomalie s'allume pendant que le moteur tourne ou le témoin d'anomalie n'est pas allumé lorsque le véhicule est en mode ON/RUN (en fonction/marche) ou en mode Service Only (réparation uniquement). Se reporter à votre concessionnaire pour l'assistance afin de vérifier le fonctionnement du témoin d'anomalie.
- Le système de diagnostic embarqué OBD II détermine que les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués par le système. Dans ce cas, le véhicule est à considérer comme non prêt pour l'inspection. Ceci peut se produire si la batterie 12 volt a été remplacée récemment ou déchargée.

  Le système de diagnostic est conçu pour évaluer les systèmes antipollution essentiels en conduite normale. Ceci peut prendre plusieurs jours de conduite. Si cela est fait et que le véhicule ne passe pas l'inspection avec succès du fait que le système OBD II n'est pas prêt, votre concessionnaire peut préparer le véhicule pour l'inspection.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.

BRAKE

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème de freins.

⚠ Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein électrique de stationnement

PARK

Unités métriques Unités anglaises

Le témoin d'état de frein de stationnement s'allume lorsque le frein est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein électrique de stationnement. Un message peut également s'afficher sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du circuit de freinage à la page 5-43* pour plus d'information.

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche). S'il ne s'allume pas, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si ce témoin reste allumé, il existe un problème du système de frein électrique de stationnement ou d'un autre système du véhicule qui fait fonctionner le système de frein de stationnement à un niveau réduit. Le véhicule peut encore rouler mais doit être conduit chez le concessionnaire dès que possible. Se reporter à l'information au sujet du frein électrique de stationnement sous *Frein de stationnement à la page 9-38*. Si un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), se reporter à *Messages du circuit de freinage à la page 5-43*.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir de la présence d'une défaillance.

Si le témoin ABS reste allumé, couper le contact.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact. Redémarrer pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblocage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblocage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-23* et *Messages du circuit de freinage à la page 5-43*.

Témoin d'avertissement de changement de voie (LDW)

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du véhicule. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Ce témoin devient vert lorsque le système est actif et prêt à fonctionner. Lorsque le système détermine que le véhicule quitte sa voie sans utilisation du clignotant, ce témoin devient orange et clignote.

Voir *Avertissement de changement de voie (LDW) à la page 9-67*.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule

Si disponible, ce témoin s'allume en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant.

Voir *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-60*.

Indicateur de traction désactivée

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-41*.

Témoin StabiliTrak[MD] arrêté

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si les système TCS (système d'antipatinage à l'accélération) et StabiliTrak sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et les systèmes StabiliTrak et les feux d'avertissement sont coupés.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-41*.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD]

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le TCS et potentiellement le système StabiliTrak ont été désactivés. Un message CIB peut s'afficher. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'une intervention sur le véhicule.

Si la lampe indicatrice/le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-41*.

Témoin de température du liquide de refroidissement

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne de manière normale, le témoin s'éteint.

⚠ Attention

Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le véhicule a surchauffé. La conduite avec ce témoin peut entraîner des dégâts au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule. Voir *Surchauffe du moteur à la page 10-25*.

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

Si cela se produit, se garer et arrêter dès que possible le moteur. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-25*.

Témoin de pression des pneus

Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages des pneus à la page 5-52*. Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59*.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-63*.

Témoin de pression d'huile pour moteur

⚠ Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol. Se reporter à *Fonctionnement de l'antidémarrage (accès avec clé) à la page 2-19* ou *Fonctionnement de l'antidémarrage (accès sans clé) à la page 2-20*.

Témoin de fonctionnement des feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Inverseur route/croisement à la page 6-2*.

Éclairage de phare antibrouillard avant

En cas de phares antibrouillard, ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

Le témoin s'éteint lorsque les phares antibrouillard sont désactivés. Se reporter à *Phares antibrouillard à la page 6-5* pour plus d'informations.

Carillon de rappel des phares

Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de l'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique

Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Voir *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-44*.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) est actif. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-47*.

Témoin de porte entrouverte

Lorsque le contact est mis, ce témoin demeure allumé jusqu'à ce que toutes les portes soient bien fermées.

Si une porte n'est pas correctement fermée, un signal sonore retentit après le démarrage du moteur, si le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Affichages d'information

Transmissions de puissance (eAssist uniquement)

Pour afficher les écrans de chaîne cinématique dans l'affichage de la pile centrale, appuyer sur le bouton, à l'écran d'accueil, ou sur le plateau d'application, en haut de l'écran tactile du système infodivertissement. Ensuite, appuyer sur le bouton de débit, en bas de l'écran tactile. Ces écrans indiquent l'état de fonctionnement actuel et le flux d'énergie entre le moteur à combustion, le générateur et la batterie haute tension.

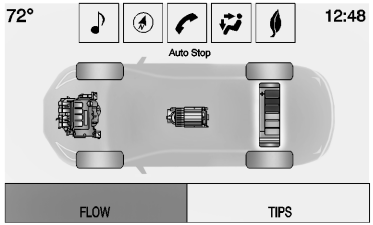

Arrêt automatique - Le véhicule est immobile avec la batterie active et aucune puissance n'est transmise vers les roues.

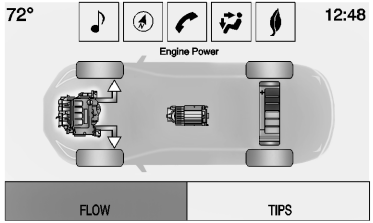

Alimentation par le moteur - le moteur est actif et l'énergie est envoyée vers les roues.

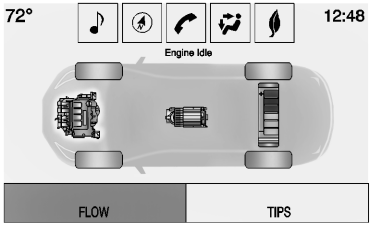

Ralenti du moteur à combustion - Le véhicule est immobile avec le moteur à combustion actif et aucune puissance n'est transmise vers les roues.

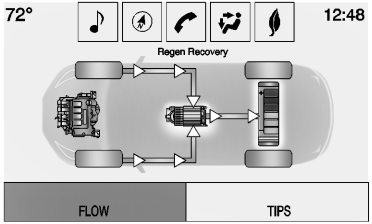

Récupération par régénération - La puissance provenant des roues retourne vers la batterie durant une décélération ou un freinage régénératif.

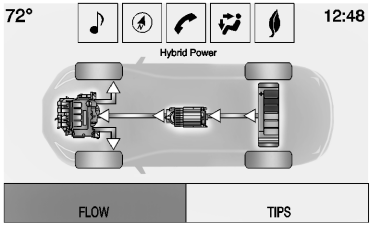

Puissance hybride - Le moteur à combustion et la batterie sont tous deux actifs et l'énergie est envoyée vers les roues.

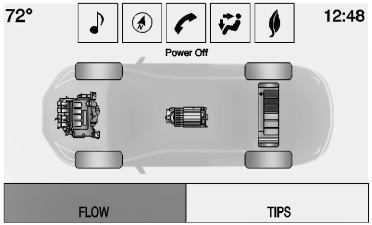

Alimentation coupée - aucune puissance n'est envoyée vers les roues.

Information sur l'énergie (eAssist uniquement)

Pour afficher l'écran des conseils d'efficacité dans l'affichage de la pile centrale, appuyer sur le bouton, à l'écran d'accueil, ou sur le plateau d'application, au sommet de l'écran tactile du système infodivertissement. Ensuite, appuyer sur le bouton des conseils, en bas de l'écran tactile.

Conseils d'efficacité

L'écran des conseils d'efficacité propose un guide pour l'amélioration de l'utilisation de l'énergie afin d'économiser le carburant.

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Les écrans du CIB s'affichent au centre du groupe d'instruments, dans l'application d'information. Voir *Groupe d'instruments de bord à la page 5-10*. L'application d'information est uniquement disponible quand le véhicule se trouve en position ON/RUN (en fonction/marche). Les écrans affichent l'état du statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande du côté droit du volant.

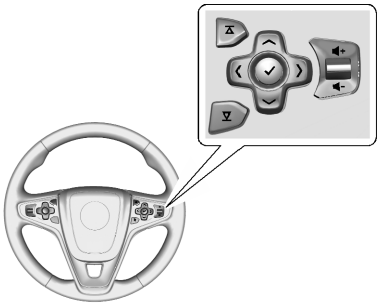

∧ ou ∨ : Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

< ou > : Appuyer sur < pour ouvrir les menus d'application du côté gauche. Appuyer sur > pour ouvrir les menus d'interaction du côté droit.

✓ (réglage/remise à zéro): Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Options de page d'information du CIB

Les pages d'information du CIB peuvent être activées ou désactivées dans l'application des réglages.

1. Appuyer sur < pour accéder aux applications du combiné d'instruments.
2. Appuyer sur ∧ ou ∨ pour parcourir l'application des réglages.
3. Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application des paramétrages.
4. Appuyer sur ∧ ou ∨ pour faire défiler les pages d'information et appuyer sur >.
5. Sélectionner Edit List (modifier la liste) ou appuyer sur >.
6. Appuyer sur ∧ ou ∨ pour parcourir la liste des informations affichables.
7. Appuyer sur ✓ lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément. Lorsqu'un élément est sélectionné, une coche s'affiche à côté de lui.

Pages d'information du CIB

Ci-dessous se trouve une liste de tous les écrans de page d'information du CIB possibles. Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles sur votre véhicule spécifique. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application des réglages. Voir « Options de page d'information du CIB », plus haut dans cette section.

Vitesse (thème sport uniquement): Affiche la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Trajet A ou trajet B avec économie moyenne de carburant et vitesse moyenne: L'écran Trajet affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou milles (mi) depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier. Le compteur journalier peut être réinitialisé en appuyant sur ✓ et en le maintenant lorsque cet écran est actif ou en appuyant sur > et en le réinitialisant à travers le menu correct.

L'écran Consommation moyenne affiche la consommation moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Pour réinitialiser la consommation moyenne, appuyer sur le bouton ✓ et le maintenir lorsque cet écran est actif ou en appuyant sur > et en le réinitialisant à travers le menu correct.

L'écran Vitesse moyenne affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou milles par heure (mi/h). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur ✓ et en le maintenant lorsque cet écran est actif ou en appuyant sur > et en le réinitialisant à travers le menu correct.

Autonomie de carburant et économie instantanée de carburant: Affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Affiche la consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallons (mpg). Ce chiffre reflète uniquement la consommation actuelle du véhicule et change fréquemment en fonction des conditions de circulation.

Durée de vie de l'huile moteur: Affiche une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile moteur à la page 5-46*. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-12*. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

L'écran de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser accidentellement l'écran de durée de vie de l'huile à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Pour réinitialiser l'indication, appuyer sur ✓ et le maintenir pendant plusieurs secondes lorsque l'écran de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-15*.

Pression des pneus: Affiche les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-62* et *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-63*.

FUEL ECONOMY (économie de carburant): Le côté droit affiche la meilleure économie moyenne de carburant (AFE) obtenue pour une distance sélectionnée. Le côté gauche affiche une moyenne en cours d'économie de carburant pour la distance sélectionnée parcourue le plus récemment. Le graphisme de barre centrale affiche l'économie instantanée de carburant. Appuyer sur le bouton > pour afficher une page de sélection de l'une des options de distance. Déplacer la flèche vers le haut/le bas pour choisir la sélection et ✓ pour modifier le paramétrage. Lors de l'affichage de la meilleure économie AFE, une seconde pression et le maintien de ✓ réinitialisent la meilleure valeur. La meilleure valeur affiche « - - - » jusqu'à ce que la distance sélectionnée ait été parcourue. L'affichage fournit une information en retour sur la manière dont le comportement actuel de conduite dans le graphisme à barre affecte la moyenne actuelle dans l'affichage du côté gauche et comment la conduite récente se compare a la meilleure obtenue.

Carburant utilisé et minuterie: Affiche le nombre approximatif de litres (L) ou de gallons (gal) de carburant utilisé depuis la dernière réinitialisation. Le carburant utilisé

peut être réinitialisé en appuyant sur le bouton > pendant l'affichage de l'écran du carburant utilisé.

Pour lancer le chronomètre, appuyer sur ✓ lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur ✓ lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne. Pour remettre le chronomètre à zéro, appuyer sur > lorsque cet écran est actif.

Limite de vitesse: Affiche l'information des panneaux, qui provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Paramétrage de distance de suivi / écartement: Utilisé pour sélectionner la temporisation d'alerte pour l'alerte de collision avant (FCA) et l'écartement pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-60* et *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-47*.

Indicateur d'efficacité du conducteur (eAssist uniquement): Cet indicateur soutient la conduite efficace et varie selon les interventions du conducteur. Pour maximiser l'efficacité, maintenir la feuille dans la zone entièrement verte, au centre de l'indicateur. L'indicateur se déplace vers le bas au freinage et vers le haut en accélération. Quand l'un ou l'autre s'effectue avec agressivité, le véhicule est conduit moins efficacement et l'indicateur s'éloigne du centre.

Résumé de cycle de conduite (eAssist uniquement): Affiche la distance parcourue et l'économie de carburant pour ce trajet.

Principaux consommateurs: Affiche les quatre principaux consommateurs d'énergie du véhicule ainsi que la consommation totale de carburant.

Tendance économique: Affiche l'historique de la consommation moyenne de carburant dans les 50 derniers kilomètres (30 derniers milles). Chaque barre représente environ 5 km (3 milles) de conduite. La consommation s'affiche sur une plage entre 0 et 15 L/100 km (0 à 50 mpg). Pendant la conduite, les barres changent pour toujours refléter la distance la plus récente sur le côté droit. Cet écran ne peut pas être réinitialisé.

Index ECO: Le graphique à barres du côté gauche fournit des indications sur l'efficacité du comportement actuel du conducteur. Le graphique affiche un pourcentage basé sur la consomme de carburant actuelle comparée à ce qui est attendu du véhicule en cas de bonnes ou mauvaises habitudes de conduite. Chaque case représente 10%, toutes les cases remplies représentant 100%. Une conduite plus économique entraînera un affichage dans la boîte ECO. La consommation instantanée de carburant est également affichée sur le côté droit. Cet écran ne peut pas être réinitialisé.

Échéance d'entretien: Cet écran affiche le nombre de kilomètres (milles) restants jusqu'au prochain entretien.

Affichage à tête haute (HUD)

⚠ Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

En cas de HUD, certaines informations concernant le fonctionnement du véhicule sont projetées sur le pare-brise. L'information est projetée à travers la lentille HUD du côté conducteur du tableau de bord et est concentrée vers l'avant du véhicule.

⚠ Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-54* et « Paramètres » sous *Groupe d'instruments de bord à la page 5-10*.

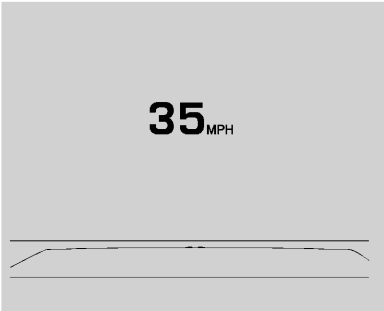

Affichage du HUD sur le pare-brise du véhicule

Le HUD peut afficher certaines des informations suivantes au sujet du véhicule ainsi que des messages et des alertes au sujet du véhicule :

- Vitesse
- Tachymètre
- Audio
- Phone (téléphone)
- Navigation
- Alerte de collision
- Régulateur automatique de vitesse
- Sortie de voie
- Bas niveau de carburant

Certains messages et alertes du véhicule affichés dans le HUD peuvent être effacés en utilisant les commandes au volant. Se reporter à *Messages du véhicule à la page 5-42*.

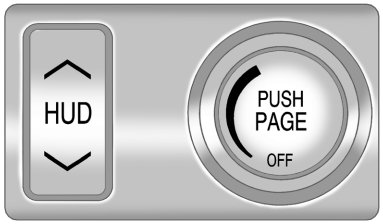

La commande du HUD se trouve à gauche du volant.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège conducteur dans une position confortable.
2. Démarrer le moteur.

Utiliser les réglages suivants pour régler le HUD.

∧ ou ∨ (réglage d'image): Presser les flèches vers le haut ou vers le bas pour centrer l'affichage du HUD. L'image du HUD ne peut être ajustée que verticalement, et non pas latéralement.

intensité lumineuse de l'image: Faire tourner le bouton d'atténuation dans un sens ou l'autre pour augmenter ou diminuer la luminosité de l'écran.

L'image du HUD s'atténuera ou s'intensifiera automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. La commande de luminosité du HUD peut également au besoin être réglée.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

PAGE: Appuyer sur ce bouton pour sélectionner les vues d'affichage. Relâcher le bouton PAGE lorsque l'affichage désiré apparaît sur le HUD. Si des messages de véhicule sont affichés, un appui sur PAGE peut effacer le message.

OFF (arrêt): Pour désactiver le HUD, tourner le bouton d'atténuation complètement vers la gauche jusqu'à ce que l'affichage du HUD disparaisse.

Vues HUD

Il existe quatre vues dans le HUD. Certaines informations au sujet du véhicule et certains messages ou alertes du véhicule peuvent s'afficher dans n'importe quelle vue.

Unités métriques

Unités anglaises

Affichage de la vitesse: Cet affichage indique la vitesse du véhicule en unités anglo-saxonnes ou métriques, la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif, l'avertissement de sortie de voie et l'indicateur d'obstacle devant le véhicule. Certaines informations s'affichent uniquement sur les véhicules qui sont équipés de ces fonctions et lorsqu'elles sont actives.

Unités métriques

Unités anglaises

Système audio/Téléphone: L'affichage inclut l'information au sujet de la vitesse avec l'information au sujet du système audio/du téléphone. L'émetteur de radio en cours, le type de médium et les appels entrants s'affichent.

Toutes les vues HUD peuvent afficher brièvement l'information audio lorsque le conducteur utilise les commandes au volant pour

régler les paramétrages audio qui apparaissent dans le groupe d'instruments.

Les appels téléphoniques entrants qui s'affichent au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.

Unités métriques

Unités anglaises

Navigation: Cet affichage inclut l'information au sujet de la vitesse avec l'information de navigation virage après virage. Le cap de la boussole est affiché lorsqu'un itinéraire de navigation n'est pas actif.

Les alertes de changement de direction de navigation affichées au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.

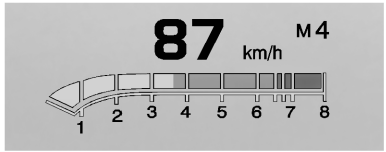

Unités métriques

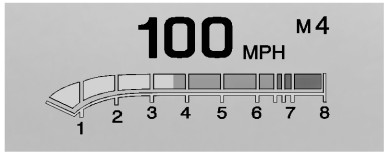

Unités anglaises

Performances: Cet affichage indique la vitesse du véhicule en unités anglo-saxones ou métriques, le compte-tours, les rapports de transmission et l'indicateur de changement de rapport.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise au besoin pour enlever toute saleté ou pellicule qui risque de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Si vous ne pouvez pas voir l'image du HUD quand le contact est mis

Vérifier si :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.

- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement du pare-brise à la page 10-35*.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Les messages n'exigeant pas une action immédiate peuvent être acceptés et effacés en pressant ✓ (mémorisation/réinitialisation).

Les messages exigeant une action immédiate ne peuvent être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Voici les messages possibles et quelques informations relatives à chacun d'eux.

Messages de tension et de charge de batterie

Économiseur de batterie actif

Ce message s'affiche lorsque le véhicule a détecté que la tension de batterie a chuté en-dessous d'un point raisonnable. Le système de protection contre la décharge de la batterie commence à réduire la consommation de dispositifs du véhicule, ce qui peut être constaté. Lorsque ces dispositifs sont désactivés, ce message s'affiche. Couper tous les accessoires non nécessaires pour permettre le rechargement de la batterie.

Batterie faible

Ce message s'affiche si la tension de la batterie est faible. Voir *Batterie à la page 10-31*.

VÉRIFIER SYSTÈME DE CHARGE BATTERIE

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du système de charge de la batterie. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages du circuit de frein

Niveau de liquide de frein bas

Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide de frein est bas. Se reporter à *Liquide de frein à la page 10-30*.

Appuyer sur le frein pour relâcher le frein de stationnement.

Ce message s'affiche si vous tentez de relâcher le frein électrique de stationnement sans appuyer sur la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-38* pour plus d'information.

RELEASE PARK BRAKE (desserrer le frein de stationnement)

Ce message s'affiche si le frein de stationnement est serré pendant que le véhicule se déplace. Desserrer le frein avant de rouler. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-38* pour plus d'information.

Entretien assistance au freinage

Ce message peut s'afficher en cas de panne d'assistance au freinage. Dans ce cas, le moteur de servofrein peut s'entendre et peut présenter des pulsations dans la pédale de frein. Ceci est normal dans ces conditions. Le véhicule doit être réparé.

Entretien frein de stationnement

Ce message s'affiche en cas de problème de frein électrique de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-38* pour plus d'information. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire.

Messages de boussole

CAL (étalonnage)

Ce message s'affiche quand la boussole doit être étalonnée. Voir *Boussole à la page 5-6*.

- -

Des traits sont affichés lorsque la boussole exige une intervention. Consulter le concessionnaire pour réparation.

Messages de régulateur de vitesse

Régul. de vit. adaptat. fixé à XXX

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-47*.

Régulateur de vitesse à commande adaptative temporaire. non disponible

Ce message s'affiche en cas de tentative d'activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque celui-ci est temporairement indisponible. Le système ACC ne doit pas faire l'objet d'un entretien.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-102*.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Régulateur fixé à XXX

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse automatique est réglé. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-44*.

NO CRUISE BRAKING GAS PEDAL APPLIED (pas de freinage automatique avec pédale d'accélération enfoncée)

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est actif et que le conducteur presse la pédale d'accélérateur. Lorsque ceci se produit, l'ACC ne freine pas. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-47*.

Régulateur de vitesse adaptatif

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) doit être réparé. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

Embrayer à la position Stationnement avant de sortir

Ce message peut s'afficher si le régulateur de vitesse automatique (ACC) est engagé en maintenant le véhicule à l'arrêt et que le conducteur tente de quitter le véhicule. Placer le véhicule en position de stationnement (P) avant de le quitter.

Messages de porte ouverte

PORTE CONDUCTEUR OUVERTE

Ce message s'affiche lorsque la porte du conducteur est ouverte. Fermer complètement la porte.

Capot ouvert

Ce message s'affiche lorsque le capot est ouvert. Fermer complètement le capot.

PORTE ARR GAUCHE OUVERTE

Ce message s'affiche lorsque la porte arrière côté conducteur est ouverte. Fermer complètement la porte.

PORTE PASSAGER OUVERTE

Ce message s'affiche lorsque la porte du passager avant est ouverte. Fermer complètement la porte.

PORTE ARR DROITE OUVERTE

Ce message s'affiche lorsque la porte arrière côté passager est ouverte. Fermer complètement la porte.

Coffre ouvert

Ce message s'affiche lorsque le coffre est ouvert. Fermer complètement le coffre.

Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur

Climatisation désactivée p.c.q.la température du moteur est élevée

Ce message s'affiche lorsque la chaleur du liquide de refroidissement du moteur devient plus élevée que la température de fonctionnement normale. Pour éviter une contrainte accrue sur un moteur chaud, le compresseur du climatiseur se désactive automatiquement. Lorsque la température du liquide de refroidissement redevient normale, le compresseur du climatiseur est réactivé. Vous pouvez continuer à conduire votre véhicule.

Si ce message continue d'apparaître, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le moteur.

Liquide de refroidissement bas, ajouter du liquide

Ce message s'affiche si le niveau de liquide de refroidissement est bas. Se reporter à *Liquide de refroidissement du moteur à la page 10-21*.

Moteur surchauffe - Ralentir Moteur

Ce message apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

ENGINE OVERHEATED – STOP ENGINE (surchauffe du moteur - arrêter le moteur)

Ce message s'affiche et un carillon continu retentit si le circuit de refroidissement du moteur atteint des températures dangereuses pour le fonctionnement. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Messages d'huile moteur

Vidanger l'huile à moteur bientôt

Ce message s'affiche quand l'huile moteur doit être remplacée. Quand l'huile moteur est remplacée, veiller à réinitialiser le système de durée de vie de l'huile. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-15*, *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*, *Huile moteur à la page 10-12* et *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Température de l'huile à moteur élevée, ralentir le moteur

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Niveau de l'huile à moteur bas, ajouter de l'huile

Sur certains véhicules, ce message s'affiche lorsque le niveau d'huile moteur peut être trop bas. Vérifier le niveau d'huile avant le remplissage au niveau recommandé. Si le niveau n'est pas bas et que ce message reste affiché, amener le véhicule chez le concessionnaire pour un entretien. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-12*.

OIL PRESSURE LOW - STOP ENGINE (Pression d'huile basse/arrêter le moteur)

Ce message s'affichera en cas de bas niveau de pression d'huile. Arrêter le véhicule en lieu sûr et ne plus le faire fonctionner avant d'avoir résolu le problème de basse pression d'huile. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Messages de puissance du moteur

La puissance du moteur est réduite

Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages du circuit d'alimentation en carburant

Niveau du carburant bas

Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. Faire l'appoint dès que possible.

Visser le bouchon du réservoir à essence

Ce message s'affiche lorsque le bouchon à carburant n'est pas serré. Serrer le bouchon.

Messages de clé et de serrure

Aucune télécommande détectée

Ce message s'affiche lorsque la pile de l'émetteur est faible sur les véhicules avec accès sans clé. Se reporter à « Démarrage du véhicule lorsque la pile de l'émetteur est faible », sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Pas de clé distante détectée. Placer clé dans poche émettrice. Ensuite, démarrer le véhicule.

Ce message s'affiche lors d'une tentative de démarrage du véhicule sans détection de télécommande RKE. La pile de la télécommande peut être déchargée. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une pile de télécommande déchargée » sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Remplacer pile dans la télécommande

Ce message s'affiche quand la pile de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit être remplacée. Se reporter à la rubrique « Remplacement de la pile » sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Messages de lampes

AFL (Adaptive Forward Lighting) LAMPS NEED SERVICE (les feux avant adaptatifs exigent une intervention)

Ce message s'affiche lorsque le système d'éclairage avant adaptatif (AFL) est désactivé et doit être réparé. Consulter votre concessionnaire. Se reporter à *Éclairage avant adaptatif (AFL) à la page 6-3* pour plus d'informations.

Messages de dispositif de détection d'objet

Préparation de collision automatique désactivée

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été désactivé. Se reporter à *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-63*.

Préparation de collision automatique réduite

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été réglé sur le paramètre « Alerte ». Ce paramètre désactive la plupart des fonctions de freinage automatique du dispositif de préparation automatique à la collision. Une certaine capacité de freinage automatique de dernier recours est toujours fournie avec le paramètre « Alerte » mais les probabilités de déclenchement d'un freinage sont moindres. Se reporter à *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-63*.

Préparation de collision automatique indisponible

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été indisponible pendant un certain temps. L'entretien de ce système n'est pas requis.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-102*.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Ce message peut également être affiché en cas de problème du système StabiliTrak.

Alerte de collision avant désactivée

Ce message s'affiche lorsque l'alerte de collision avant a été désactivée.

Caméra avant obstruée. Nettoyer le pare-brise

Ce message s'affiche en cas d'obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème. Le système d'avertissement de changement de voie ne fonctionnera pas. L'alerte de collision avant (FCA) peut fonctionner moins bien ou pas du tout.

Système de suivi de voie indisponible

Ce message s'affiche lorsque l'on tente d'activer le système d'avertissement de changement de voie (LDW) lorsque celui-ci est temporairement indisponible. Un entretien du système LDW n'est pas requis.

Ce message peut être dû à une obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème.

L'assistance au stationnement est désactivée

Ce message s'affiche lorsque le système d'assistance au stationnement a été désactivé ou dans une situation temporaire ayant désactivé le système.

Alerte de circulation transversale arrière désactivée

Ce message s'affiche lorsque l'alerte de circulation transversale arrière a été désactivée.

Préparation automatique de Collision

Si ce message s'affiche, conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et/ou le système de freinage d'urgence actif peuvent ne pas fonctionner. Ne pas utiliser ces systèmes avant la réparation du véhicule.

SERVICE FRONT CAMERA (faire réparer la caméra avant)

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Ne pas utiliser les fonctions d'avertissement de changement de voie (LDW) et d'alerte de collision avant (FCA). Amener le véhicule chez le concessionnaire.

RÉPARER ASSISTANCE STATIONNEMENT

Ce message s'affiche en cas de problème du système d'assistance au stationnement. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

ENTRETIEN SYSTÈME DÉTECTION LATÉRAL

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Les dispositifs d'avertissement d'angle mort (SBZA), alerte de changement de voie (LCA) et d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) ne fonctionneront pas. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

Système surveillance de l'angle mort désactivé

Ce message indique que le conducteur a désactivé le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) et le système d'alerte de changement de voie (LCA).

Système surveillance de l'angle mort indisponible

Ce message indique que l'avertissement d'angle mort (SBZA), l'alerte de changement de voie (LCA) et l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) sont désactivés, soit parce que le capteur est obstrué et ne peut détecter les véhicules dans l'angle mort, soit parce que le véhicule se trouve en terrain ouvert, comme un désert par exemple, où il ne dispose que de de données insuffisantes pour un fonctionnement normal. Ce message peut également être généré en cas de forte pluie ou de route détrempée. Le véhicule ne requiert aucune réparation. Pour le nettoyage, se reporter à « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-102*.

Messages du système de commande suspension

Traction intégrale désactivée

Ce message s'affiche lorsque le système de traction intégrale (AWD) a été désactivé. Se reporter à *Traction intégrale à la page 9-37*.

SERVICE ALL WHEEL DRIVE SYSTEM (intervenir sur la traction intégrale)

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec le système de traction intégrale (AWD). Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

SERVICE REAR AXLE (RÉPARER L'ESSIEU ARRIÈRE)

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec le système de traction intégrale (AWD). Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

VÉRIFIER TRACTION ASSERVIE

Ce message s'affiche en cas de problème de traction asservie (TCS). Lorsque ce message est affiché, le système ne limite plus le patinage des roues. Adapter sa conduite en conséquence. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

VÉRIFIER STABILITRAK

Ce message s'affiche en cas de problème de système StabiliTrak. Si ce message apparaît, essayer de réinitialiser le système. S'arrêter et couper le moteur pendant au moins 15 secondes ; puis redémarrer à nouveau le moteur. Si ce message apparaît toujours, cela signifie qu'il y a un problème. Consulter votre concessionnaire pour une réparation. Le véhicule n'est pas dangereux à conduire, cependant, vous n'avez pas le bénéfice du StabiliTrak. Il faut donc réduire votre vitesse et conduire en conséquence.

SPORT MODE ON (MODE SPORT ACTIVÉ)

Ce message s'affiche lorsque le système de suspension modifiable est actif. Pour plus d'informations, se reporter à *Suspension à géométrie variable à la page 9-43*.

Traction asservie désactivée

Ce message s'affiche quand la traction asservie (TCS) est désactivée. Adapter sa conduite en conséquence

Messages de système de sac gonflable

Entretien airbag

Ce message s'affiche en cas de problème de sac gonflable. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de sécurité

Tentative de vol

Ce message s'affiche si le véhicule détecte une tentative de vol.

Messages de réparation du véhicule

VÉRIFIER DIRECTION ASSISTÉE

Ce message s'affiche en cas de problème de direction assistée et un carillon peut retentir. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer.

VÉRIFIER VÉHICULE BIENTÔT

Ce message s'affiche en cas de problème du véhicule. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de démarrage du véhicule

Recharge de la batterie activée. Attendre avant de démarrer

Ce message s'affiche en effectuant un démarrage par batterie auxiliaire embarquée du véhicule. Se reporter à la description du démarrage (uniquement en cas de fonction eAssist).

Recharge de la batterie terminée. Essayer de démarrer

Ce message s'affiche en effectuant un démarrage par batterie auxiliaire embarquée du véhicule. Se reporter à la description du démarrage (uniquement en cas de fonction eAssist).

Recharge batterie indisponible. Voir le guide du propriétaire

Ce message apparaît s'il y a un problème avec le système de démarrage avec batterie d'appoint, ou si la tension de la batterie 12 volts est trop basse pour effectuer un tel démarrage. Essayer d'utiliser les câbles de démarrage pour le démarrer normalement. Se reporter à « Démarrage avec batterie d'appoint (uniquement en cas de fonction eAssist) ». Conduire le véhicule chez le concessionnaire pour une réparation si ce message continue d'être affiché.

Messages de pneu

VÉRIFIER SYSTÈME SURVEILLANCE PNEUS

Ce message s'affiche si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) présente un problème. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-63*.

Apprentissage pneu en cours

Ce message s'affiche lorsque le système est en cours d'apprentissage de nouveaux pneus. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-63*.

TIRE PRESSURE LOW ADD AIR TO TIRE (pneus dégonflés - ajouter de l'air)

Sur les véhicules équipés du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou plusieurs pneus du véhicule est basse.

Le témoin de basse pression des pneus s'allume également. Voir *Témoin de pression des pneus à la page 5-28*.

Si un message concernant une pression de pneu s'affiche, gonfler les pneus jusqu'à ce que la pression des pneus soit égale aux valeurs indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Voir *Pneus à la page 10-50*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-12* et *Pression des pneus à la page 10-59*.

Plus d'un message de pression de pneu peut être reçu à la fois. Le CIB indique également les valeurs de pression des pneus. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*.

Messages de la boîte de vitesses

VÉRIFIER BOÎTE DE VITESSES

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec la boîte de vitesses. Consulter votre concessionnaire.

Placer le levier de vitesse à la position de stationnement

Ce message s'affiche lorsqu'il est nécessaire de sélectionner la position de stationnement (P), notamment en tentant de retirer la clé du contact ou du véhicule alors que le sélecteur de rapport occupe une autre position.

Surchauffe de la boîte de vitesses. Ralentir le moteur

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaît quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

Messages de vitesse du véhicule

Limite de vitesse dépassée

Ce message est affiché lorsque la vitesse du véhicule dépasse celle de l'avertissement de vitesse. Se reporter à « Avertissement de vitesse » sous *Groupe d'instruments de bord à la page 5-10*.

Vitesse limite réglée à XXX

Ce message s'affiche quand l'avertissement de vitesse est réglé. Se reporter à « Avertissement de vitesse » sous *Groupe d'instruments de bord à la page 5-10*.

Messages de glace

OPEN, THEN CLOSE DRIVER/ PASSENGER WINDOW (ouvrir puis fermer la glace du conducteur/passager)

Ce message s'affiche lorsque la glace doit être programmée à nouveau. Si la batterie du véhicule a été rechargée ou débranchée, mettre dans l'index chaque glace avant pour la fonction de montée rapide. Voir *Glaces à commande électrique à la page 2-24*.

Personnalisation du véhicule

Utiliser les commandes du système audio pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Pour accéder au menus de personnalisation :

1. Appuyer sur SETTINGS (réglages), à la page d'accueil, sur l'écran du système infodivertissement.
2. Appuyer sur la fonction voulue pour afficher une liste des options disponibles.
3. Appuyer sur l'option voulue.
4. Appuyer pour sélectionner le réglage d'option voulu.
5. Appuyer sur ◀ BACK (retour) pour retourner au menu précédent.

Menus de personnalisation

Cette liste de fonctions peut être disponible :

- Date et heure
- Langue [Language]
- Mode Voiturier
- Radio
- Véhicule
- Bluetooth
- Voix
- Affichage
- Caméra arrière
- Retour aux paramètres originaux
- Information logicielle

Chaque menu est détaillé dans l'information suivante.

Date et heure

Régler manuellement l'heure et la date. Voir *Horloge à la page 5-6*.

Langue [Language]

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Anglais É.U.
- Français Canadien
- Espagnol latino

Sélectionner la langue.

Mode Voiturier

Pour activer et désactiver le mode Voiturier, voir Mode Voiturier, dans la section de réglage des préférences de la radio, dans le manuel d'infodivertissement.

Radio

Pour gérer les fonctions de la radio, voir Configuration de la radio, dans la section de réglage des préférences de la radio, dans le manuel d'infodivertissement.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Qualité air et climatisation
- Aide stationnement/détection colli.
- Réglages confort
- Éclairage véhicule
- Réglages verrouillages élec. portes
- Téléverr/ télédéverr télédémarrage

Climatisation et qualité de l'air

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Vitesse max. du ventilateur en auto.
- Contrôle qualité air auto.
- Désembuage automatique
- Désembuage arrière auto.

Vitesse max. du ventilateur en auto.

Cette fonction règle la vitesse maximale du ventilateur automatique.

Sélectionner Bas, Médium ou Haut.

Détecteur de qualité de l'air

Cette fonction peut faire fonctionner automatiquement le mode de recyclage.

Sélectionner Arrêt, Faible sensibilité ou Sensibilité élevée.

Désembuage automatique

Quand il est réglé sur On (en fonction), le désembuage avant réagit automatiquement aux conditions de température et d'humidité qui peuvent provoquer de la buée. Seuls les véhicules équipés de la commande de climatisation automatique double disposent de cette option.

Sélectionner Arrêt ou Marche.

Désembuage arrière automatique

Cette fonction optionnelle permet d'activer et de désactiver le Désembuage arrière auto. Cette fonction activera automatiquement le désembueur de lunette arrière par temps froid.

Sélectionner Arrêt ou Marche.

Systèmes de détection de collision

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Type d'alerte
- Préparation automatique à la collision
- Alerte résumer croisière
- Alerte angle mort de côté
- Alerte de circulation transversale arrière

Type d'alerte

Cette fonction permet de modifier le type d'alerte pour le siège avec alerte de sécurité.

Sélectionner Bips ou Siège alert sécur.

Préparation collision auto

Cette fonction active ou désactive le dispositif d'Alerte collision avant ainsi que la capacité de Freinage automatique de la fonction Préparation automatique à la collision. Avec le réglage « Alerter et freiner », tant l' Alerte collision avant que le Freinage automatique de la fonction Préparation automatique à la collision sont disponibles. Le réglage « Alerter » désactive la plupart des fonctions de freinage automatique de la fonction Préparation automatique à la collision. Une certaine capacité de freinage automatique en dernier recours est toujours fournie avec le réglage « Alerte », mais est beaucoup moins susceptible de se déclencher dans la plupart des conditions. Hors fonction désactive toutes les capacités d'Alerte collision avant et de Freinage automatique de la fonction de Préparation automatique à la collision.

Sélectionner Arrêt, Alerte et frein ou Alerte.

Avertisseur de mouvement

Ce dispositif fournit un rappel émis par régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il a arrêté complètement le véhicule derrière un autre véhicule à l'arrêt et que le véhicule roule.

Sélectionner Arrêt ou Marche.

Voir *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-47*.

Alerte angle mort

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Arrêt ou Marche.

Voir *Avertissement angle mort (SBZA) à la page 9-65*.

Alerte de circulation transversale arrière

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-57*.

Confort et commodité

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rappel auto mémoire
- Options de sortie aisée
- Vol. avertissemt sonore

Rappel auto de mémorisation

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Off (hors fonction), On (en fonction ou hors fonction), On - Driver Door Open (en fonction - porte conducteur ouverte) ou On - At Ignition On (en fonction - à la mise du contact). Voir *Sièges à mémoire à la page 3-8*.

Options de sortie aisée

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Volume du carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Appuyer sur + ou - pour régler le volume.

Lighting (Éclairage)

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Éclair. phares en déverrouill.
- Éclair. après sortie véhicule
- Feux arrière diurnes

Éclairage extérieur en déverrouillant

Cette fonction fait clignoter les feux extérieurs quand la touche de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée afin de localiser le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Durée après sortie du véhicule

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Off (hors fonction), 30 secondes, 60 Secondes ou 120 Secondes.

Feux arrière diurnes

Cette fonction permet d'allumer les feux arrière pendant la journée.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Portes à verrouillage électrique

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Verrouillage de porte impossible si ouverte
- Déverrouillage auto portes
- Verrouillage portes tempo.

Verrouillage de porte impossible si ouverte

Lorsqu'elle est activée, cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque celle-ci est ouverte. Si Off (hors fonction) est sélectionné, le menu Verrouillage portes tempo sera disponible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage auto portes

Ceci permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position de stationnement (P).

Sélectionner Off, Toutes les portes ou Porte conducteur uniquementr

Verrouillage de portes retardé

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Téléverrouillage, télédéverrouillage, démarrage à distance

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rétroaction des feux au télédéverrouillage
- Retour info téléverrouillage
- Télédéverrouillage des portières
- Télédémarrage de rafraîchissement de sièges
- Dém. distance sièges auto-chauffés
- Déverr. porte clé passive
- Verrou. porte clé passive
- Télécommande laissée dans le rappel du véhicule

Rétroaction des feux au télédéverrouillage

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Off (hors fonction) ou Clignotement feux.

Rappel de verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Off (hors fonction), Phares klaxon, Phares uniquement ou Klaxon uniquement.

Télédéverrouillage de porte

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur uniquement.

Télédémarrage de rafraîchissement de sièges

Si cette fonction en option est activée, elle commande les sièges ventilés en utilisant le démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Dém. distance sièges auto-chauffés

Si cette fonction en option est en marche, elle commande le chauffage de siège en utilisant le démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage passif des portes

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur uniquement.

Verrouillage passif des portes

Cette fonction peut être activée ou désactivée ou être utilisée pour sélectionner la réaction en cas d'utilisation du bouton de la porte du conducteur pour verrouiller le véhicule. Se reporter à *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Sélectionner On (en fonction), Klaxon sur verrouillage porte passif ou Off (hors fonction).

Télécommande laissée dans le rappel du véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler un nouvel appareil
- Gestion d'appareils
- Sonneries de téléphone
- Numéros de messagerie vocale

Jumeler un nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Se reporter à la description de jumelage, dans les commandes d'infodivertissement sous Bluetooth, dans le manuel d'infodivertissement.

Gestion d'appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Sonneries de téléphone

Appuyer pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone ne doit pas être connecté pour modifier la sonnerie.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Le numéro de messagerie vocale peut être modifié en sélectionnant EDIT (modifier) ou en appuyant sur le bouton EDIT et en tapant un nouveau numéro puis en sélectionnant SAVE (enregistrer) ou en appuyant sur le bouton SAVE.

Voix

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Longueur des invites
- Vitesse de réaction audio

Longueur des invites

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Short (court) ou Long.

Vitesse de réaction audio

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Slow (lent), Medium (moyen) ou Fast (rapide).

Affichage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Theme (thème)
- Étalonnage de l'écran tactile
- Désactiver l'affichage

Theme (thème)

Sélectionner pour modifier la couleur, la police et le graphisme de l'affichage.

Sélectionner Contemporary (contemporain), Mainstreet (rue principale), Edge (bordure) ou Velocity (vélocité).

Étalonnage de l'écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Désactiver l'affichage

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Appuyer n'importe où dans la zone d'affichage ou sur n'importe quel bouton de la façade pour réactiver l'affichage.

Caméra arrière

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage
- Symboles d'assistance au stationnement arrière

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-57*.

Symboles d'assistance au stationnement arrière

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-57*.

Retour aux paramètres originaux

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rétablir les options véhicule
- Effacer toutes données person.
- Rétablir les options radio

Rétablir les options véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages du véhicule.

Sélectionner Cancel (annuler) ou Restore (restaurer).

Effacer toutes données person.

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Cancel (annuler) ou Delete (supprimer).

Rétablir les options radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages de radio.

Sélectionner Cancel (annuler) ou Restore (restaurer).

Information logicielle

Sélectionner pour afficher l'information du logiciel actuel du système infodivertissement.

Système de télécommande universelle

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Programmation du système de télécommande universelle

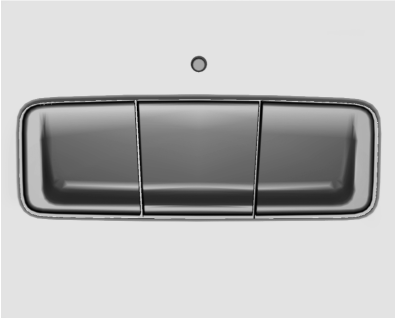

S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire ces instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour tout renseignement concernant la programmation du système de télécommande universelle, appeler le 1-800-355-3515 ou visiter www.homelink.com.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

   Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.
3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en

observant le témoin et l'activation de la porte de garage.

- Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
- Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.
- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.

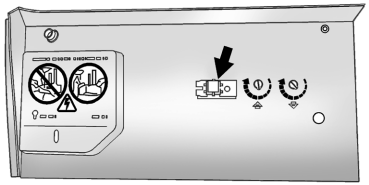

Bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire)

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire) à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire). L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou de l'aide à la programmation, appeler le numéro 1-800-355-3515 ou visiter le site www.homelink.com.

Les lois canadiennes sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte des États-Unis exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

✍ NOTES

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 6-1
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Commande de feux de route et feux de croisement 6-2
Appel de phares 6-2
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-2
Système de phares automatiques 6-3
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-3
Feux de détresse 6-4
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-4
Phares antibrouillard 6-5

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 6-6
Plafonniers 6-6
Lampes de lecture 6-6
Éclairage des pare-soleil 6-7

Caractéristiques d'éclairage
Éclairage d'entrée 6-7
Éclairage de sortie 6-7
Gestion de la charge de la batterie 6-8
Protection de l'alimentation de batterie 6-8

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

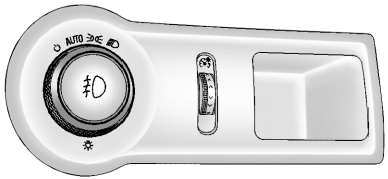

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord du côté extérieur du volant de direction.

Faire tourner la commande aux positions suivantes :

⏻ **(arrêt):** Les feux s'éteignent. Le bouton retourne automatiquement en position AUTO (automatique) lorsqu'il est relâché. Replacer la commande en position hors fonction pour réactiver le mode automatique.

AUTO (automatique): Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

(feux de stationnement): Allume les feux de stationnement avec les feux de positions latéraux, les feux arrière, les éclairages de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord.

(phares): Allumer les phares avec les feux de stationnement, les feux de positions latéraux, les feux arrière, les éclairages de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Un carillon retentit si la porte du conducteur est ouverte lorsque le contact est coupé et que les feux sont allumés.

Commande de feux de route et feux de croisement

(inverseur feux de route/ feux de croisement): Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour repasser aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.

Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Appel de phares

Pour utiliser à cet effet les feux de route, tirer le levier des clignotants vers vous, puis le relâcher.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour totalement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Si équipé de phares à décharge haute intensité (HID), le FCJ dédié s'allument quand toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est en mode AUTO (automatique).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.
- Le frein de stationnement n'est pas serré ou le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Lorsque le DRL est activé, les feux arrière, les feux de gabarit, les lampes du tableau de bord et de l'habitacle ne s'allument pas.

Les FCJ s'éteignent lorsque les phares sont mis en position ⏻ ou lorsque le contact est coupé.

Ce véhicule peut être muni d'une fonction de désactivation des feux de jour (DRL). Lorsque les DRL sont allumés et qu'il y a activation d'un clignotant, le DRL de ce côté sera éteint jusqu'à ce que le clignotant s'arrête.

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO (automatique) et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares s'allument automatiquement.

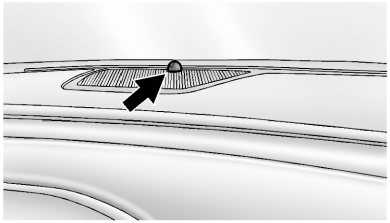

Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir ; sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ⏻ et lorsque le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur à ⏻ ou pour désactiver cette fonction.

Éclairage avant adaptatif (AFL)

L'AFL fait pivoter les phares horizontalement pour élargir le faisceau lumineux dans les virages. Pour activer l'AFL, placer la commande des feux en position AUTO (automatique).

En quittant la position AUTO, le système est désactivé. L'AFL fonctionne quand la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h (2 mi/h). L'AFL ne fonctionne pas en marche arrière (R). L'AFL ne fonctionne pas immédiatement après le démarrage du véhicule. Une courte distance doit être parcourue pour étalonner l'AFL. Se reporter à *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Feux de détresse

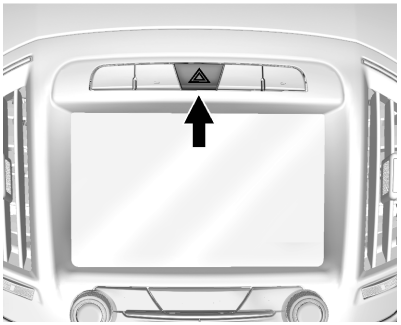

⚠ **(feux de détresse):** Appuyer sur ce bouton placé sur la pile centrale au-dessus du système audio pour activer les clignotants avant et arrière. Appuyer de nouveau pour désactiver les clignotants.

Les feux de détresse sont activés automatiquement en cas de déploiement des sacs gonflables.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

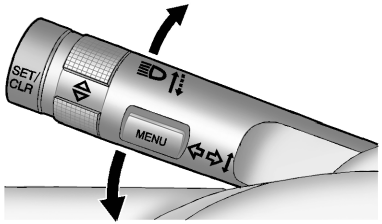

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments du tableau de bord clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Maintenir le levier jusqu'à la fin du changement de voie. Si le levier est momentanément pressé et relâché, le clignotant se déclenche trois fois.

Le signal de changement de direction et de voie peut être désactivé manuellement en replaçant le levier à sa position d'origine.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Faire remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-41*.

Phares antibrouillard

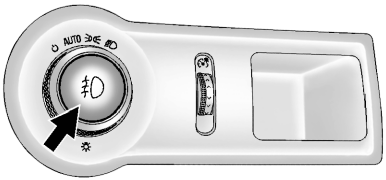

Si équipé de phares antibrouillard, le bouton se trouve sur la commande d'éclairage extérieur, à gauche du volant.

Pour allumer les phares antibrouillard, l'allumage et les projecteurs ou les feux de stationnement doivent être allumés.

Si les phares antibrouillard sont mis en fonction lorsque la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares s'allument automatiquement.

(Phares antibrouillard): Appuyer pour l'activation et la désactivation. Un témoin du tableau de bord s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés en plus des phares antibrouillard.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord

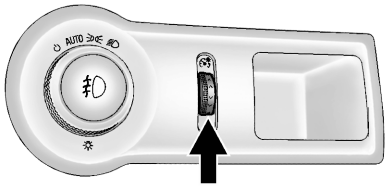

Il est possible de régler l'intensité de l'éclairage du tableau de bord et des commandes du volant.

Éclairage du tableau de bord: Déplacer et tenir la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

Plafonniers

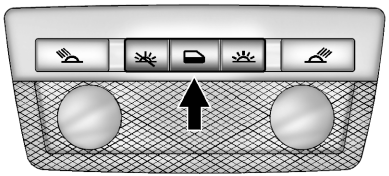

La commande de l'éclairage intérieur de la console suspendue commande l'éclairage intérieur avant et arrière.

Fonctionnement :

(arrêt): Désactive les feux.

(porte): Les feux s'allument dès qu'une porte est ouverte.

(marche): Maintient les lampes allumées en permanence.

L'éclairage intérieur s'allume automatiquement si les sacs gonflables se déploient.

Lampes de lecture

Il existe des lampes de lecture à l'avant et à l'arrière.

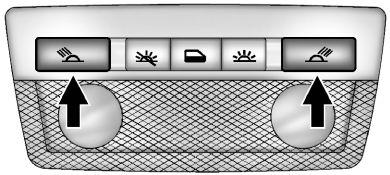

Les lampes de lecture avant se trouvent dans la console suspendue.

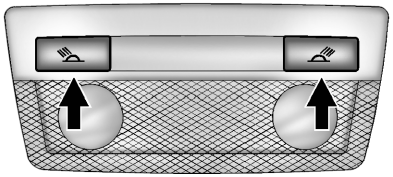

Les lampes de lecture arrière se trouvent dans le pavillon.

ou (lampes de lecture): Appuyer pour allumer ou éteindre la lampe.

Éclairage des pare-soleil

Cette lampe s'allume quand le couvercle est ouvert.

Caractéristiques d'éclairage

Éclairage d'entrée

Les phares, les feux arrière, les lampes de plaque d'immatriculation, les feux de recul, les plafonniers et la plupart des lampes intérieures s'allument brièvement en cas de pression sur le bouton de l'émetteur de téléverrouillage (RKE). Se reporter à *Positions d'allumage (accès avec clé) à la page 9-17* ou *Positions d'allumage (accès sans clé) à la page 9-19*. Après 30 secondes environ, les feux s'éteignent et les plafonniers ainsi que les autres lampes de l'habitacle s'éteignent progressivement. L'éclairage d'accès peut être désactivé manuellement en déplaçant l'allumage de la position OFF (hors fonction) ou en appuyant sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) .

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Éclairage de sortie

Les phares, les feux arrière, les feux de stationnement, les feux de recul et les lampes de plaque d'immatriculation s'allument la nuit ou dans les zones sombres lorsque la clé est retirée du contact. Les plafonniers s'allument également lorsque la clé est retirée du contact. Les feux extérieurs et les plafonniers restent allumés après la fermeture de la porte pendant une période déterminée, puis s'éteignent automatiquement.

En cas d'accès sans clé, les feux et les plafonniers s'allument automatiquement quand la porte du conducteur est ouverte après que le contact a été coupé. Se reporter à *Positions d'allumage (accès avec clé) à la page 9-17* ou *Positions d'allumage (accès sans clé) à la page 9-19*.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède la fonction de gestion d'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter la surcharge. Le voltmètre ou l'indication de tension du centralisateur informatique de bord (CIB) peut montrer cette différence qui est normale. En cas de problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique. Voir *Messages de tension et de charge de batterie à la page 5-42*.

Protection de l'alimentation de batterie

Le dispositif de protection contre la décharge de la batterie est conçu pour protéger la batterie du véhicule.

Si les feux ou une lampe intérieure sont laissés allumés et que le contact est coupé, le dispositif de protection de la batterie éteint automatiquement les lampes après 10 minutes environ.

Buick LaCrosse Owner Manual (GMNA-Localizing-U.S./Canada/Mexico-6043609) - 2014 - CRC - 7/12/13

Black plate (1,1)

Système Infodivertissement

Introduction
Infodivertissement 7-1

Introduction

Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour l'information sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation, le divertissement de siège arrière (RSE) et la reconnaissance vocale ou de la parole. Il peut également inclure l'information sur les paramètres.

7-2 Système Infodivertissement

✍ NOTES

Commandes de la climatisation

Systèmes de commande de la climatisation
Commande de climatisation automatique à deux zones ... 8-1

Bouches d'aération
Bouches d'aération 8-7

Entretien
Admission d'air 8-8
Filtre à air de l'habitacle 8-8
Entretien 8-8

Systèmes de commande de la climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation de votre véhicule peuvent être contrôlés par ce système.

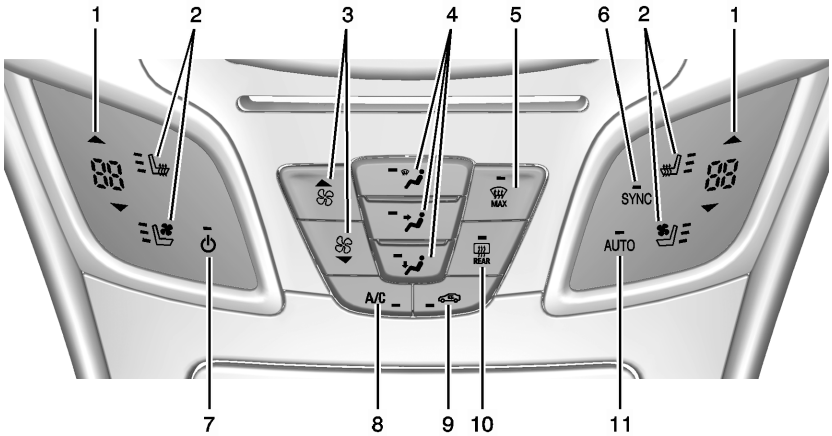

8-2 Commandes de la climatisation

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Sièges chauffants et climatisés avant (selon l'équipement)
3. Commande du ventilateur
4. Commandes de mode de distribution d'air
5. Dégivrage
6. SYNC (température synchronisée)
7. Alimentation
8. Climatisation (confortable et économique)
9. Recyclage
10. Désembueur de lunette arrière
11. AUTO (Fonctionnement automatique)

Influence de la commande de climatisation sur le fonctionnement de la fonction eAssist et l'économie de carburant (option)

Le système de climatisation dépend des autres systèmes du véhicule pour le chauffage et l'alimentation. Certains réglages de climatisation peuvent entraîner une consommation plus importante et/ou une diminution des arrêts automatiques.

Les réglages de climatisation qui augmentent la consommation de carburant sont :

- Mode de climatisation de confort.
- Le mode de dégivrage.
- Réglages de température extrême telles que 15°C (60°F) ou 32°C (90°F).
- Les hautes vitesses de ventilateur.

Pour contribuer à réduire la consommation de carburant :

- Utiliser le contrôle entièrement automatique décrit sous « Fonctionnement automatique ».
- La sélection d'une température plus élevée par temps chaud et plus basse par temps froid.
- Couper la climatisation lorsqu'elle n'est pas nécessaire.
- L'utilisation du mode de dégivrage uniquement pour dégager les glaces.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque le témoin AUTO est allumé, le système est entièrement automatique. Si le mode de répartition d'air, le régime du

ventilateur, le recyclage ou la climatisation sont réglés, le témoin AUTO s'éteint et les réglages sélectionnés s'affichent.

Pour placer le système en mode automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et de recyclage ne s'allume pas.

Appuyer sur pour sélectionner le recyclage ; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

▲ / ▼ (Commandes de température côté conducteur et côté passager): La température peut être réglée séparément pour le conducteur et le passager. Appuyer pour augmenter ou diminuer la température.

SYNC (température synchronisée): Presser pour lier tous les réglages de zone de climatisation aux réglages de conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque les réglages de passager sont effectués, le témoin SYNC s'éteint.

Fonctionnement manuel

(alimentation): Appuyer pour activer ou désactiver le ventilateur.

▲ ▼ (commande de ventilateur): Appuyer pour augmenter ou diminuer le régime du ventilateur. Le régime s'affiche à l'écran principal. Une pression sur l'un des boutons annule le fonctionnement automatique. Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique.

Commandes de mode de distribution d'air: Appuyer sur , ou pour modifier la direction de l'air. Le mode en cours s'affiche. Une pression sur l'un des boutons annule la commande automatique d'air et le sens du débit d'air est commandé manuellement. Appuyer sur AUTO pour repasser en mode automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner l'une des positions suivantes :

(désembuage): Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches du plancher et celles du pare-brise.

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

8-4 Commandes de la climatisation

MAX (dégivrage): Ce mode désembue et dégivre plus rapidement le pare-brise. L'air est dirigé vers le pare-brise.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Pour les véhicules eAssist qui possèdent la fonction de désembuage automatique, des arrêts automatiques peuvent se produire en mode dégivrage. Dans ce mode, les arrêts automatiques sont plus courts et plus fréquents que dans les autres modes de répartition d'air pour éviter la buée sur la vitre.

A/C (climatisation de confort): Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation. Si le système de commande de climatisation est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe en dessous de zéro, le climatiseur ne fonctionne pas.

Une pression sur ce bouton annule la climatisation automatique et désactive le climatiseur. Appuyer sur AUTO pour repasser en mode automatique. Le climatiseur fonctionne automatiquement en cas de besoin. Lorsque le témoin est allumé, le climatiseur fonctionne automatiquement pour rafraîchir l'air de l'habitacle ou pour déshydrater l'air afin de désembuer plus rapidement le pare-brise.

Pour les véhicules eAssist, un arrêt automatique peut se produire si le système de commande de climatisation détermine que le compresseur de climatisation peut être coupé et maintenir cependant des niveaux de confort avec un minimum de buée sur les vitres.

Climatisation économique (pour les véhicules avec eAssist): Appuyer pour circuler entre les positions d'arrêt, économique et du confort de climatisation. Le témoin s'allume en vert en position économique, en ambre en position confortable et s'éteint en l'absence de fonctionnement de la climatisation. Si le ventilateur est tourné en position d'arrêt, la climatisation ne fonctionne pas.

Le réglage de la climatisation économique maintient un équilibre entre l'économie de carburant et le confort de la climatisation. Lors de températures chaudes, les arrêts automatiques surviendront plus souvent et l'habitacle sera peut-être plus chaud qu'en mode de climatisation confort. Ce réglage laisse pénétrer plus d'humidité à l'intérieur du véhicule et les glaces s'embuent avant le redémarrage du moteur.

Une pression sur le bouton pendant un arrêt automatique peut redémarrer le moteur pour éviter la formation de buée sur les glaces. Pour atteindre rapidement un niveau de confort pendant un arrêt automatique, le moteur redémarre si le climatiseur est hors fonction et AUTO ou Climatisation est sélectionné.

Si les commandes de température sont réglées à plus de 1°C (1°F) pendant un arrêt automatique, le moteur redémarre pour assurer que ce confort est atteint.

(recyclage): Appuyer pour mettre le recyclage en marche. Une lampe indicatrice s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'habitacle ou empêcher la pénétration des odeurs extérieures. Appuyer à nouveau pour repasser à la position d'air extérieur : la lampe indicatrice s'éteint.

Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique. Le recyclage fonctionnera automatiquement en cas de besoin. La lampe indicatrice s'éteint.

Le capteur de qualité de l'air peut actionner automatiquement le mode de recyclage. Se reporter à la description de la climatisation et de la qualité de l'air, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Dégivrage automatique.: Le système de commande de la climatisation peut utiliser un capteur pour détecter automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'un haut degré d'humidité est détecté, le système de commande de climatisation peut régler l'admission d'air extérieur et mettre en fonction le climatiseur. Le régime du ventilateur peut augmenter légèrement pour favoriser le dégivrage. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de buée, il repasse en fonctionnement normal. Pour les véhicules avec eAssist, il peut y avoir des arrêts automatiques plus courts et moins fréquents lorsque le désembueur automatique est en cours d'utilisation.

Pour allumer ou éteindre le désembuage automatique, se reporter à « Climate and Air Quality » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Désembueur de lunette arrière

(désembueur de lunette arrière): Presser pour mettre en fonction ou hors fonction le désembueur de lunette arrière.

Le désembueur de lunette arrière est désactivé automatiquement après 10 minutes environ. S'il est réactivé, il fonctionne pendant cinq minutes supplémentaires environ avant de s'arrêter. Le désembueur peut également être désactivé en mettant le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction).

Le désembueur de lunette arrière peut être placé en mode automatique. Se reporter à ce sujet à la description de la climatisation et de la qualité de l'air, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, il est activé automatiquement lorsque la température de l'habitacle

8-6 Commandes de la climatisation

est basse et que la température extérieure est égale ou inférieure à environ 4°C (40°F). Le désembueur arrière automatique est désactivé automatiquement après 10 minutes, ou après cinq minutes si la température extérieure est plus élevée.

Pour les véhicules avec eAssist, le désembueur arrière automatique fonctionne uniquement lors d'un démarrage à distance et si la fonction n'est pas disponible dans le menu de personnalisation du véhicule.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, ceux-ci sont en fonction lorsque le bouton de désembueur de lunette arrière est en fonction et aide à éliminer la buée ou la glace de la surface du rétroviseur. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants à la page 2-22*.

⚠ Attention

Ne pas essayer d'éliminer le givre ou toute autre matière de l'intérieur du pare-brise et de la lunette arrière à l'aide d'une lame de rasoir ou de tout autre instrument de ce genre. Cela peut endommager la grille du désembueur arrière et empêcher la radio de recevoir les stations clairement. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Sièges chauffants et climatisés avant (selon l'équipement):
Presser ou pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou, si équipé, pour ventiler le siège conducteur ou passager. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-11*.

Fonctionnement de la commande de climatisation avec démarrage à distance (option): Si le véhicule est doté de la fonction de démarrage à distance, le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance. Le système utilise les paramètres du conducteur précédents pour chauffer ou rafraîchir l'habitacle. Le dégivrage arrière peut se mettre en marche durant un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Si le véhicule dispose de sièges chauffés ou ventilés, ce système peut se mettre en route durant un démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-11* et *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-11*.

Capteur

Le capteur solaire, placé au sommet du tableau de bord près du pare-brise, surveille la chaleur solaire.

Le système de commande de climatisation utilise l'information du capteur pour régler la température, le régime du ventilateur, le recyclage de l'air et sa répartition pour le meilleur confort.

Ne pas couvrir le capteur, au risque de fonctionnement médiocre de la climatisation automatique.

Bouches d'aération

Régler les volets des bouches d'air pour modifier le sens de la circulation d'air.

Pour ouvrir la bouche d'air, déplacer la molette vers ≋. Pour fermer la bouche d'air, déplacer la molette vers ☒.

Pour les véhicules avec eAssist, il existe une bouche d'air de refroidissement de la batterie sur l'étagère, derrière le siège de passager arrière, sous la lunette arrière. Cette bouche d'air doit rester dégagée d'objets qui pourraient bloquer le débit d'air. Un débit d'air correct est nécessaire pour refroidir la batterie eAssist et le circuit de commande.

Conseils d'utilisation

- Garder si possible toutes les bouches d'aération ouvertes pour un rendement optimal du système.
- Garder l'espace sous tous les sièges libre afin de permettre à l'air de circuler plus facilement à l'intérieur du véhicule.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système.

Entretien

Admission d'air

Dégager les prises d'air situées à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptibles de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre élimine la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

Le filtre doit être remplacé dans le cadre du programme de maintenance. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-3* pour les intervalles de remplacement. Pour plus d'informations, consulter votre concessionnaire.

Entretien

Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

Buick LaCrosse Owner Manual (GMNA-Localizing-U.S./Canada/Mexico-6043609) - 2014 - CRC - 7/12/13

Black plate (1,1)

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Distraction au volant 9-2
Conduite défensive 9-3
Conduite en état d'ébriété 9-3
Contrôle du véhicule 9-4
Freinage 9-4
Direction 9-4
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-6
Perte de contrôle 9-6
Conduite sur chaussées mouillées 9-7
Hypnose de la route 9-8
Routes onduleuses et de montagne 9-8
Conduite hivernale 9-9
Si le véhicule est coincé. 9-11
Limites de charge du véhicule 9-12

Démarrage et fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 9-17
Positions du commutateur d'allumage (d'accès à clé) 9-17
Positions du commutateur d'allumage (d'accès sans clé) 9-19
Démarrage du moteur 9-22
Chauffage du bloc moteur . . . 9-27
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-28
Sélection de la position de stationnement (P). 9-29
Quitter la position de stationnement 9-30
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 9-31

Gaz d'échappement
Gaz d'échappement 9-32
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-32

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 9-33
Mode manuel 9-36

Systèmes de conduite
Traction intégrale 9-37

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-37
Frein de stationnement 9-38
Aide au freinage 9-40
Aide au démarrage en côte (HSA) 9-41

Systèmes de suspension variable
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-41
Différentiel à glissement limité 9-43
Suspension à géométrie variable 9-43

Régulateur automatique de vitesse
Régulateur automatique de vitesse 9-44
Régulateur de vitesse à commande adaptative 9-47

Systèmes d'assistance au conducteur
Systèmes d'assistance au conducteur 9-56
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul 9-57
Systèmes d'assistance pour la conduite 9-60
Système d'alerte de collision avant 9-60
Système de freinage d'urgence actif 9-63
Avertissement angle mort (SBZA) 9-65
Alerte de changement de voie 9-65
Avertissement de changement de voie (LDW) 9-67

Carburant
Carburant 9-70
Carburant recommandé 9-70
Spécifications de l'essence 9-71
Exigences de carburant - Californie 9-71
Carburants dans les pays étrangers 9-72
Additifs de carburant 9-72
E85 ou carburant mixte 9-72
Remplissage du réservoir 9-73
Remplissage d'un bidon de carburant 9-75

Traction de remorque
Généralités au sujet du remorquage 9-76
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage 9-76
Traction d'une remorque (sauf eAssist) 9-79
Traction d'une remorque (eAssist) 9-81
Équipement de remorquage 9-81

Conversions et ajouts
Équipement électrique complémentaire 9-82

Information sur la conduite

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter les distractions, toujours garder les yeux sur la route, les mains sur le volant et l'esprit à la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter au manuel Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système, y compris le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité à la page 3-15*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

⚠ Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un grave accident, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Direction à assistance électrique

Si le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique celle-ci ne contient pas de liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une panne, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps, son efficacité peut diminuer.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter aux messages spécifiques de direction du véhicule sous *Messages relatifs au véhicule à la page 5-42*.

Direction à effort variable

Certains véhicules sont dotés d'un système de direction qui varie le degré d'effort requis pour diriger le véhicule selon la vitesse de celui-ci.

L'effort requis pour la direction du véhicule est inférieur à basse vitesse pour rendre le véhicule plus facile à manoeuvrer et à stationner. À une vitesse élevée, l'effort requis pour la direction est accru afin de donner une perception sportive à la direction. Cela permet un maximum de maîtrise et de stabilité.

Si le véhicule semble plus difficile à diriger que la normale au moment de stationner le véhicule ou de conduire à basse vitesse, le système peut présenter un problème. Vous aurez encore une direction assistée, mais elle sera plus dure que la normale à basse vitesse. Consulter le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Direction assistée hydraulique

Si le véhicule est doté d'une direction assistée hydraulique, un entretien peut être requis. Se reporter à *Liquide de servodirection (moteurs 2.4 L L4 et 3.6 L V6 à traction avant [FWD]) à la page 10-26* ou *Liquide de servodirection (moteur 3.6L V6 à transmission intégrale [AWD]) à la page 10-27*.

En cas de perte d'assistance de direction à la suite d'un arrêt du moteur ou d'une défaillance du système, le véhicule peut être dirigé mais l'effort de direction peut être accru. Consulter le concessionnaire en cas de problème.

⚠ Attention

Si on tourne le volant jusqu'à ce qu'il arrive en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant plus de 15 secondes, la direction assistée peut être endommagé et une perte d'assistance de la direction peut survenir.

Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement

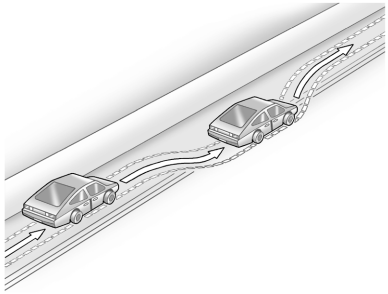

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-50*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Hypnose de la route

Toujours rester attentif à ce qui vous environne pendant que vous roulez. Si vous vous assoupissez, trouver un lieu sûr pour arrêter le véhicule et vous reposer.

Autres conseils :

- Votre véhicule doit être bien ventilé.
- La température de l'habitacle doit être fraîche.
- Parcourir la route des yeux vers l'avant et sur les côtés.
- Vérifier souvent le rétroviseur et les instruments du véhicule.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

⚠ Avertissement

Descendre au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (voiture arrêtée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction.

Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

Tenter de ne pas perdre le peu d'adhérence que vous avez. Si vous accélérez trop rapidement, les roues motrices patineront et poliront davantage la surface sous les pneus.

L'antipatinage doit être activé. Voir *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-41*.

Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais il convient d'appliquer les freins plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage avec antiblocage des roues (ABS) à la page 9-37*.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Désactiver la régulation de vitesse sur les surfaces glissantes.

Tempête de neige

Se retrouver pris dans la neige peut être une situation sérieuse. Rester près du véhicule sauf si des secours sont à proximité.
Si possible, utiliser l'assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.
Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO)

(Suite)

Avertissement (Suite)

invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de commande de climatisation de façon à ce qu'il fasse circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Climate Control System » (Commande de climatisation), dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-32*.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé.

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-41*.

⚠ Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport bas de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage

des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-99*.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que le véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de toutes les options d'après-vente installées. Deux étiquettes sur le véhicule indiquent le poids qui peut être transporté en toute sécurité, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement

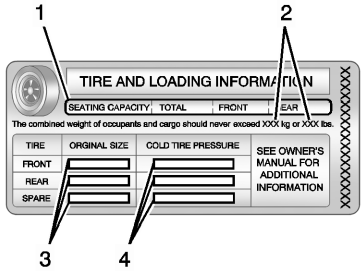

Exemple d'étiquette

1. Nombre de places assises
2. Capacité nominale maximale du véhicule
3. Dimensions des pneus d'origine
4. Pression de gonflage à froid préconisée

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B)

du véhicule. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression recommandée à froid (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter aux rubriques *Pneus à la page 10-50* et *Pression des pneus à la page 10-59*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.

6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Se à *Traction d'une remorque (sauf eAssist) à la page 9-79* ou *Traction d'une remorque (eAssist) à la page 9-81* pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.

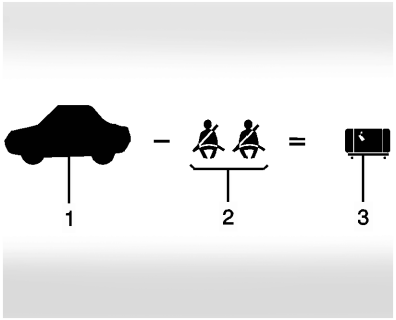

Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).

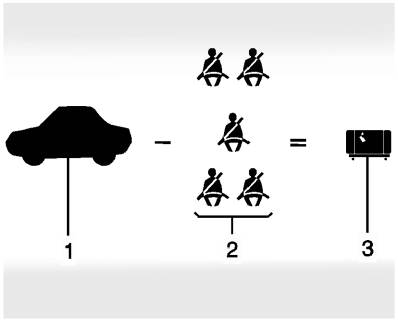

Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).

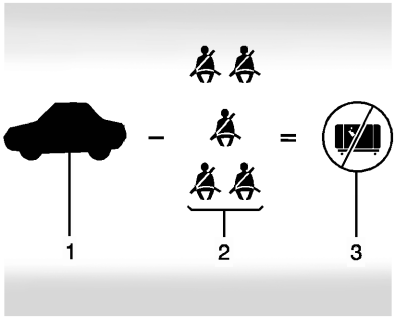

Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

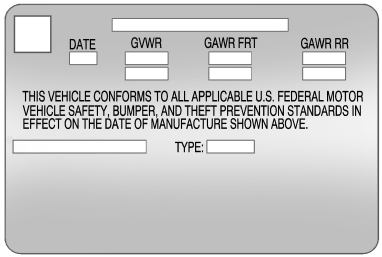

Exemple d'étiquette

Une étiquette de conformité propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B) du véhicule. Elle indique le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge. Ne jamais dépasser le PNBV du véhicule ni le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), tant sur l'essieu avant que sur l'essieu arrière.

Si le véhicule transporte une charge lourde, vous devez la répartir. Se reporter à « Étapes afin de déterminer la poids de la charge maximal » plus haut dans cette section.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Si vous mettez des objets — tels que des valises, des outils ou des paquets — dans le véhicule, ces objets se déplaceront aussi rapidement que lui. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes lors d'un arrêt brusque, d'un virage soudain ou d'une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Dans l'espace de chargement, les placer le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Sécuriser les objets non attachés au véhicule.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sauf si nécessaire.

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

⚠ Attention

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.
- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les

(Suite)

Attention (Suite)

nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Positions du commutateur d'allumage (d'accès à clé)

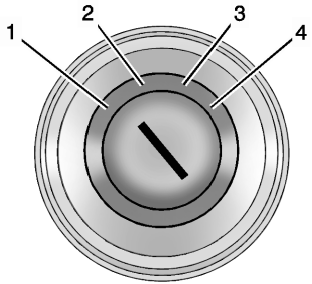

⚠ Attention

Utiliser un outil pour forcer la rotation de la clé dans le commutateur d'allumage risque d'endommager celui-ci ou de briser la clé. Utiliser la clé adéquate, l'enfoncer totalement dans le commutateur et ne la

(Suite)

Attention (Suite)

tourner qu'à la main. Si elle ne peut tourner, contacter le concessionnaire.

La clé doit être complètement sortie pour démarrer le véhicule.

Pour sortir de la position de stationnement (P), la clé de contact doit être en position ON/RUN (marche) et la pédale de frein enfoncée.

1 (ARRÊT DU MOTEUR/ VERROUILLAGE/ARRÊT): Une fois le véhicule arrêté, tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/ arrêt) afin d'éteindre le moteur. La fonction de prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) demeure activée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-28*.

C'est la seule position à laquelle vous pouvez retirer la clé. Ceci bloque l'allumage et la boîte de vitesses automatique.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour permettre de tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-38*.

⚠ Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et que le contact doit être coupé en roulant, mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

2 (ACC/ACCESSORY [accessoires]): Cette position permet d'alimenter certains accessoires électriques. Elle déverrouille le volant. Elle déverrouille l'allumage. Pour déplacer la clé de la position ACC/ACCESSORY (accessoires) à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt), le levier de changement de rapport doit occuper la position de stationnement (P).

3 (ON/RUN)(marche): Le commutateur d'allumage reste à cette position pendant que le moteur tourne. Cette position peut être utilisée pour alimenter les accessoires électriques, incluant le ventilateur et la prise de courant 12 V, ainsi que pour afficher certains avertissements et lampes indicatrices. Cette position peut également être utilisée pour les interventions et le diagnostic ainsi que pour vérifier le fonctionnement du témoin d'anomalie en cas de besoin pour la vérification des émissions gazeuses. La boîte de vitesses est également déverrouillée à cette position.

La batterie risque de se décharger si la clé de contact reste en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche) quand le moteur est arrêté. Le véhicule peut ne plus démarrer si la batterie se décharge pendant une période prolongée.

4 (START [démarrage]): Cette position permet de faire démarrer le moteur. Quand le moteur démarre, relâcher la clé. Le commutateur d'allumage revient à la position ON/RUN (marche) pour la conduite normale.

Une tonalité d'avertissement retentit quand la porte du conducteur est ouverte lorsque le commutateur d'allumage est toujours en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Si le commutateur d'allumage devient difficile à tourner, se reporter à *Clés à la page 2-2*.

Positions du commutateur d'allumage (d'accès sans clé)

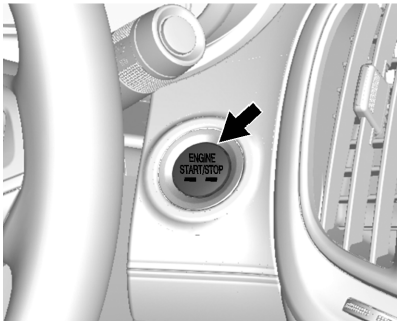

Votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

Le fait d'appuyer sur le bouton permet de sélectionner trois modes ACC/ACCESSORY (accessoires), ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et Stopping the Engine/OFF (arrêt du moteur/hors fonction).

L'émetteur de télédéverrouillage doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système d'accès sans clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de téléverrouillage à la page 2-3*.

Pour quitter la position de stationnement (P), le véhicule doit occuper la position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/OFF (aucun témoin): Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-28*.

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires). Le message Placer le levier de vitesse à la position de stationnement s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-53*. Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, l'allumage se coupe.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).

Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour tourner le commutateur d'allumage à la position OFF.

4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-38*.

⚠ Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé tout en roulant, appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP et le maintenir enfoncé pendant plus de deux secondes, ou appuyer deux fois en l'espace de cinq secondes.

ACC/ACCESSORY (accessoires) (témoin de couleur ambre): Ce mode permet l'utilisation de certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

L'allumage passe de la position ACC/ACCESSORY (accessoires) à OFF (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert): Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer l'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur à la page 9-22*. L'allumage reste en position ON/RUN (en fonction/marche).

Mode entretien seulement

Ce mode de puissance peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien seulement. Les instruments et le système audio fonctionneront comme si le commutateur d'allumage était en position ON/RUN (contact mis/marche), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien seulement. Pousser le bouton à nouveau pour arrêter le véhicule.

Démarrage du moteur

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Le démarrage à toute autre position est impossible. Pour redémarrer alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

⚠ Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

⚠ Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique après-vente à la page 9-82*.

⚠ Attention

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position en démarrant le véhicule, le système hydraulique de direction assistée peut être endommagé et une perte d'assistance de la direction peut se produire.

Méthode de démarrage (accès avec clé)

1. Sans appuyer sur l'accélérateur, faire tourner la clé de contact en position START (démarrage). Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé.

   Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure du réchauffement du moteur. Ne pas emballer le moteur immédiatement après son démarrage. Utiliser le moteur et la boîte de vitesses en douceur pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

   Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les composants. Si la clé est tournée en position START (démarrage) et qu'elle est relâchée quand le moteur commence à tourner, le moteur continuera à tourner quelques secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre. Si le moteur ne démarre pas et que la clé est maintenue en position START pendant plusieurs secondes, le fonctionnement du démarreur sera coupé après 15 secondes pour éviter d'endommager le démarreur. Ce système empêche également le fonctionnement du démarreur si le moteur tourne déjà. Le démarrage du moteur peut être arrêté en plaçant le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

⚠ Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement

(Suite)

Attention (Suite)

après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher et la maintenir enfoncée en maintenant la clé de contact en position START (démarrage) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en

marche, relâcher la clé et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Méthode de démarrage (accès sans clé)

1. Si équipé du système d'accès sans clé, l'émetteur de télédéverrouillage doit se trouver dans le véhicule. Placer le pied sur la pédale de frein et appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur). Dès que le moteur commence à tourner, relâcher le bouton.

Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure du réchauffement du moteur. Ne pas emballer le moteur immédiatement après son démarrage. Utiliser le moteur et la boîte de vitesses en douceur pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

Si l'émetteur de télédéverrouillage ne se trouve pas dans le véhicule ou qu'il subit une interférence, le centralisateur informatique de bord (CIB) affichera un message. Se reporter à *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-47*.

Si la pile de la télécommande d'accès sans clé (RKE) doit être remplacée, le CIB affichera un message. Vous pouvez néanmoins conduire le véhicule.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à « Démarrage du véhicule avec un émetteur dont la pile est faible », sous *Fonctionnement du système de téléverrouillage à la page 2-3*.

Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les composants. Si le bouton ENGINE START/STOP est enfoncé et qu'il est relâché quand le moteur commence à tourner, le moteur continuera à tourner quelques secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre. Si le moteur ne démarre pas et que le bouton est maintenue enfoncé pendant plusieurs secondes, le fonctionnement du démarreur

sera coupé après 15 secondes pour éviter d'endommager le démarreur. Ce système empêche également le fonctionnement du démarreur si le moteur tourne déjà. Le démarrage du moteur peut être arrêté en appuyant une seconde fois sur le bouton ENGINE START/STOP.

⚠ Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher et la maintenir enfoncée en appuyant sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche, relâcher le bouton et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Démarrage/arrêt automatique du moteur eAssist

⚠ Avertissement

Quitter le véhicule sans passer d'abord en position de stationnement (P) peut entraîner un déplacement du véhicule et vous blesser ou blesser les autres. Le véhicule étant doté du dispositif de démarrage/arrêt automatique du moteur, le moteur peut sembler coupé ; cependant, une fois que la pédale de frein est relâchée, le moteur peut redémarrer.

Passer en position de stationnement (P) et placer l'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) avant de quitter le véhicule.

Les véhicules avec eAssist possèdent une fonction de démarrage/arrêt automatique du moteur. Après que le moteur a démarré et qu'il a atteint la température de fonctionnement, la fonction d'arrêt automatique peut arrêter le moteur lorsque les freins sont serrés et que le véhicule s'arrête complètement. Le véhicule peut rester en arrêt automatique jusqu'à deux minutes. Lorsque le frein est desserré ou que la pédale d'accélérateur est enfoncée, le moteur démarre. Le moteur continue à tourner jusqu'à l'arrêt automatique suivant.

L'indication AUTO STOP du compte-tours signifie que le moteur est en mode d'arrêt automatique. Se reporter à *Tachymètre à la page 5-14*. Lorsque le contact est coupé, le tachymètre se déplace sur OFF (hors fonction). Si la porte du conducteur est ouverte en mode d'arrêt automatique, un carillon retentira.

Pour redémarrer le moteur en mode d'arrêt automatique, relâcher la pédale de frein ou presser la pédale d'accélérateur. Le moteur démarre immédiatement. Il continue à tourner jusqu'au prochain arrêt.

Quelques conditions peuvent empêcher un arrêt automatique ou provoquer un démarrage automatique.

Le moteur continue à tourner lorsque :

- Le moteur, la boîte de vitesses ou la batterie haute tension ne sont pas suffisamment réchauffés.
- La température extérieure est inférieure à -20°C (-4°F).
- Le système de climatisation ou de dégivrage a besoin d'un compresseur pour maintenir le confort intérieur. Se reporter à *Système de commande double de climatisation automatique à la page 8-1*. Lorsqu'il fait très chaud ou très humide, le système peut être incapable d'arrêter le moteur en maintenant le confort intérieur. Pour maximiser l'économie de carburant, utiliser le mode économique de climatisation.
- Le levier de changement de rapport occupe la position de stationnement (P), de point mort (N), de marche-arrière (R) ou de mode manuel (M).
- La charge du bloc de batterie haute tension est faible.
- Le capot n'est pas complètement fermé.
- La pression de la pédale de frein est basse.
- Si le témoin d'anomalie est allumé, l'arrêt automatique ne se produit pas.
- Un degré élevé d'humidité est détecté.

Le moteur redémarre quand :

- La pédale de frein est relâchée.
- La pédale d'accélérateur est pressée.
- Sortie de la position de surmultipliée automatique (D).
- Le système de climatisation ou de dégivrage exige l'utilisation du compresseur pour maintenir le confort intérieur. Se reporter à *Système de commande double de climatisation automatique à la page 8-1*. Plus la température extérieure est élevée, plus le moteur est redémarré rapidement pour refroidir l'intérieur. Pour optimiser l'économie de carburant, utiliser le monde de climatisation écologique.
- Le climatiseur passe de l'arrêt au fonctionnement normale ou au dégivrage. Se reporter à *Système de commande double de climatisation automatique à la page 8-1*.
- Le moteur doit tourner pour faire fonctionner le chauffage ou la climatisation. Se reporter à *Système de commande double de climatisation automatique à la page 8-1*.
- La charge du bloc de batterie haute tension est faible et un rechargement est nécessaire.
- La durée de l'arrêt automatique est supérieure à deux minutes.
- Capot ouvert.

Chauffage du bloc moteur

Lorsque la température est égale ou inférieure à -18°C (0°F), le chauffe-moteur, si disponible, facilite le démarrage et réduit la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur. Brancher le chauffe-moteur au moins quatre heures avant de démarrer le véhicule. Un thermostat interne intégré à la prise du câble empêchera le chauffe-moteur de fonctionner lorsque la température est supérieure à -18°C (0°F).

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Ouvrir le capot et dérouler le fil électrique.

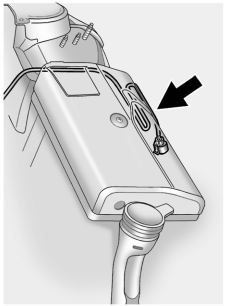

Moteur V6 de 3.6 L

Le cordon électrique se trouve du côté conducteur du compartiment moteur, entre l'aile et le bloc fusible du compartiment moteur sur les véhicules équipés d'un moteur à six cylindres.

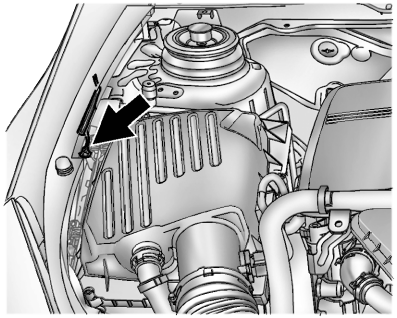

Moteur L4 de 2,4L

Le cordon électrique se trouve du côté passager du compartiment moteur, entre l'aile et le filtre à air sur les véhicules équipés d'un moteur à quatre cylindres.

3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts reliée à la terre.

⚠ Avertissement

Brancher le cordon dans une prise qui n'est pas mise à la terre peut causer un choc électrique. Un fil d'allonge incorrect peut entraîner une surchauffe et causer un incendie. Vous risqueriez de graves blessures. Brancher le cordon dans une prise triphasée 110 V CA. Si le cordon est trop court, utiliser une allonge triphasée à usage industriel d'au moins 15 A.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le maintenir à l'écart des pièces mobiles du moteur.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs.

Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Ces accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système Infodivertissement
- Glaces électriques
- Toit ouvrant (selon équipement)
- Prise de courant auxiliaire

L'alimentation du système audio est assurée pendant 10 minutes environ ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Les glaces électriques et le toit ouvrant fonctionneront pendant 10 minutes ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.

Tous ces dispositifs fonctionnent lorsque l'allumage occupe la position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).

Sélection de la position de stationnement (P).

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-38*.
2. Déplacer le levier de sélection en position de stationnement (P) en poussant complètement le levier vers l'avant du véhicule.
3. Couper le contact.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-29*. En cas de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-76*.

Si vous devez quitter le véhicule alors que le moteur tourne, s'assurer que le levier de sélection est en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein enfoncée. Ensuite, vérifier si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord le tirer vers soi. Si tel est le cas, cela signifie que le levier de sélection n'est pas totalement bloqué en position de stationnement (P).

Blocage de couple

Un blocage de couple se produit quand le poids du véhicule exerce trop de force au cliquet de verrouillage de stationnement dans la transmission. Cela se produit lorsque dans un stationnement en pente, la sélection de stationement (P) n'est pas bien effectuée et qu'il devient difficile de sortir de la position de stationnement (P). Pour prévenir le blocage de couple, serrer le frein à main puis placer le levier en stationnement (P). Pour des instructions sur la manière de procéder, se reporter à « Passage à la position de stationnement (P) ».

Si un blocage de couple se produit, votre véhicule peut nécessiter une poussée vers le haut par un autre véhicule pour soulager la pression sur le cliquet de verrouillage de stationnement, de sorte que vous pourrez sortir de la position de stationnement (P).

Si le véhicule sert à tracter une remorque et est stationné dans une côte, se reporter à la rubrique *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-76*.

Quitter la position de stationnement

Verrouillage du levier sélecteur de la transmission automatique

Le véhicule possède un système de commande de verrouillage de la boîte de vitesses automatique et possède les fonctions suivantes :

- Empêcher le retrait de la clé de contact si le levier de sélection n'occupe pas la position de stationnement (P)
- Empêcher le déplacement du levier de sélection hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position ON/RUN (marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le verrou de changement de rapport fonctionne toujours sauf en cas de batterie est déchargée ou peu sa tension (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à *Démarrage par batterie auxiliaire (avec ou sans eAssist) à la page 10-95* ou *Démarrage par batterie auxiliaire (uniquement avec eAssist) à la page 10-93*.

Si le levier de changement de rapport ne peut quitter la position de stationnement (P) :

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
2. Mettre le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche). Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage (d'accès à clé) à la page 9-17* ou *Positions du commutateur d'allumage (d'accès sans clé) à la page 9-19* pour de plus amples informations.
3. Relâcher la pression sur le levier sélecteur et s'assurer qu'il est poussé complètement en position stationnement (P).
4. Presser le bouton du levier de sélection.
5. Déplacer le levier de changement de rapport à la position désirée.

Si vous ne pouvez toujours pas déplacer le levier de vitesses de la position de stationnement (P), consulter votre concessionnaire ou faire appel à une entreprise de remorquage.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Gaz d'échappement

⚠ Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-29* et *Échappement du moteur à la page 9-32*.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-76*.

Boîte de vitesses automatique

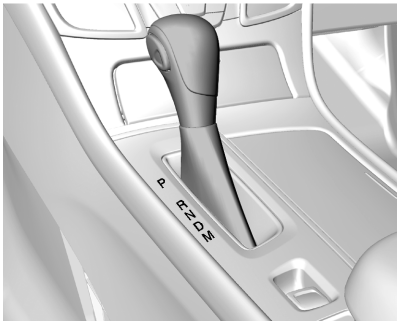

Levier de changement de rapport illustré sans commande de suspension sélective

Position de stationnement (P): Cette position bloque les roues arrière. C'est la meilleure position de démarrage du moteur car le véhicule ne peut pas facilement se déplacer.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-29* et *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-76*.

S'assurer que le levier de vitesses est parfaitement en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur. Le véhicule est équipé d'un système de verrouillage du levier de vitesses de la boîte automatique. Appliquer complètement les freins de service pour pouvoir sortir de la position de stationnement (P) lorsque la clé de contact est à la position ON/RUN (marche). Si vous ne pouvez pas sortir de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de vitesses, le pousser complètement à la position de stationnement (P) en maintenant les freins appliqués. Ensuite, enfoncer le bouton du levier de vitesses et déplacer le levier à une autre position. Se reporter à *Sortie de la position de stationnement à la page 9-30*.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

⚠ Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte

(Suite)

Attention (Suite)

de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-11*.

N (point mort): Dans cette position, le moteur n'est pas connecté aux roues. Pour redémarrer le moteur lorsque le véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement la position de point mort (N). Utiliser également la position de point mort (N) lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

⚠ Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Marche avant (D): Cette position concerne la conduite normale. Elle apporte une bonne économie de carburant en poussant la pédale d'accélérateur à environ un quart de sa course. Si davantage de puissance est nécessaire pour un dépassement, enfoncer la pédale d'accélérateur de moitié ou complètement.

⚠ Attention

Si le véhicule accélère lentement ou ne change pas de rapport, la boîte de vitesses peut être endommagée. Faire réparer immédiatement le véhicule.

Mode manuel (M) ou mode manuel/sport (M/S) : Cette position permet au conducteur de sélectionner les rapports en fonction des circonstances actuelles du trajet et d'activer la commande sélective de suspension (option). Se reporter à *Mode manuel à la page 9-36* et *Suspension à géométrie variable à la page 9-43*.

Mode manuel

Commande de vitesses de conducteur (DSC)

⚠ Attention

Le fait de pousser le moteur à haut régime sans passer à la vitesse supérieure en utilisant la commande manuelle sans embrayage (DSC) peut avoir des conséquences négatives pour le véhicule. Toujours passer la vitesse supérieure en mode DSC.

La fonction DCS permet à la boîte automatique d'être utilisée comme une boîte manuelle. Pour utiliser la fonction DSC :

Avec commande sélective de suspension

1. déplacer le sélecteur de marche avant (D) en mode manuel/mode sport (M/S).

   Le véhicule sera en mode Sport. Le véhicule reste en mode de sport jusqu'à ce que le levier de changement de rapport soit replacé en position de saut multiplié automatique (D). Le témoin de rapport du groupe d'instruments reste à S en mode Sport et le message SPORT MODE ON (mode sport activé) s'affiche momentanément. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-50*. En mode sport, le véhicule change automatiquement de rapport mais le réglage du châssis est modifié. Se reporter à *Suspension à géométrie variable à la page 9-43*. Si vous appuyez sur le commutateur +/− sur le côté du levier de changement de rapport, la boîte de vitesses entre en mode manuel et la lampe indicatrice de rapport du CIB passe à M suivi par un nombre représentant le rapport engagé actuel.

2. En mode manuel, appuyer sur le côté + (plus) sur le côté du levier de changement de rapport pour passer au rapport supérieur ou sur le côté − (moins) pour rétrograder.

Sans commande sélective de suspension.

1. Déplacer le sélecteur de marche avant (D) en mode manuel (M).

   La boîte passera en mode manuel. Le témoin de rapport du CIB deviendra M, suivi par un chiffre représentant le rapport en cours de la boîte.

2. En mode manuel, appuyer sur le côté + (plus) sur le côté du levier de changement de rapport pour passer au rapport supérieur ou sur le côté − (moins) pour rétrograder.

L'affichage du groupe d'instruments montre le rapport engagé. Le nombre indique le rapport demandé en appuyant sur le commutateur +/− du levier de changement de rapport.

La boîte de vitesses permet uniquement de passer des vitesses appropriées à la vitesse du véhicule et au régime moteur par minute (tr/min). La boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à la vitesse inférieure si le régime moteur est trop élevé, ni à la vitesse supérieure suivante lorsque le régime maximum est atteint.

En mode manuel, la boîte rétrograde automatiquement lorsque le véhicule s'arrête. Ceci augmente la puissance disponible au démarrage.

Lorsque vous faites accélérer le véhicule à partir de l'arrêt sur neige ou route verglacée, il se peut que vous deviez passer en 2ème (deuxième) vitesse. Une vitesse plus élevée permet d'avoir plus d'adhérence sur les surfaces glissantes.

Systèmes de conduite

Traction intégrale

Les véhicules équipés de ce dispositif transfèrent en permanence la puissance du moteur aux quatre roues. Le dispositif est entièrement automatique et se gère lui-même en fonction des conditions routières.

Le rendement du système de transmission intégrale (AWD) est réglé automatiquement lorsque la roue de secours compacte est utilisée. Pour restaurer le rendement complet de la transmission intégrale et éviter l'usure excessive du système de traction intégrale, remplacer la roue de secours compacte par une roue plein format dès que possible. Se reporter à *Roue de secours compacte à la page 10-92*.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.

En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) à la page 5-24*.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Il est normal d'entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et de ressentir une pulsation de la pédale de freinage.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement

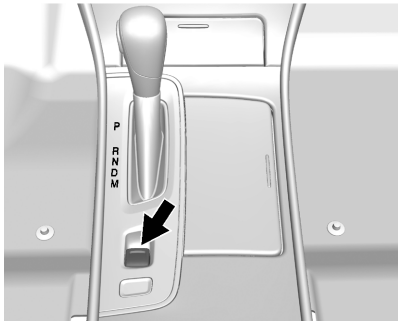

Le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB) se trouve dans la console centrale. L'EPB peut toujours être activé, même si le contact est coupé. Pour éviter la décharge de la batterie, éviter d'actionner l'EPB de manière répétitive lorsque le moteur est arrêté.

Le système possède un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin d'avertissement ambre de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique à la page 5-23* et *Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique à la page 5-24*. Il existe également des messages de frein de stationnement au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages sur les système de freinage à la page 5-43*. En cas d'alimentation électrique insuffisante, l'EPB ne peut être ni serré ni desserré.

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Lever momentanément le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire. Voir *Témoin de frein de stationnement électrique à la page 5-23*.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, lever et maintenir levé le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu levé. Si le commutateur est maintenu levé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

Le véhicule peut appliquer automatiquement l'EPB dans certains circonstances lorsque le véhicule est arrêté. Ceci est normal et est effectué périodiquement pour vérifier le fonctionnement du système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).

2. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
3. Enfoncer momentanément le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en enfonçant le commutateur EPB et en le maintenant enfoncé. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

⚠ Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système

(Suite)

Attention (Suite)

de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

En stationnement dans une pente ou lors de l'utilisation d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-76*.

Aide au freinage

Ce véhicule est doté d'un système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise automatiquement le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ce véhicule est équipé d'une fonction HSA, qui peut être utile lorsque le véhicule est à l'arrêt dans une côte. Cette fonction vise à empêcher le véhicule de rouler vers l'avant ou l'arrière lors du départ. La fonction HSA sera automatiquement activée une fois que le conducteur a complètement immobilisé le véhicule dans une côte. Pendant la période de transition entre le moment où le conducteur relâche la pédale de frein et démarre pour accélérer dans une pente, la fonction HSA maintient la pression de freinage pendant deux secondes au maximum pour s'assurer qu'il n'y a pas de roulis. Les freins sont automatiquement relâchés lorsque la pédale d'accélérateur est appliquée dans le délai de deux secondes. La fonction n'est pas activée si le véhicule est en position de conduite, en descente, monte une côte ou est en marche arrière (R).

Systèmes de suspension variable

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak[MD], un système de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak est activé lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-11* et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues,
- clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée,
- s'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système

Le bouton TCS/StabiliTrak se trouve sur la console centrale.

⚠ Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver uniquement le TCS (système antipatinage), appuyer sur le bouton OFF et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction s'affiche dans le groupe d'instruments. Le message DIC approprié s'affiche. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-50*.

Pour réactiver le TCS, appuyer sur le bouton OFF et le relâcher. Le témoin de désactivation d'antipatinage affiché dans le groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues pendant que le bouton OFF est pressé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur le bouton OFF et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation de traction et le témoin OFF (désactivation) OFF du StabiliTrak s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments. Les messages appropriés sont affichés. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-50*.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur le bouton OFF et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction et le témoin OFF(désactivation) du StabiliTrak OFF dans le groupe d'instruments s'éteignent.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-4*.

Différentiel à glissement limité

Les véhicules équipés d'un différentiel à glissement limité offrent une adhérence accrue sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. Il fonctionne la plupart du temps comme un différentiel normal. Cependant, lorsque l'adhérence est faible, cette fonction permet à la roue motrice offrant la meilleure adhérence de déplacer le véhicule.

Suspension à géométrie variable

Il se peut que votre véhicule soit équipé d'un système de suspension modifiable connu sous le nom de suspension modifiable sélective. Le système procure les avantages suivants sur la performance :

- Réduction de la rudesse de suspension sur les aspérités de la route
- Isolation améliorée par rapport à la route

- Stabilité améliorée à haute vitesse
- Réponse améliorée sur les plans conduite et tenue de route
- Meilleur contrôle du véhicule

Pour passer du mode TOUR (tourisme) au mode SPORT, déplacer le levier de changement de rapport à la position de fonctionnement manuel/sport (M/S).

TOUR (tourisme): Pour la conduite urbaine et routière normale. Ce réglage procure une conduite confortable.

SPORT: Pour des conditions routières ou préférences personnelles exigeant davantage de contrôle. Ce réglage procure une plus grande « sensation » ou réaction aux conditions routières à travers un effort de direction supérieur et une modification de la suspension.

Le réglage peut être modifié à tout instant. Selon les conditions routières, l'angle du volant de direction et la vitesse de votre véhicule, le système se règle automatiquement pour assurer le plus grand confort et la meilleure tenue de route. Il n'y a pas de différence entre le mode tourisme et le mode sport sur un revêtement plat.

Régulateur automatique de vitesse

Le régulateur de vitesse vous permet de maintenir une vitesse d'environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus sans avoir à laisser votre pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mi/h).

⚠ Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

En cas de système antipatinage (TCS), le système peut commencer à limiter le patinage des roues lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse automatique. Dans ce cas, le régulateur de vitesse automatique se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-41*. Si une alerte de collision se produit lorsque le régulateur de vitesse automatique est activé, celui-ci se désengage. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-60*. Lorsque les conditions de route vous permettent de l'utiliser à nouveau en toute sécurité, le régulateur de vitesse automatique peut être réactivé.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse se désengage.

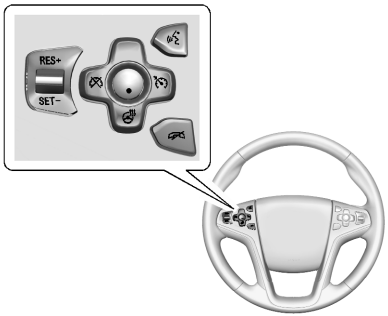

(marche/arrêt): Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur automatique de vitesse. Un témoin blanc s'allume au groupe d'instruments.

RES+ (reprise/accélération): Appuyer brièvement sur la commande vers le haut pour que le véhicule reprenne une vitesse sélectionnée précédemment ou la maintenir vers le haut pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser la fonction pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET – (réglage/roue libre): Appuyer brièvement sur la commande vers le bas pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

(annuler): Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse sélectionnée.

Réglage du régulateur de vitesse

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être accroché et activer le régulateur. Laisser le commutateur du régulateur de vitesse à la position d'arrêt lorsqu'il n'est pas utilisé.

1. Appuyer sur le bouton pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher la commande du volantSET− . La vitesse sélectionnée désirée s'affiche brièvement au groupe d'instruments du tableau de bord.
4. Relâcher l'accélérateur.

Le témoin du régulateur automatique de vitesse du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Groupe d'instruments à la page 5-10*.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que est pressé, la régulation de vitesse est désengagée sans effacer la vitesse mémorisée.

Une fois que le véhicule atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur RES+ vers le haut. Le véhicule reprend la vitesse sélectionnée antérieurement.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Maintenir enfoncé RES+ vers le haut jusqu'à ce que le véhicule est accéléré à la vitesse désirée puis relâcher.
- Pour augmenter la vitesse par petits incréments, appuyer brièvement sur le bouton RES+ vers le haut. Lors de chaque pression, la vitesse du véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir le bouton SET− vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.

- Pour ralentir par petits incréments, appuyer brièvement sur SET− vers le bas. Lors de chaque pression, la vitesse du véhicule ralentie d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. Pour se relever le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse du régulateur automatique de vitesse sélectionné précédemment. En appuyant sur la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâché pour annuler la régulation de vitesse, appuyer brièvement sur SET− pour reprendre la régulation de vitesse à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse dans les cotes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir votre vitesse. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour ne pas accélérer. Si les freins sont appliqués, le régulateur de vitesse est désactivé.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Pour désactiver le régulateur de vitesse, appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur sur le volant de direction.
- Pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction, appuyer sur sur le volant de direction.

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée de la mémoire régulateur.

Régulateur de vitesse à commande adaptative

Si équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le conducteur a la possibilité de sélectionner la vitesse du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire l'ensemble de cette section avant d'utiliser ce système. L'écart suivant est la durée de suivi entre votre véhicule et un véhicule détecté directement sur votre voie qui se déplace dans le même sens. Si aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin, l'ACC agit comme un régulateur de vitesse normal. L'ACC utilise un capteur radar. Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut engager une accélération ou un freinage limité, modéré de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur le frein. Si l'ACC contrôle la vitesse de votre véhicule alors que le système de commande de la traction asservie (TCS) ou le système de contrôle de la stabilité électronique s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-41*. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, l'ACC peut être réactivé.

La fonction ACC ne s'engage pas si la fonction TCS ou le système de contrôle de la stabilité électronique est désactivé.

⚠ Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

⚠ Avertissement

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif quand :

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand les capteurs sont bloqués par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir propre tout l'avant du véhicule.
- La visibilité est faible, par exemple dans le brouillard, sous la pluie ou la neige. Le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif est limité dans ces conditions.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues.

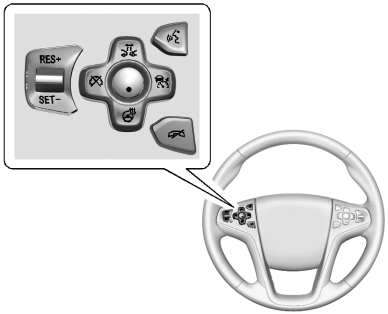

(marche/arrêt): Appuyer pour mettre le système en position de marche ou d'arrêt. L'indicateur devient blanc au groupe d'instruments lorsque la fonction ACC est tournée en position de marche.

RES+ (reprise/accélération): Appuyer brièvement sur la commande vers le haut pour que le véhicule reprenne une vitesse sélectionnée précédemment ou la maintenir vers le haut pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser la fonction pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET – (réglage/roue libre): Appuyer brièvement sur la commande vers le bas pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

(annuler): Appuyer pour désactiver l'ACC sans effacer la vitesse sélectionnée.

(distance de suivi): Appuyer sur cette commande pour sélectionner un temps d'écart de suivi (ou une distance) pour l'ACC : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être actionné et activer le régulateur. Laisser le bouton du régulateur de vitesse à la position d'arrêt lorsqu'il n'est pas utilisé.

Sélectionner la vitesse désirée pour le régulateur. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur le chemin.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne se règle pas et n'effectue pas de reprise à des vitesses inférieures à 25 km/h (16 mph).

Pour régler l'ACC :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher la commande SET– au volant.
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.

L'indicateur ACC s'affiche sur le combiné d'instruments et sur l'affichage tête haute (HUD). Quand l'ACC est actif, l'indicateur s'allume en vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à réutiliser l'ACC, relever RES+ brièvement sur le volant. Le véhicule revient à la vitesse réglée précédemment.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse plus élevée. Abaisser le bouton SET– (réglage). Le relâcher ainsi que l'accélérateur. La vitesse de croisière est maintenant plus élevée.

  Quand la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est ignoré.
  Un message d'avertissement s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) et sur l'affichage tête-haute (HUD). Se reporter à *Messages sur le régulateur de vitesse automatique à la page 5-44*.
- Presser et maintenir le bouton RES+ (reprise) vers le haut jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur RES+. À chaque pression, le véhicule augmente jusqu'au repère des 5 km/h (1 mi/h) suivants du compteur de vitesse.

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est derrière l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-10*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser le frein pour atteindre la vitesse souhaitée. Abaisser le bouton SET– (réglage) et relâcher la pédale d'accélérateur. Le véhicule roule à la vitesse inférieure réglée.
- Presser et maintenir le bouton SET– vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour baisser la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur SET− vers le bas. À chaque pression, la vitesse du véhicule diminue jusqu'au repère des 5 km/h (1 mi/h) suivants du compteur de vitesse.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-10*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Sélection de l'écart de distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

Appuyer sur sur le volant pour régler l'écart de suivi. Chaque pression fait passer le bouton de réglage d'écart entre les réglages : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

À chaque pression, le réglage d'écart s'affiche brièvement sur le combiné d'instruments et le HUD. Le réglage d'écart est maintenu jusqu'à sa modification.

Dans a mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varient en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)) ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-60*.

Alerte du conducteur

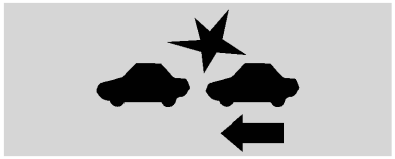

Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, le symbole d'alerte de collision sur le HUD clignote sur le pare-brise. Soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre

Le symbole de véhicule à l'avant se trouve dans le groupe d'instruments et l'affichage tête haute.

Le symbole indiquant qu'un véhicule se trouve devant ne s'affiche que lorsqu'un véhicule circulant dans la même direction est détecté sur votre trajectoire.

Si ce symbole n'apparaît pas, l'ACC ne réagira pas ou ne freinera pas en fonction des véhicules roulant devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse afin de suivre le véhicule précédent à l'écart de suivi préréglé. Votre vitesse augmente ou diminue pour s'adapter au véhicule devant vous mais ne dépasse jamais la vitesse réglée. Un freinage modéré peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ceci est normal.

Objets stationnaires ou extrêmement lents

⚠ Avertissement

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de

(Suite)

Avertissement (Suite)

prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule quand :

- Les capteurs sont bloqués.
- Le système de commande de traction (TCS) pour le système de contrôle de la stabilité électronique été activé ou désactivé.
- Aucune circulation et aucun objet ne sont détectés.
- Le système est défectueux.

Un message s'affiche au CIB indiquant que la régulation automatique de vitesse est désengagée.

Le symbole ACC actif n'apparaît pas quand l'ACC n'est plus actif.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière ce véhicule.

Si le véhicule arrêté devant s'est éloigné et que l'ACC n'a pas repris son fonctionnement, le symbole de véhicule à l'avant clignote en guise de rappel afin de vérifier la circulation devant avant l'activation. En outre, les côtés droit et gauche du siège d'alerte de sécurité émet trois vibrations ou trois bips retentissent. Se reporter à « Type d'alerte » et « Notification d'avancée » dans « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Quand le véhicule devant s'éloigne, appuyer sur RES+ (reprise) ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre le régulateur de vitesse automatique. En cas d'arrêt pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur débouclée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique pour maintenir le véhicule. Le témoin d'état de frein de stationnement électrique s'allume. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-38*. Pour reprendre l'ACC et relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur. L'ACC peut reprendre quand le véhicule roule plus de 25 km/h (16 mi/h).

Un message d'avertissement au CID peut afficher l'indication de sélectionner la position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages relatifs au véhicule à la page 5-42*.

⚠ Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.

⚠ Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Ignorer l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, un message d'avertissement CIB signale qu'il ne se produira pas de freinage automatique. Se reporter à *Messages relatifs au véhicule à la page 5-42*. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.

⚠ Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route

⚠ Avertissement

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

⚠ Avertissement

Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant

(Suite)

Avertissement (Suite)

de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer votre vitesse si le virage est trop serré.

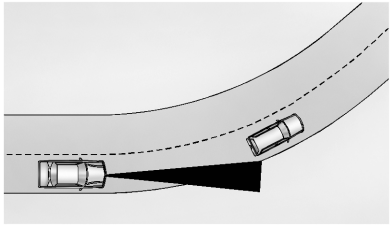

Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC peut ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le symbole de véhicule devant ne s'affiche pas.

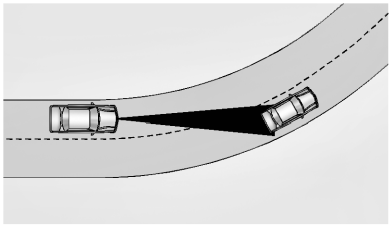

L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies, des panneaux, des barrières de sécurité ou à d'autres objets stationnaires à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Ceci est un fonctionnement normal. Le véhicule n'exige aucune réparation.

Changements de file des autres véhicules

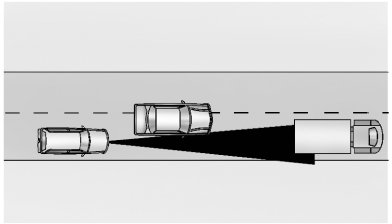

L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque.

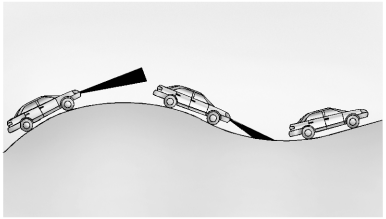

Ne pas utiliser l'ACC en côte ou en tractant une remorque. L'ACC ne détecte pas un véhicule dans la voie en roulant en côte. Le conducteur doit souvent accélérer et freiner en côte, spécialement en tractant une remorque. Si les freins sont appliqués, l'ACC est désengagé.

Désactiver l'ACC

Il existe trois façons de désengager l'ACC :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Nettoyage du système de détection

Le capteur de radar de l'avant du véhicule peut se bloquer par la neige, la glace, la saleté ou la boue. Ces zones doivent être nettoyées pour un fonctionnement correct de l'ACC.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-102*.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Systèmes d'assistance au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manoeuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

⚠ Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et practicité » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de biper. Pour changer ce réglage, se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

En marche arrière (R), la caméra de vision arrière (RVC) et l'assistance au stationnement arrière peuvent aider le conducteur à éviter une collision ou à réduire les dégâts d'une collision pendant les manoeuvres de stationnement ou de recul. Certains modèles peuvent également être équipés de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA).

Lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R), la RVC (caméra arrière) affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'affichage de la console centrale. Lorsque le véhicule quitte la marche arrière (R), l'écran revient

au contenu précédent après un court instant. Pour retourner à l'écran précédent plus tôt, appuyer sur l'un des boutons de la radio. Si le message Réparer le système de caméra arrière s'affiche, le véhicule doit être réparé.

⚠ Avertissement

Le système RVC n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, les animaux ou tout autre objet situé en dehors du champ de vision de la caméra, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances perçues peuvent être différentes des distance réelles. Ne pas reculer en utilisant uniquement l'écran du RVC lors de manoeuvres de recul longues et à vitesse élevée ou dans des endroits où il existe une possibilité de trafic transversal. Ne pas agir avec prudence avant de reculer peut causer des

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessures graves, voire mortelles, ou des dégâts au véhicule. Toujours regarder derrière et autour du véhicule avant de reculer.

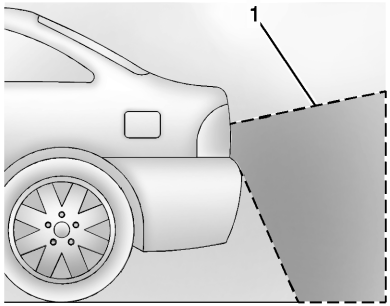

1. Vue affichée par la caméra

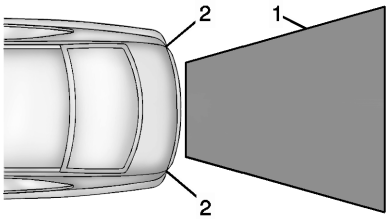

1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière.

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher sur l'écran RVC pour indiquer où l'assistance à ultrasons de stationnement arrière (URPA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

Sur les véhicules dotés de l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA), un triangle avec une flèche peut également s'afficher sur l'écran de la RVC pour signaler un trafic venant de l'une ou l'autre direction en reculant. Ce système détecte jusqu'à 20 m (66 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite derrière le véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips du côté gauche ou du côté droit, soit trois vibrations du siège d'alerte de sécurité côté droit ou côté gauche, selon la direction du véhicule détecté.

La prudence est requise en reculant pendant la traction d'une remorque étant donné que les zones de détection RCTA qui s'étendent vers l'extérieur à partir de l'arrière du véhicule ne se déplacent pas au-delà d'une remorque tractée.

Avec l'URPA, quand le véhicule recule à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h), les capteurs du pare-chocs arrière détectent des objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) derrière le véhicule et qui se trouvent dans une zone au-dessus de 25 cm (10 po) du sol et sous le niveau du pare-chocs.

⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.

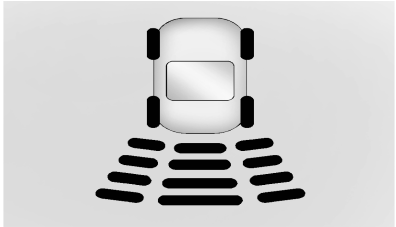

Le véhicule peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement du groupe d'instruments avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information d'emplacement d'objet pour la fonction URPA . En approchant de l'objet, davantage de barres s'éclairent et les barres changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lorsqu'un objet est détecté pour la première fois, un bip retentit depuis l'arrière ou des deux côtés du siège avec alerte de sécurité, deux fois. Lorsqu'un objet est très proche : (<0,6 m (2 pi)), cinq bips

retentissent ou les deux côtés du siège avec alerte de sécurité vibrent cinq fois.

Activation et désactivation des fonctions

Le bouton P dans la console centrale sert à activer ou désactiver conjointement l'assistance au stationnement arrière. Le témoin près du bouton s'allume quand la fonction est activée et s'éteint quand elle est désactivée.

Désactiver la fonction d'assistance au stationnement en tirant une remorque.

La caméra de vision arrière (RVC), les symboles d'assistance au stationnement, les lignes de guidage et l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peuvent être activés ou désactivés au menu Settings (paramétrages) du système infodivertissement :

1. Dans le système Infodivertissement, appuyer sur le bouton d'écran Settings (Réglages) ou tourner le bouton MENU pour sélectionner Settings (Réglages) et appuyer sur MENU.
2. Sélectionner Rear Camera (Caméra arrière).
3. Appuyer sur Rear Camera Display (Écran caméra arrière), Park Assist Symbols (Symboles d'assistance au stationnement), Guidance Lines (Lignes de guidages) ou Rear Cross Traffic Alert (Alerte de trafic transversal arrière) et sélectionner OFF ou ON.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, lorsque vous roulez en avant, le système d'alerte de collision avant (FCA), le système d'avertissement de changement de voie (LDW), le système d'alerte de changement de voie (LCA) et/ou le le système de freinage d'urgence actif peuvent contribuer à éviter une collision ou en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Le système FCA peut vous aider à éviter ou à réduire les dégâts causés par les collisions à l'avant. Le FCA émet une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et des bips ou des vibrations du siège d'alerte de sécurité à l'approche trop rapide d'un véhicule immédiatement devant vous. Le FCA fournit aussi une alerte visuelle si vous suivez un véhicule de trop près.

Le FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 40 km/h (25 mi/h). Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il peut détecter des véhicules à des distances d'environ 110 m (360 pi). Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse adaptatif à la page 9-47*.

⚠ Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Le

(Suite)

Avertissement (Suite)

système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite défensive à la page 9-3*.

Le FCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Se reporter à la partie « Préparation automatique à la collision » de « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

Détection du véhicule devant vous

Les avertissements FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. L'indicateur de véhicule devant apparaît en vert quand un véhicule est détecté à l'avant. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, ou pour cause de mauvaise visibilité. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

⚠ Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé.
Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision

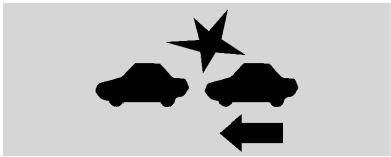

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule, le symbole d'alerte de collision rouge sur le HUD clignotent sur le pare-brise. Huit bips retentissent de l'avant ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent cinq fois.

Alerte de talonnage

L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

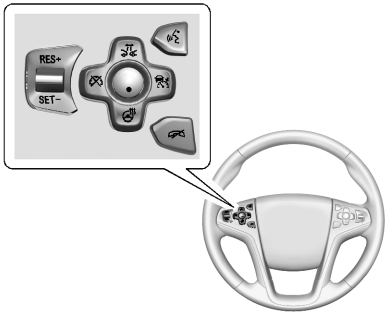

La commande d'alerte de collision se trouve sur le volant de direction. Appuyer sur ou pour régler le minutage de l'alerte. Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changera ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage

des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuteries d'alerte pouvant être sélectionnées peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Le changement du minutage du FCA change automatiquement le réglage d'écart de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC).

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système ne semble pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra et de l'avant du véhicule peut corriger le problème.

Système de freinage d'urgence actif

Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il possède aussi le système de freinage d'urgence actif, qui inclut le système de préparation automatique de collision (ACP).

Système de préparation automatique à la collision (ACP)

L'ACP peut réduire les dommages d'un accident en activant le système de freinage du véhicule, il a une plage de détection d'environ 60 m (197 pi). Le freinage n'a lieu que si un véhicule est détecté devant le vôtre. Ceci est signalé par l'indicateur FCA de véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-60*.

⚠ Avertissement

L'ACP est une fonction de préparation d'urgence à une collision et n'est pas conçue pour éviter celle-ci. Ne pas vous fier à l'ACP pour freiner le véhicule.

L'ACP ne peut pas :

- Réagir face à des véhicules arrêtés, des piétons ou des animaux.
- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter un véhicule ou un autre objet à l'arrêt ou lent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter un véhicule lorsque les conditions météo limitent la visibilité, telles que le brouillard, la pluie ou la neige. Le fonctionnement du capteur ACP est alors limité.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Préparation du freinage

En cas d'approche rapide d'un véhicule devant vous ; la préparation au freinage réduit le temps de réponse des freins en préparant le système de freinage pour que le freinage demandé par le conducteur s'exécute plus rapidement.

Freinage automatique

Dans certaines situations imminentes de collision à l'avant, si le conducteur n'a pas serré les freins, la fonction de freinage automatique serre les freins pour contribuer à réduire les dégâts de la collision. Il peut même contribuer à éviter certaines collisions à très petite vitesse.

Le freinage automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour tenter d'éviter une collision potentielle. Le véhicule est uniquement immobilisé brièvement. Une ferme pression sur l'accélérateur relâche le freinage automatique.

⚠ Avertissement

Le freinage automatique peut automatiquement freiner le véhicule dans des situations où cela n'est pas nécessaire. Il peut réagir face à un véhicule qui

(Suite)

Avertissement (Suite)

tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Ce peut être inconfortable et déroutant. Pour écraser le fonctionnement du freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Le freinage automatique peut être désactivé ou restreint via la personnalisation du véhicule. Se reporter à la partie « Préparation automatique à la collision » de « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*.

⚠ Avertissement

En utilisant le système de préparation de collision automatique en tractant une remorque, vous risquez de perdre votre contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système pendant la traction d'une remorque.

Avertissement angle mort (SBZA)

Le système d'alerte de zone aveugle latérale (option) est une aide au changement de voie qui aide le conducteur à éviter des collisions qui surviennent lorsque des véhicules se trouvent dans la zone latérale aveugle. Lorsque le véhicule se déplace vers l'avant, l'affichage de rétroviseur du côté gauche ou droit s'allume si un véhicule est détecté dans cette zone aveugle. Si le feu de direction est activé et qu'un véhicule est également détecté de même côté, l'affichage clignote pour un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Étant donné que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie, veuillez lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

Alerte de changement de voie

Selon l'équipement, le système d'alerte de changement de voie (LCA) est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec les véhicules qui se trouvent dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de derrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

⚠ Avertissement

Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

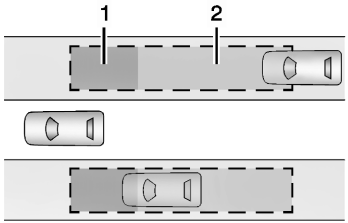

1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone est environ comprise entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) du sol. La zone d'avertissement de zone aveugle commence à environ le milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 70 m (230 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui s'approchent rapidement de derrière. Un symbole LCA indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran LCA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser le clignotant.

Écran du rétroviseur gauche

Écran du rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsque le véhicule roule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le LCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Voir « Système de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-54*. Si le conducteur a désactivé le LCA, les affichages de rétroviseur LCA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA exige un peu de conduite pour que le système s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage survient plus rapidement si le véhicule est conduit sur une autoroute rectiligne comportant des panneaux routiers

et des objets sur le bord de la route (des rails de protection, des barrières).

L'écran LCA peut ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule ou en tractant une remorque. Les zones de détection LCA vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Faire très attention en changeant de voie lorsque vous tractez une remorque. Le LCA peut vous avertir de la présence d'objets fixés au véhicule, comme une remorque, une bicyclette ou un objet qui dépasse d'un côté ou de l'autre du véhicule. Les objets attachés peuvent interférer avec la détection des véhicules. Ce fonctionnement du système est normal et le véhicule ne nécessite pas de réparation.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le LCA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs LCA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-102*. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules se trouvent dans l'angle mort latéral ou s'approchent rapidement de cette zone et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Lorsque le LCA est désactivé d'une autre façon que par le conducteur, l'option Side Blind Zone Alert On (Alerte d'angle mort latéral Marche) n'est pas disponible dans le menu de personnalisation.

Information FCC

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Avertissement de changement de voie (LDW)

L'avertissement de changement de voie (LDW) (option) peut aider à prévenir les changements de voie involontaires. Il peut émettre un avertissement si le véhicule franchit une voie détectée sans recours au clignotant. Le LDW utilise un capteur de caméra pour détecter les

marquages de voie. Il ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 56 km/h (35 mi/h).

Quand le véhicule franchit un marquage de voie détecté, l'indicateur LDW clignote et émet trois bips du côté gauche ou du côté droit, ou trois impulsions du siège à alerte de sécurité, selon la direction du changement de voie. Le LDW ne fournit pas d'avertissement si le clignotant est allumé dans la direction de départ ou en cas de manoeuvre brusque.

⚠ Avertissement

Le système LDW est une aide au maintien du véhicule dans la voie de circulation. Il ne dirige pas le véhicule. Le système LDW ne peut pas :

- Fournir suffisamment de temps pour éviter un accident.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter les marquages de voies dans certaines conditions de mauvais temps ou si le pare-brise est sale.
- Détecter la démarcation des voies et ne pas détecter les accotements.
- Avertir que le véhicule traverse une démarcation de la voie si le système ne détecte pas la démarcation de la voie.

Si le LDW ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne vous avertira que si vous quittez la voie du côté où il a détecté la démarcation. Même avec le LDW, se concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessures ou de mort. Toujours garder le pare-brise propre et ne pas utiliser le LDW par mauvais temps.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'avertissement de changement de voie (LDW) se trouve sur le pare-brise devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver le LDW, appuyer sur dans la cuve centrale. Le témoin de contrôle s'allume quand le LDW est actif.

Lors du démarrage du véhicule, l'indicateur d'avertissement de changement de voie (LDW) sur le combiné d'instruments s'allumera brièvement.

Si le LDW est actif, le témoin LDW s'allume en vert si le système détecté un marquage de voie à gauche ou à droite pendant que le véhicule se déplace à une vitesse égale ou supérieure à 56 km/h (35 mi/h). Si le véhicule franchit une démarcation détectée sans que le clignotant soit allumé, ce témoin devient orange est clignote. En outre, trois bips retentissent du côté gauche ou droit ou trois vibrations se font ressentir sur le côté droit au gauche du siège d'alerte de sécurité, selon la direction du changement de voie.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Si le symbole LDW ne s'affiche pas lorsque le système est actif et que le véhicule roule à moins de 56 km/h (35 mi/h) :

- Les démarcations de la voie sur la route peuvent ne pas être détectées.
- Le capteur de la caméra peut être masqué par de la saleté, de la neige ou de la glace.
- Le pare-brise est peut-être endommagé.
- Les conditions météorologiques limitent peut-être la visibilité.

Il s'agit d'un fonctionnement normal ; le véhicule n'a pas besoin d'être réparé. Nettoyer le pare-brise.

Les marquages de voie peuvent ne pas être détectés dans les virages, sur les rampes de sortie d'autoroute ou dans les pentes, ou en raison d'une mauvaise visibilité.

Si le système de caméra LDW ne semble pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra peut corriger le problème.

⚠ Avertissement

La fonction LDW ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas des marquages de voie. LDW ne peut détecter des marquages de voie si le capteur de caméra est bloqué par la saleté, la neige ou la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il ne peut pas non plus détecter une voie sur des routes sinueuses ou accidentées ou dans les situations qui limite la visibilité telle que le brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Maintenir le

(Suite)

Avertissement (Suite)

pare-brise, les phares et les capteurs de caméra propres et en bon état.

Le système LDW peut réagir à cause de lignes de goudron, en présence d'ombres, de fissures ou d'autres imperfections de la route. Ce comportement est normal et votre véhicule ne requiert pas de réparation.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Aux États-Unis, pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons d'utiliser les essences TOP TIER Detergent. Se reporter au site www.toptiergas.com pour une liste des essences TOP TIER Detergent.

TOP TIER™
Detergent Gasoline

CATÉGORIE SUPERIÉURE™
Essences Détergentes

Si le bouchon de carburant de véhicule est jaune, le carburant E85 ou mélangé peut être utilisé dans le véhicule. Se reporter à *E85 ou polycarburant à la page 9-72*.

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence normale sans plomb d'un indice d'octane d'au moins 87. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, il est possible que vous entendiez un cliquetis. Dans ce cas, utiliser une essence à indice d'octane d'au moins 87 dès que possible. En cas de cliquetis important en utilisant l'essence d'un indice d'octane supérieur, le moteur doit être réparé

Utilisation de carburants saisonniers

Utiliser des carburants d'été et d'hiver pour la saison appropriée. La conduite ou le démarrage peuvent être affectés si le mauvais carburant est utilisé. Conduire le véhicule avec le moteur en marche jusqu'à ce que le carburant soit à la moitié

du réservoir ou moins, puis refaire le plein avec le carburant de la saison actuelle.

Carburants interdits

Des essences contenant des composés oxygénés, comme l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées sont disponibles dans certaines villes. Si ces essences sont conformes aux spécifications décrites précédemment, elles peuvent être utilisées. Toutefois, les carburants E85 et autres carburants contenant plus de 15% d'éthanol doivent être utilisés uniquement dans les véhicules à carburant mélangé.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer

(Suite)

Attention (Suite)

les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Certaines essences non reformulées pour les basses émissions peuvent contenir un additif d'amélioration de l'indice d'octane appelé méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyl (MMT). Ne pas utiliser d'essences avec MMT car elles peuvent réduire la durée de vie des bougies d'allumage et nuire au rendement du système de contrôle des émissions. Le témoin de dysfonctionnement peut s'allumer. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour une intervention.

Spécifications de l'essence

L'essence doit au minimum être conforme à la norme ASTM D 4814. Il est possible que certaines essences contiennent un additif appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT), qui augmente l'indice d'octane. Nous vous déconseillons d'utiliser de l'essence contenant du MMT. Voir « Carburants interdits » dans *Carburant recommandé à la page 9-70*.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce

carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution en sera peut-être réduit. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer lors d'une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-19*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Si vous prévoyez de voyager dans des pays en dehors des États-Unis ou du Canada, le carburant correct peut se trouver difficilement. Vérifier les clubs automobiles régionaux ou les sites Web des marques de distribution de carburant pour les disponibilités dans le pays de destination. Ne jamais utiliser de carburant au plomb ni de carburant contenant du méthanol ni aucun autre carburant non recommandé. De coûteuses réparations peuvent faire suite à l'utilisation d'un carburant incorrect et elles ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Additifs de carburant

Pour maintenir la propreté des circuits d'alimentation en carburant, l'essence TOP TIER Detergent est recommandée. Se reporter à *Carburant à la page 9-70*.

Si l'essence TOP TIER Detergent est indisponible, un flacon de Fuel System Treatment PLUS, référence 88861013, ajouté au détergent à carburant à changement d'huile moteur peut aider. Fuel System Treatment PLUS est le seul additif d'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Ne pas utiliser d'additif avec E85 ou carburant mélangé.

E85 ou carburant mixte

Les véhicules équipés d'un bouchon de carburant jaune peuvent utiliser soit de l'essence sans plomb, soit du carburant contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Tous les autres véhicules doivent utiliser uniquement de l'essence sans plomb, tel que décrit dans *Carburant recommandé à la page 9-70*.

L'utilisation d'E85 ou de carburant mélangé est encouragée lorsque le véhicule est conçu à cet usage. E85 ou le carburant mélangé est réalisé à partir de sources renouvelables.

Pour contribuer à localiser les stations d'essence E85 ou de carburant mélangé, le département américain de l'énergie possède un site Internet au sujet des carburants

alternatifs. Se reporter à www.afdc.energy.gov/afdc/locator/stations.

Les carburants E85 ou mélangés doivent satisfaire à la norme ASTM D 5798 ou CAN/CGSB–3.512 au Canada. Ne pas utiliser de carburant si le contenu en méthanol dépasse 85%. Les carburants mélangés qui ne satisfont pas aux normes ou CGSB peuvent affecter le comportement routier et causer l'éclairement du témoin de panne.

Les caractéristiques de démarrage des carburants E85 et mélangés les rendent impropres à l'utilisation lorsque la température extérieure tombe en dessous -18°C (0°F). Utiliser l'essence ou ajouter de l'essence au carburant E85 ou mélangé.

Étant donné que les carburants E85 et les polycarburants ont moins d'énergie par litre (gallon) que l'essence, le véhicule doit être ravitaillé plus souvent. Se reporter à *Remplir le réservoir à la page 9-73*.

⚠ Attention

Certains additifs sont incompatibles avec les carburants E85 et mélangés qui peuvent endommager le circuit d'alimentation en carburant du véhicule. Ne rien ajouter aux carburants E85 et mélangés. Les dommages causés par ces additifs ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Remplissage du réservoir

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bouchon est retiré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Ouvrir le bouchon du réservoir de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de dévisser complètement le bouchon.

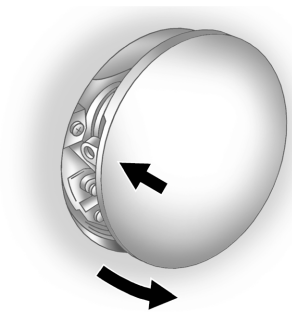

Le bouchon à carburant avec attache se trouve derrière la trappe à carburant, du côté passager du véhicule. Pour ouvrir le clapet, pousser au centre du côté arrière et relâcher.

Pour déposer le bouchon à carburant, le faire tourner dans le sens antihoraire. Pendant que vous faites le plein, accrocher le bouchon à carburant avec attache sur le crochet de la trappe à carburant. Reposer le bouchon en le tournant dans le sens horaire jusqu'au clic.

Ne pas remplir le réservoir à ras bord ou de façon excessive et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Éliminer au plus vite le carburant des surfaces laquées. Se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-102*.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

⚠ Attention

Si un nouveau bouchon de réservoir de carburant est nécessaire, en obtenir un du type approprié chez votre concessionnaire. Un bouchon inapproprié risque de ne pas s'adapter correctement, entraîner l'allumage du témoin dz panne et endommager le réservoir de carburant ainsi que le dispositif antipollution. Se reporter à *Témoin de panne à la page 5-19*.

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ Avertissement

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs

(Suite)

Avertissement (Suite)

de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé. Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.
- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.
- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-99*. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs à la page 10-99*.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Se familiariser avec les lois nationales et locales s'appliquant à la traction d'une remorque.
- Ne pas tracter de remorque les premiers 800 km (500 mi) afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.
- Ensuite, pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif pendant un remorquage.
- Le système de séparation de collision automatique doit être désactivé pendant un remorquage. Se reporter à *Circuit de freinage d'urgence actif à la page 9-63*.
- Désactiver l'assistance au stationnement lors d'un remorquage.

⚠ Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord
- Régler aussi le système de commande de climatisation sur un réglage ne laissant pénétrer que de l'air extérieur. Se reporter à « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-32*.

La traction d'une remorque exige une certaine expérience. La combinaison que vous conduisez est plus longue et n'est plus aussi maniable que le véhicule seul. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de l'ensemble véhicule-remorque avant de prendre la route.

Avant le départ, vérifier l'attelage et les pièces de fixation, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre la combinaison en marche puis actionner manuellement le contrôleur de freins de cette dernière pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

Au cours du voyage, vérifier de temps en temps la fixation de la charge, de même que les feux et les freins de remorque pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance entre le véhicule et celui qui vous précède que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manoeuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. La combinaison n'accélère pas aussi rapidement et elle est plus longue, la distance à parcourir avant de réintégrer la voie est donc plus longue.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner la main vers la droite. Reculer toujours lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

⚠ Attention

Si vous effectuez des virages très serrés lors d'un remorquage, la remorque peut toucher le véhicule et le détériorer. Éviter les virages trop serrés.

Quand vous tractez une remorque, prendre vos virages plus larges qu'à l'habitude. Ainsi, la remorque ne montera pas sur l'accotement ou sur les trottoirs et n'accrochera pas les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Éviter les manoeuvres brusques et soudaines. Mettre les clignotants bien à l'avance.

Si les ampoules de clignotant de la remorque grillent, les flèches au groupe d'instruments continuent de clignoter. Il est important de vérifier de temps en temps le bon fonctionnement des ampoules de la remorque.

Conduite en pente

Ralentir et rétrograder *avant* de descendre une pente longue ou raide. Si vous ne rétrogradez pas, les freins risquent de chauffer et fonctionner moins bien

Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude sur des pentes raides, considérer ceci : le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude normale. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes à l'arrêt, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-25*.

Stationnement en pente

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de garer le véhicule dans une pente avec une remorque attachée. En cas de problème, l'attelage peut se mettre en branle. Des personnes peuvent être blessées, votre véhicule et la remorque peuvent être endommagés. Chaque fois que c'est possible, garer l'attelage sur une aire horizontale.

En cas de stationnement de l'ensemble véhicule-remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.
2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales sont en place, desserrer les freins ordinaires jusqu'à ce que les cales absorbent le poids.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
2. Démarrer le moteur.
3. Passer en vitesse.
4. Desserrer le frein de stationnement.
5. Relâcher la pédale de frein.
6. Avancer lentement pour libérer les cales.
7. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le véhicule a plus fréquemment besoin d'entretien en cas de traction d'une remorque. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-3*. Lorsque le véhicule tracte une remorque, il est très important de vérifier les éléments suivants : le niveau de liquide de la boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies d'entraînement, le système de refroidissement et le système de freinage. Il est conseillé d'inspecter ces éléments avant et pendant le trajet.

Vérifier périodiquement que tous les écrous et boulons d'attelage de la remorque sont serrés.

Traction d'une remorque (sauf eAssist)

Avant de tirer une remorque, vérifier les trois points importants suivants au sujet du poids :

- Poids de la remorque.
- Poids sur le timon de la remorque.
- Poids total reposant sur les pneus du véhicule.

Poids de la remorque

Quel est le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter en toute sécurité ?

Elle ne devrait jamais peser plus de 454 kg (1 000 lb). Cependant, même ce poids peut être trop important.

Cela dépend de l'utilisation de l'ensemble véhicule-remorque. Par exemple, la vitesse, l'altitude, la déclivité, la température extérieure et la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque sont tous des facteurs importants. Cela dépend aussi de l'équipement spécial monté sur le véhicule, et du poids au timon que votre véhicule peut supporter. Se reporter à « Poids au timon » plus loin dans cette section.

Le poids maximal de la remorque est calculé en supposant que seul le conducteur prend place dans le véhicule remorqueur et que celui-ci est équipé de tout le matériel nécessaire à la traction de remorque. Le poids du matériel optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement du véhicule remorqueur doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Vous pouvez consulter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements et des conseils sur la traction de remorque ou écrire à nos bureaux de service à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle à la page 13-4*.

Poids au timon

Il est important de prendre en considération le poids au timon (A) d'une remorque, car il a des répercussions sur le poids total ou brut de votre véhicule. Le poids brut du véhicule (PBV) comprend le poids à vide du véhicule ainsi que le poids du chargement et celui des passagers. Si le véhicule possède plusieurs options, équipements, bagages et que plusieurs passagers y prennent place, cela diminue d'autant le poids au timon que le véhicule pourra tracter et, par le fait même, sa capacité de remorquage. Si une remorque est tractée, il faut ajouter le poids au timon au PBV, car le véhicule devrait aussi tracter ce poids. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

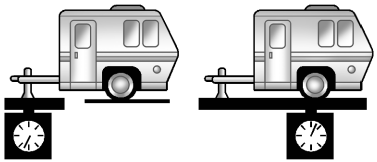

1 2

Le timon de la remorque (1) devrait peser de10 pour cent du poids total de la remorque chargée (2).

Une fois la remorque chargée, peser séparément la remorque et ensuite le timon, pour voir si les poids sont appropriés. Si ce n'est

pas le cas, on peut remédier à la situation en déplaçant certains articles dans la remorque.

Poids total reposant sur les pneus du véhicule

S'assurer que les pneus du véhicule sont gonflés jusqu'à la limite maximale recommandée pour des pneus froids. Ces chiffres figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*. S'assurer ensuite de ne pas dépasser le PBV du véhicule, en incluant le poids au timon.

Traction d'une remorque (eAssist)

Le véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

Équipement de remorquage

Attelages

Utiliser l'équipement d'attelage approprié. Consulter le concessionnaire ou un vendeur d'attelage pour obtenir de l'aide.

- Le pare-choc arrière de votre véhicule n'est pas conçu pour y attacher un attelage. Ne pas y attacher d'attelage de location ou d'autres types d'attelage. N'utiliser que l'attelage s'attachant au châssis du véhicule et non pas au pare-choc.
- Devrez-vous pratiquer des trous de montage dans la carrosserie du véhicule pour y installer un attelage de remorque ? Si c'est le cas, bien les sceller après avoir enlevé l'attelage. Dans le cas contraire, de la saleté, de l'eau ou du monoxyde de carbone (CO) provenant des gaz d'échappement risquent de s'infiltrer dans le véhicule. Se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-32*.

Chaînes de sécurité

Toujours fixer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour empêcher que celui-ci ne heurte la chaussée s'il se séparait de l'attelage. Laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec l'ensemble véhicule-remorque. De plus, ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Est-ce que votre remorque a ses propres freins ? S'assurer de lire et de suivre les directives sur les freins de remorque afin de pouvoir les installer, les régler et les entretenir comme il faut.

Le véhicule étant équipé d'un système de freinage antiblocage, ne pas tenter de raccorder les freins de la remorque au circuit de freinage de votre véhicule. Si vous le faites, les deux circuits de freinage fonctionneront mal ou pas du tout.

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire

⚠ Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie. Veuillez toujours vérifier auprès concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-37* et *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-37*.

Entretien du véhicule

Informations générales

Informations générales 10-3
Avertissement sur proposition 65 - Californie 10-3
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 10-3
Accessoires et modifications 10-4

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire 10-4
Capot 10-6
Aperçu du compartiment moteur 10-7
Huile à moteur 10-12
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-15
Liquide de boîte de vitesses automatique 10-17
Filtre à air du moteur 10-17
Circuit de refroidissement 10-19
Liquide de refroidissement 10-21
Surchauffe du moteur 10-25
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé 10-26
Liquide de servodirection (moteurs 2.4 L L4 et 3.6 L V6 à traction avant [FWD]) 10-26
Liquide de direction assistée (moteur 3.6L V6 à transmission intégrale [AWD]) 10-27
Liquide lave-glace 10-28
Freins 10-28
Huile frein 10-30
Batterie 10-31
Traction intégrale 10-32
Vérification de contacteur de démarreur 10-33
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique 10-33
Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-34
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-34
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-35
Remplacement de pare-brise 10-35

Réglage des phares

Réglage des phares 10-36

Remplacement des ampoules

Remplacement des ampoules 10-36
Ampoules à halogène 10-36
Éclairage à haute intensité 10-36
Éclairage par diode 10-37
Phares, clignotants avant et feux de stationnement 10-37
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul 10-38
Feu de la plaque d'immatriculation 10-39
Ampoules de rechange 10-40

Réseau électrique
Dispositifs à tension élevée et Câblage 10-40
Système électrique : surcharge 10-41
Fusibles et disjoncteurs 10-41
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-42
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-47

Roues et pneus
Pneus 10-50
Pneus toute saison 10-51
Pneus d'hiver 10-51
Pneus d'été 10-52
Étiquette sur paroi latérale du pneu 10-52
Désignations des pneus 10-55
Terminologie et définitions de pneu 10-56
Pression des pneus 10-59
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée 10-61
Système de surveillance de la pression des pneus 10-62
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus 10-63
Inspection des pneus 10-67
Permutation des pneus 10-68
Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-69
Achat de pneus neufs 10-70
Pneus et roues de dimensions variées 10-72
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-73
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-74
Remplacement de roue 10-75
Chaînes à neige 10-76
Au cas d'un pneu à plat 10-76
Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité 10-78
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-86
Changement de pneu 10-86
Pneu de secours compact 10-92

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage par batterie auxiliaire embarquée avec eAssist uniquement 10-93
Démarrage par batterie auxiliaire (avec ou sans eAssist) 10-95

Remorquage du véhicule
Remorquage du véhicule ... 10-99
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-99

Entretien de l'apparence
Soin extérieur 10-102
Soin intérieur 10-107
Tapis de plancher 10-111

Informations générales

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

Genuine GM Parts

GM Accessories

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-37*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

Véhicules eAssist uniquement

⚠ Avertissement

Ne jamais tenter d'intervenir sur les organes eAssist. Vous pourriez vous blesser et endommager le véhicule en procédant vous-même à l'entretien. L'entretien et la réparation de ces organes eAssist doivent être effectués par un mécanicien formé disposant des connaissances et outils appropriés.

Tous les véhicules

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide de l'automobiliste et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-14*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Vérification du système de sacs gonflables à la page 3-38*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien à la page 11-16*.

⚠ Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Pour lever le capot :

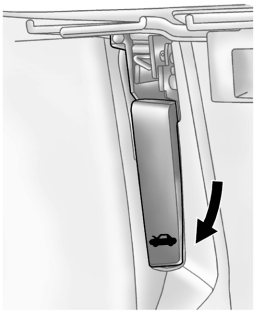

1. Tirer sur la manette intérieure de déverrouillage du capot, à gauche de la colonne de direction, sous le tableau de bord.

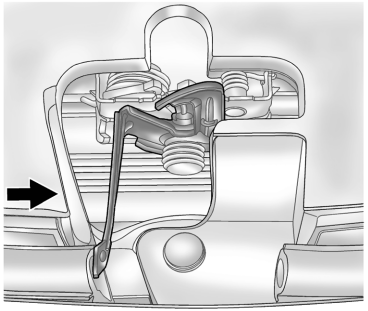

2. Passer à l'avant du véhicule et pousser la poignée d'ouverture du capot secondaire vers le côté conducteur du véhicule.
3. Soulever le capot.

Pour fermer le capot :

1. Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont installés correctement.
2. Abaisser le capot jusqu'à 30 cm (12 po) du véhicule et le relâcher pour qu'il se verrouille complètement. Confirmer la fermeture du capot et répéter l'opération au besoin.

Aperçu du compartiment moteur

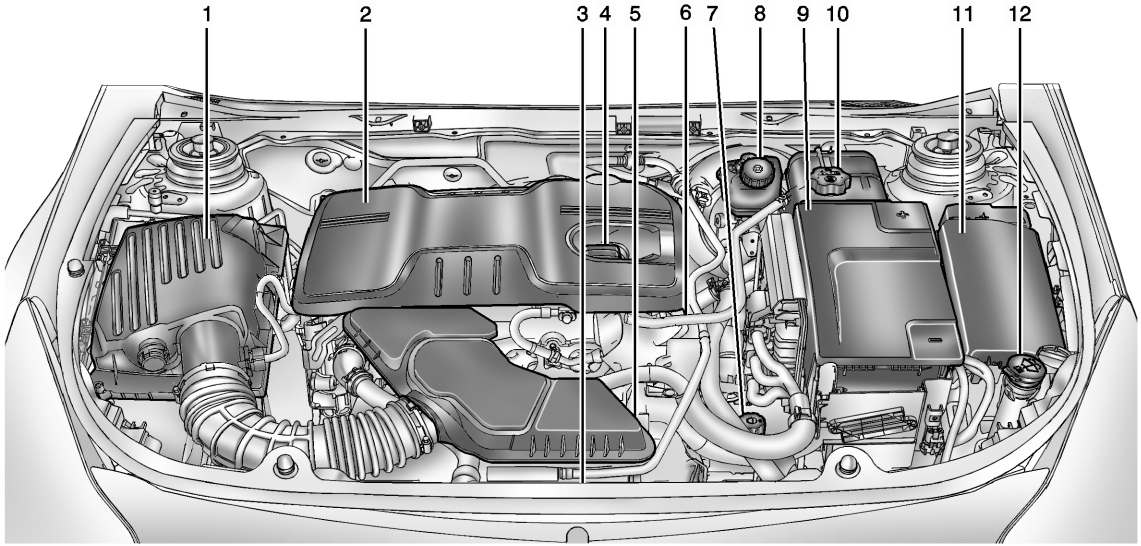

Moteur L4 de 2,4L

10-8 Entretien du véhicule

1. *Filtre à air du moteur à la page 10-17*.
2. Couvercle du moteur
3. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique *Circuit de refroidissement à la page 10-19*.
4. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-12*.
5. Jauge d'huile moteur (non illustrée). Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-12*.
6. Câble haute tension (de teinte orange)
7. Bouchon de liquide de boîte de vitesses. Voir *Liquide de boîte de vitesses automatique à la page 10-17*.
8. Réservoir du maître-cylindre de frein. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-28*.
9. Batterie (sous le couvercle). Se reporter à *Batterie à la page 10-31*.
10. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-21*.
11. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-42*.
12. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-28*.

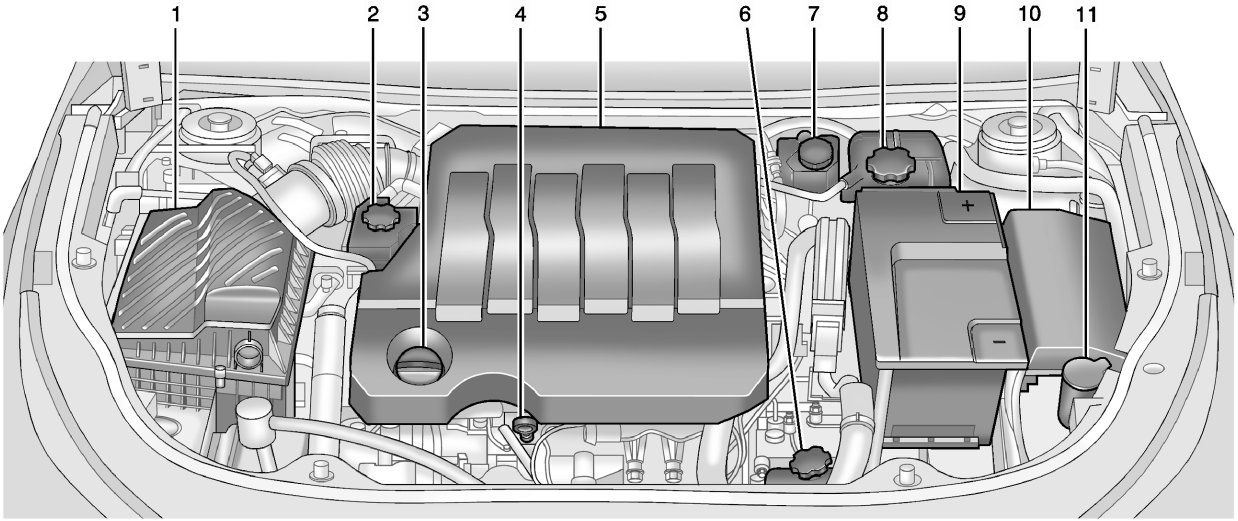

Moteur V6 de 3.6 L à transmission intégrale (AWD)

10-10 Entretien du véhicule

1. *Filtre à air du moteur à la page 10-17*.
2. Réservoir et bouchon du liquide de servodirection. Se reporter à *Liquide de servodirection (moteurs 2.4 L L4 et 3.6 L V6 à traction avant [FWD]) à la page 10-26* ou *Liquide de direction assistée (moteur 3.6L V6 à transmission intégrale [AWD]) à la page 10-27*.
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-12*.
4. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-12*.
5. Couvercle du moteur
6. Bouchon et jauge du liquide de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquide de boîte de vitesses automatique à la page 10-17*.
7. Réservoir du maître-cylindre de frein. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-28*.
8. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-21*.
9. Recouvrement de batterie. Se reporter à *Batterie à la page 10-31*.
10. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-42*.
11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-28*.

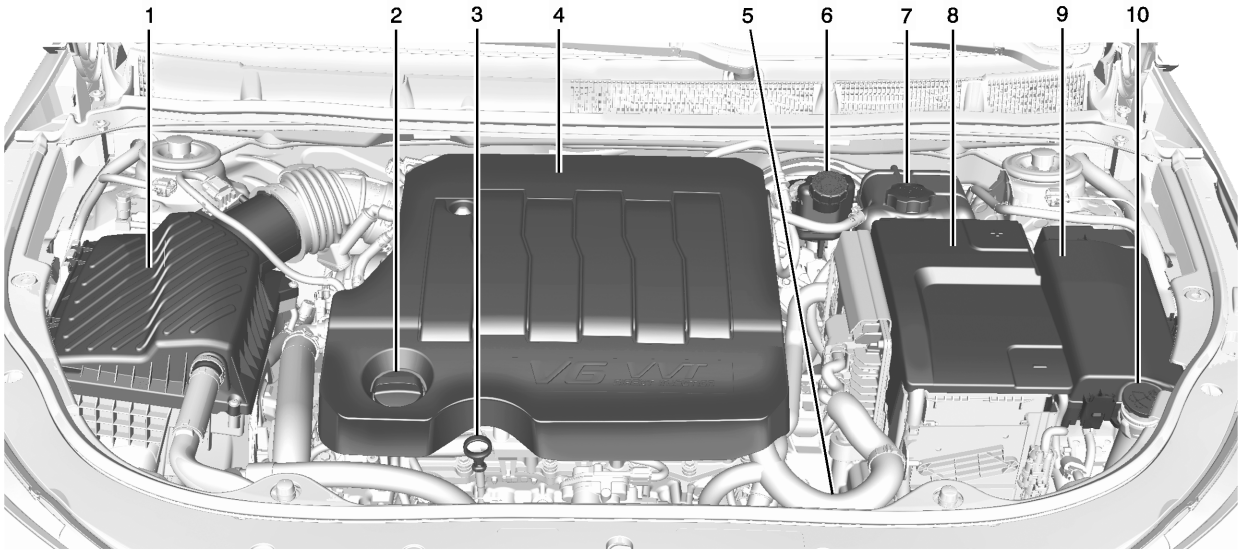

Moteur V6 de 3.6 L à traction avant (FWD)

1. *Filtre à air du moteur à la page 10-17*.
2. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-12*.
3. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-12*.
4. Couvercle du moteur
5. Bouchon et jauge du liquide de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquide de boîte de vitesses automatique à la page 10-17*.
6. Réservoir du maître-cylindre de frein. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-28*.
7. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-21*.
8. Recouvrement de batterie. Se reporter à *Batterie à la page 10-31*.
9. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-42*.
10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-28*.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Toujours utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans la présente section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-15*.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-7* pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

Obtenir une bonne lecture du niveau d'huile est essentiel :

1. Si le moteur a tourné récemment, le couper et attendre quelques minutes que l'huile redescende dans le carter d'huile. Si le niveau d'huile moteur est vérifié trop peu de temps après la coupure du moteur, la valeur du niveau d'huile observée ne sera pas précise.

⚠ Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

2. Enlever la jauge d'huile et la nettoyer avec un essuie-tout ou un chiffon et l'enfoncer de nouveau à fond. La retirer à nouveau en maintenant la pointe vers le bas et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur

Moteur L4 de 2,4L

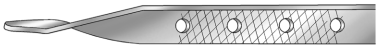

Moteur V6 de 3.6 L

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la plage de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la plage de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-7* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Spécification

Utiliser et demander les huiles moteur portant la marque de certification dexos1^{MD}. Les huiles qui respectent les exigences du véhicule doivent porter la marque de certification dexos1 sur le récipient. Cette marque de certification indique que l'huile a été approuvée comme étant conforme à la norme dexos1.

⚠ Attention

À défaut d'utiliser l'huile moteur recommandée, le moteur risque des dommages non couverts par la garantie sur le véhicule. Vérifier avec votre concessionnaire ou le prestataire d'entretien si l'huile est conforme à la norme dexos1.

Degré de viscosité

L'huile SAE 5W-30 a le degré de viscosité qui convient le mieux au véhicule. Ne pas utiliser d'autres huiles de viscosité différente, telles que les huiles SAE 10W-30, 10W-40 ou 20W-50.

Utilisation par temps froid : Dans une région très froide où la température descend sous −29 °C (−20 °F), une huile synthétique SAE 0W-30 peut être utilisée. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le degré de viscosité approprié, toujours sélectionner une huile qui répond aux spécifications. Se reporter à « Spécification » plus haut dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Il est interdit d'ajouter quoi que ce soit à l'huile. Les huiles recommandées répondant à la norme Dexos et affichant la marque de certification Dexos sont tout ce qui est nécessaire pour garantir un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut ?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message Vidanger l'huile à moteur bientôt. Se reporter à *Messages Huile moteur à la page 5-46*. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à un an. L'huile-moteur

doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Au moyen des commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) du côté droit du volant, afficher Durée vie rest. huile . Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*. Lorsque la durée de vie restante de l'huile est courte, le message Vidanger l'huile à moteur bientôt s'affiche à l'écran. Se reporter à *Messages Huile moteur à la page 5-46*.
2. Appuyer sur ✓ des commandes CIB et maintenir enfoncé pendant quelques secondes pour effacer le message Vidanger l'huile à moteur bientôt et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

   Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système est réinitialisé lorsque le message Vidanger l'huile à moteur bientôt est éteint.

Si le message Vidanger l'huile à moteur bientôt réapparaît au démarrage du moteur, la réinitialisation de l'indicateur d'usure de l'huile moteur a échoué. Répéter la manœuvre.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au service d'entretien du concessionnaire et le faire réparer le plus tôt possible.

Il existe une procédure spéciale pour vérifier et changer le liquide de boîte de vitesses. Étant donné que cette procédure est difficile, vous devriez la laisser faire par le département d'entretien de votre concessionnaire. Pour plus de renseignements sur cette procédure, communiquer avec votre concessionnaire, ou consulter le guide de réparation. Pour acheter un guide de réparation, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-14*.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Calendrier de maintenance à la page 11-3*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Filtre à air du moteur

Le filtre à air du moteur dans le compartiment-moteur du côté passager. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-7*.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

Inspecter le filtre à air aux intervalles d'entretien prévus et le remplacer à la première vidange d'huile tous les 80 000 km (50 000 milles). Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*. En cas de conduite sur des routes poussiéreuses ou sales, inspecter le filtre à chaque vidange d'huile moteur.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour vérifier le filtre à air, retirer le filtre du véhicule et le secouer légèrement pour faire tomber les particules de saleté et la poussière. Si le filtre reste couvert de saleté, un nouveau filtre est nécessaire.

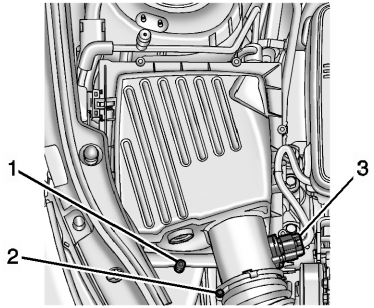

Moteur L4 de 2,4L

1. Vis
2. Collier de conduit d'air
3. Connecteur électrique

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-6*.
2. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (2) du conduit d'air.
3. Débrancher le connecteur électrique (3).
4. Retirer les vis (1) du haut du filtre à air.
5. Lever le logement du couvercle du filtre à l'écart du boîtier du filtre à air du moteur.
6. Retirer le filtre.
7. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
8. Pour la pose du couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 2 à 4.

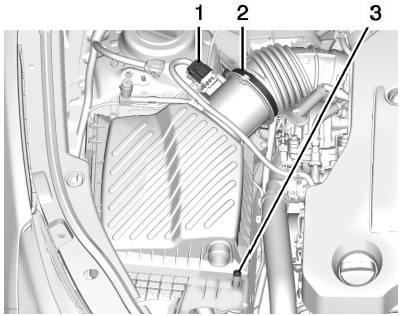

Moteur V6 de 3.6 L à transmission intégrale (AWD)

1. Connecteur électrique
2. Collier de conduit d'air
3. Vis

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-6*.
2. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (2) du conduit d'air.
3. Débrancher le connecteur électrique (1).
4. Retirer les vis (3) du haut du filtre à air.
5. Lever le logement du couvercle du filtre à l'écart du boîtier du filtre à air du moteur.
6. Retirer le filtre.
7. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
8. Pour la pose du couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 2 à 4.

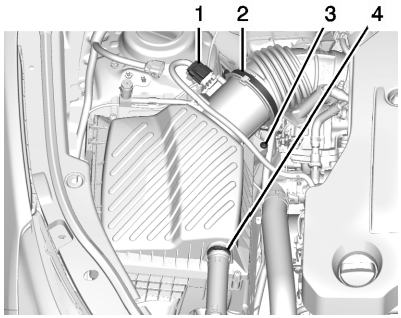

Moteur V6 de 3.6 L à traction avant (FWD)

1. Connecteur électrique
2. Collier de conduit d'air
3. Vis
4. Flexible d'air secondaire

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-6*.
2. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (2) du conduit d'air.
3. Débrancher le connecteur électrique (1).
4. Retirer les vis (3) du haut du filtre à air.
5. Débrancher le flexible d'air secondaire (4).
6. Lever le logement du couvercle du filtre à l'écart du boîtier du filtre à air du moteur.
7. Retirer le filtre.
8. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
9. Pour la pose du couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 2 à 5.

⚠ Avertissement

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection

(Suite)

Avertissement (Suite)

en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

⚠ Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.

Circuit de refroidissement

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

Moteur L4 de 2,4L

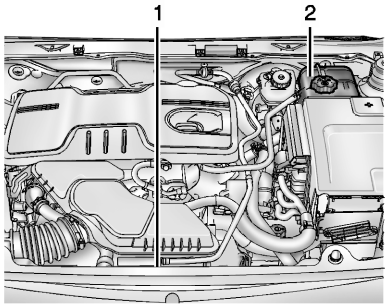

1. Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)
2. Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur

Moteur V6 de 3.6 L à transmission intégrale (AWD)

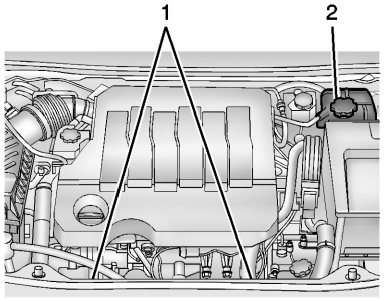

1. Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)
2. Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur

Moteur V6 de 3.6 L à traction avant (FWD)

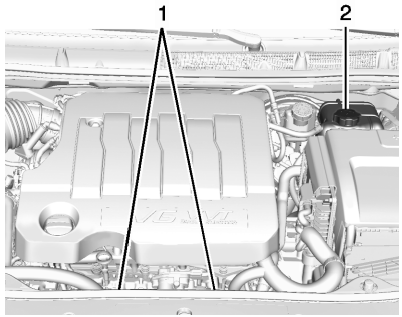

1. Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)
2. Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à

(Suite)

Avertissement (Suite)

tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

⚠ Attention

Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL^{MD} peut causer une corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut être nécessaire de remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt. Aucune réparation ne serait couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli avec un mélange de liquide de refroidissement moteur DEX-COOL^{MD}. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13* et *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-25*.

Utiliser ce qui suit

⚠ Avertissement

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau

(Suite)

Avertissement (Suite)

potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à parts égales d'eau potable pure et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Si on utilise ce mélange, rien ne devra être ajouté.

Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à -37°C (-34°F), température extérieure.
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

⚠ Attention

Si le mauvais mélange de liquide de refroidissement, de mauvais inhibiteurs ou additifs sont utilisés dans le circuit de refroidissement du véhicule, le moteur pourrait surchauffer et être endommagé. Une trop grande quantité d'eau dans le mélange peut entraîner le gel et la fissuration des pièces de refroidissement du moteur. Les réparations ne sont pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Utiliser uniquement le mélange correct de liquide de refroidissement du moteur pour le circuit de refroidissement. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de

service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier aussi que le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide de refroidissement bout dans le vase d'expansion, ne rien faire avant qu'il ait refroidi.

Si le liquide de refroidissement est visible mais que son niveau n'atteint pas le repère, ajouter un mélange 50/50 d'eau potable et de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Avant cela, s'assurer que le circuit de refroidissement a refroidi.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en verser de la manière suivante :

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

⚠ Avertissement

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

⚠ Attention

Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.

⚠ Avertissement

La vapeur ou des liquides bouillants provenant d'un circuit de refroidissement chaud peuvent éclabousser et vous brûlez gravement. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion, est chaud. Laisser refroidir le circuit de refroidissement et le bouchon de pression du réservoir d'expansion.

10-24 Entretien du véhicule

Le bouchon du vase d'expansion peut être retiré lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon sous pression du vase d'expansion et la durite supérieure du radiateur, ont refroidi.

1. Faire tourner le bouchon à pression lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Si vous entendez un sifflement, attendre qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.
2. Continuer à faire tourner le bouchon puis le retirer.

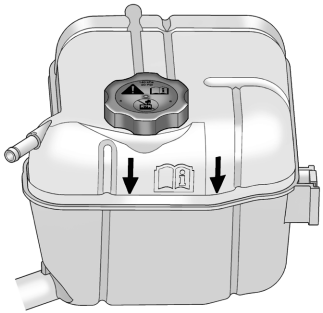

3. Remplir le vase d'expansion du mélange correct jusqu'au repère de l'avant du vase d'expansion.
4. Après avoir retiré le bouchon du vase d'expansion, faire démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'au réchauffement de la durite supérieure du radiateur. Surveiller les ventilateurs du moteur. À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement peut baisser dans le vase d'expansion. Dans ce cas, ajouter davantage de mélange au vase d'expansion, jusqu'au repère de l'avant du vase d'expansion.
5. Revisser fermement le bouchon.

⚠ Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.

Surchauffe du moteur

Un indicateur de température du liquide de refroidissement et un témoin de température du liquide de refroidissement moteur, dans le groupe d'instruments, indiquent toute surchauffe du moteur. Se reporter aux rubriques *Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-15* et *Témoin de température du liquide de refroidissement à la page 5-27*.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si les ventilateurs de refroidissement du moteur fonctionnent. Si le moteur surchauffe, les ventilateurs doivent fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

⚠ Attention

Faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement peut l'endommager ou provoquer un incendie. Les dommages du véhicule ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

Se reporter à la rubrique *Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé à la page 10-26* pour obtenir des informations sur la conduite du véhicule en lieu sûr en cas d'urgence.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

Si avertissement de surchauffe du moteur s'affiche sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.

2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il s'avère prudent de le faire, quitter la route, engager la position P (stationnement) ou N (point mort) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'aiguille de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier si le système de refroidissement est rempli et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi. Voir également *Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé à la page 10-26*.

Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé

Ce mode de fonctionnement d'urgence permet de conduire le véhicule en lieu sûr en cas d'urgence. En cas de surchauffe du moteur, un mode de protection contre la surchauffe alternant les groupes d'allumage des cylindres tente d'éviter tout dégât au moteur. Dans ce mode, la puissance et le rendement du moteur sont considérablement réduits.

Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur s'allume au tableau de bord pour indiquer que le véhicule est entré en mode de fonctionnement avec protection du moteur contre la surchauffe. L'indicateur de température indique également une surchauffe. Rouler sur de longues distances ou en tirant une remorque en mode de protection contre la surchauffe doit être évité.

Liquide de servodirection (moteurs 2.4 L L4 et 3.6 L V6 à traction avant [FWD])

Le véhicule dispose d'une direction assistée électrique n'utilisant pas de liquide de direction assistée.

Liquide de direction assistée (moteur 3.6L V6 à transmission intégrale [AWD])

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-7* pour l'information sur l'emplacement du réservoir du liquide de direction assistée.

Intervalle de vérification du liquide de servodirection

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de direction assistée. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Vérification du niveau du liquide de direction assistée

Vérifier le niveau pendant que le moteur est froid.

Pour vérifier le niveau du liquide de servodirection :

1. Essuyer le bouchon et le dessus du réservoir pour les débarrasser de toute saleté.
2. Dévisser le bouchon et le retirer.
3. Essuyer la jauge à l'aide d'un chiffon propre.
4. Remettre le bouchon et bien le serrer en place.
5. Retirer le bouchon à nouveau et examiner le niveau de fluide indiqué sur la jauge.

Le niveau de liquide doit être compris entre MIN et MAX sur la jauge.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer le type de liquide à utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*. Toujours utiliser le liquide correct.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

S'assurer de lire les directives du fabricant avant d'utiliser du liquide de lave-glace. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace

Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-7* pour connaître l'emplacement du réservoir.

⚠ Attention

- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.

(Suite)

Attention (Suite)

- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Le véhicule est pourvu de freins à disque. Les plaquettes de freins à disque ont des indicateurs d'usure intégrés qui font un bruit strident en guise d'avertissement quand les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou occasionnel lorsque le véhicule roule, sauf lors d'une pression ferme de la pédale de frein.

⚠ Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

⚠ Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple de serrage prescrit. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer qu'il est nécessaire d'effectuer un entretien des freins.

Réglage des freins

Chaque fois que les freins sont utilisés, que le véhicule roule ou non, ils s'ajustent pour compenser l'usure.

Remplacement des pièces du système de freinage

Le système de freinage d'un véhicule est complexe. Ses nombreuses pièces doivent être de qualité supérieure et doivent bien fonctionner ensemble pour assurer un très bon freinage. Votre véhicule a été conçu et testé avec des pièces de freins de qualité supérieure. Lorsque des pièces du système de freinage sont remplacées, s'assurer d'obtenir des pièces de rechange neuves approuvées. Faute de quoi, les freins peuvent ne plus fonctionner de manière correcte. Par exemple, la pose de garnitures de freins à disque ne convenant pas à votre véhicule peut modifier l'équilibre entre les freins avant et arrière — au pire. L'efficacité attendue du freinage peut changer de bien d'autres façons si des pièces de rechange incorrectes sont posées.

Huile frein

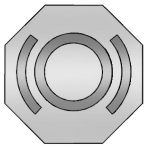

Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 3 comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-7* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide de frein :

- Le niveau de liquide de frein baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.
- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse de niveau de liquide. Faire réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être

(Suite)

Avertissement (Suite)

endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du circuit de freinage à la page 5-23*.

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT 3 neuf provenant d'un récipient scellé. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ Avertissement

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

⚠ Attention

- L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile moteur, tombent dans le système hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de

(Suite)

Attention (Suite)

devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.

- Si du liquide de frein se répand sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, le nettoyer immédiatement.

Batterie

Ce véhicule possède une batteries standard de 12 V. Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsque la batterie doit être remplacée.

Les véhicules eAssist possèdent également une batterie haute tension. Seul un technicien formé, disposant des connaissances et des outils adéquats doit inspecter, tester ou remplacer la batterie haute tension. Consulter votre concessionnaire en cas d'intervention sur la batterie haute tension. Celui-ci dispose d'informations sur la manière de recycler une batterie haute tension. Des informations sont également disponibles sur http://www.recyclemybattery.com.

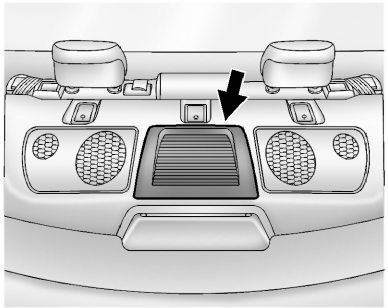

La batterie haute tension du système eAssist est refroidie par de l'air aspiré depuis l'habitacle. La bouche d'admission d'air frais pour la batterie se trouve derrière le siège arrière, sur le panneau de remplissage. Ne pas couvrir l'admission.

⚠ Avertissement

Les plots de batterie, les bornes ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant cancérigènes et nuisant à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Entreposage du véhicule

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage par batterie auxiliaire (avec ou sans eAssist) à la page 10-95* ou *Démarrage par démarrage auxiliaire embarquée avec eAssist uniquement à la page 10-93* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V afin d'éviter sa décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V ou utiliser un chargeur à régime lent.

Penser à reconnecter la batterie lorsque vous êtes prêt à rouler.

Traction intégrale

Boîte de transfert

Dans des conditions de conduite normales, le liquide de la boîte de transfert ne doit être ni changé ni vérifié sauf en cas de fuite ou de bruit anormal. Au besoin, faire procéder à un entretien de la boîte de transfert chez le concessionnaire.

Vérification de contacteur de démarreur

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage

Le véhicule étant stationné et le frein de stationnement étant appliqué, essayez de tourner la clé de contact à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) à chaque position du levier sélecteur.

- Il ne devrait être possible de tourner la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) que lorsque le levier de sélection est à la position de stationnement (P).
- Avec le système d'accès à clé, la clé de contact ne peut sortir qu'en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Se reporter aux rubriques *Positions d'allumage (accès à clé) à la page 9-17* et *Positions d'allumage (accès sans clé) à la page 9-19*.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

⚠ Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement du balai d'essuie-glace

Vous devez inspecter périodiquement les lames des essuie-glaces à la recherche d'usure et de fissure. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Il existe divers types de lames de rechange qui se retirent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de lames à utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-14*.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.

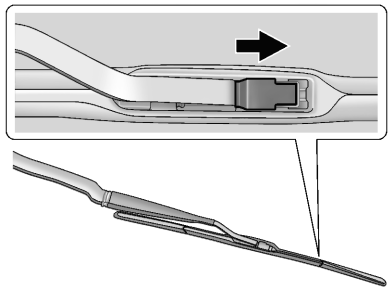

2. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
3. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.
4. Retirer le balai d'essuie-glace.

   Le pare-brise peut subir des dommages si le bras du balai d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le balai d'essuie-glace toucher le pare-brise.
5. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de pare-brise

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si vous devez faire remplacer le pare-brise, s'assurer que le nouveau pare-brise est conçu pour le système de visualisation tête haute. Dans le cas contraire, l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Réglage des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être déréglée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement des ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 10-40*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

⚠ Avertissement

Les ampoules halogènes contiennent un gaz pressurisé et peuvent éclater si elles tombent ou sont griffées. Des blessures pourraient en découler. Les consignes de l'emballage de l'ampoule doivent être lues et respectées.

Éclairage à haute intensité

⚠ Avertissement

Le système d'éclairage à décharge à haute intensité fonctionne sous une tension très élevée. Si l'on tente d'intervenir sur l'un des composants de ce système, les risques de blessures graves sont importants. Faire réparer ce système par le concessionnaire ou un technicien qualifié.

Après le remplacement d'une ampoule de phare à décharge à haute intensité, la teinte du faisceau peut être légèrement différente. Cette situation est normale.

Éclairage par diode

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Phares, clignotants avant et feux de stationnement

Ensemble de phare de base

Sur le modèle de base, l'ensemble de barre comprend un feu de route barre/feu de croisement halogène, un feu de stationnement et un feu de direction.

Pour remplacer les ampoules de clignotants sur un véhicule eAssist, contacter le concessionnaire.

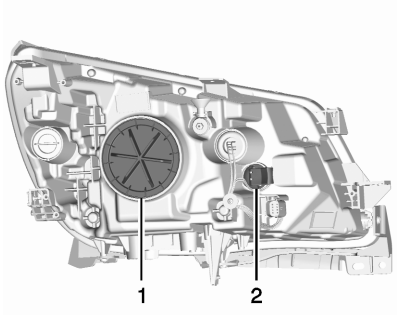

1. Phares
2. Clignotant

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-6*.
2. Lors du remplacement d'une ampoule de phare, retirer le couvercle antipoussière de l'arrière du bloc optique par une rotation d'un quart de tour dans le sens antihoraire.
3. Pour remplacer les ampoules de clignotants sur un véhicule qui n'est pas eAssist, retirer les goupilles-poussoirs et le panneau de fermeture qui recouvre le support de l'ampoule.
4. Retirer la douille d'ampoule du boîtier en la faisant tourner d'un quart de tour dans le sens antihoraire.
5. Retirer l'ampoule de la douille. Lors du remplacement de l'ampoule pour phares de route/de croisement, forcer les deux attaches sur l'une des extrémités de l'ampoule, puis tirer directement sur celle-ci.
6. Inverser les opérations 1 à 5 pour la repose.

Ensemble de phare haut de gamme

Le véhicule de modèle plus haut de gamme dispose de phares de route/de croisement à décharge à haute intensité (HID), de feux d'éclairage de jour (DRL)/feux de stationnement et clignotant sur l'ensemble de phare. Se reporter à la rubrique *Éclairage à décharge à haute intensité (DHI) à la page 10-36*.

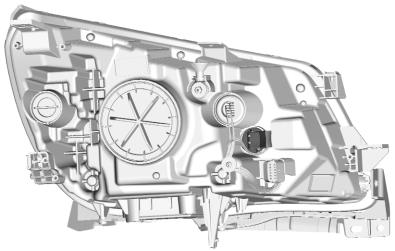

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-6*.
2. Tourner la douille d'ampoule vers la gauche pour la retirer de l'ensemble de phare.
3. Retirer l'ampoule directement de la douille.
4. Inverser les opérations 1 à 3 pour la repose.

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul

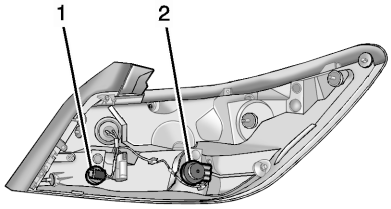

1. Feu de recul
2. Clignotant

Pour remplacer l'une de ces lampes :

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre à la page 2-15*.
2. Retirer les pièces de fixation et tirer vers l'arrière la garniture du coffre.

3. Déposer les quatre écrous papillon de plastique maintenant en place l'ensemble de feu arrière.
4. Retirer le bloc de feu arrière et déconnecter le faisceau de câblage.
5. Tourner la douille d'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer.
6. Extraire l'ampoule usagée de la douille.
7. Inverser les opérations 1 à 6 pour la repose.

Feu de la plaque d'immatriculation

Les lampes de plaque d'immatriculation se trouvent sur le couvercle du coffre.

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre à la page 2-15*.

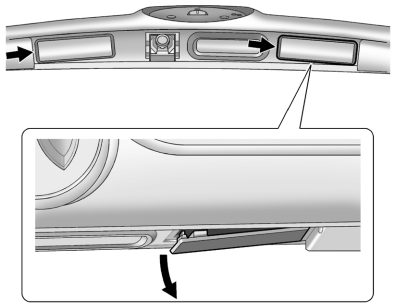

2. Pousser sur l'extrémité de l'ensemble de lampe (côté passager illustré), puis déplacer l'ensemble de lampe vers le bas pour le retirer du couvercle du coffre.

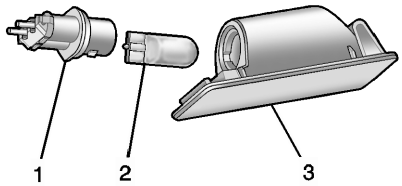

3. Faire tourner la douille d'ampoule (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de lampe (3).
4. Tirer tout droit sur l'ampoule (2) pour la retirer de la douille.
5. Enfoncer l'ampoule de rechange en ligne droite dans sa douille et faire tourner la douille dans le sens horaire pour la placer dans l'ensemble de phare.

6. Déplacer l'ensemble de lampe dans couvercle du coffre en engageant le côté avec agrafe en premier lieu.
7. Pousser sur le côté de la lampe opposé à l'agrafe jusqu'à l'emboîtement de l'ensemble de lampe en place.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de recul	921LL (W16W)
Clignotant avant	7444NA
Feu de route de base	HIR2
Feu de croisement de base	HIR2
Feu de la plaque d'immatriculation	W5WLL
Clignotants arrière	7443NA (WY21W)

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Dispositifs à tension élevée et Câblage

⚠ Avertissement

L'exposition à une haute tension peut causer des chocs, des brûlures, voire même la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, écarter ou modifier ces composants. Les câbles haute tension possèdent un revêtement orange. Ne pas sonder, endommager, couper ou modifier le câblage haute tension.

Système électrique : surcharge

Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique est trop importante, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge électrique revienne à la normale ou que le problème soit résolu. Ceci réduit fortement les probabilités d'une surcharge de circuit et d'incendie provoqués par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les dispositifs électriques du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

S'il y a un problème sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, on peut utiliser un autre fusible de même ampérage retiré d'un autre emplacement. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas utilisée et remettre le fusible en place le plus tôt possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Pour identifier et vérifier les fusibles, les disjoncteurs et les relais, voir *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-42* et *Bloc-fusibles du tableau de bord à la page 10-47*.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

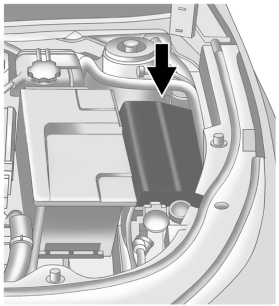

Pour retirer le couvercle du bloc-fusibles, presser les trois agrafes de retenue du couvercle et lever le couvercle.

⚠ Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

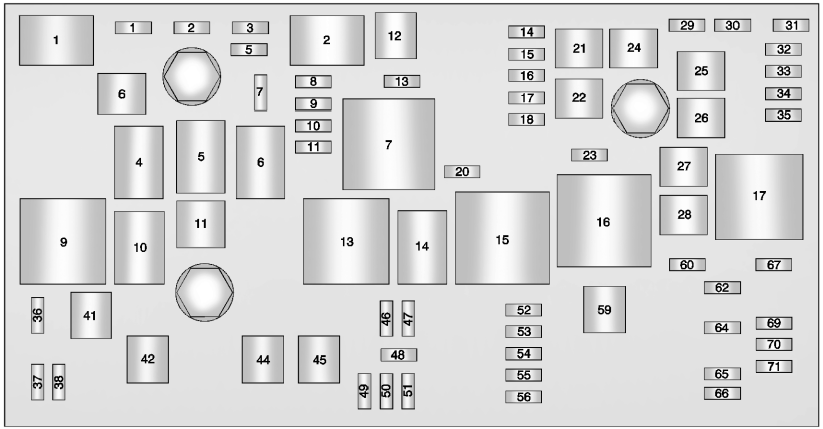

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles de la boîte J	Usage
6	Essuie-glace
12	Démarreur

Fusibles de la boîte J	Usage
21	Glaces arrière à commande électrique
22	Toit ouvrant

Fusibles de la boîte J	Usage
24	Glaces avant à commande électrique
25	Sièges chauffants arrière
26	Pompe de système de freinage antiblocage
27	Frein de stationnement électrique
28	Désembueur de lunette arrière
41	Pompe à dépression de frein
42	Ventilateur de re-froidissement K2
43	Non utilisé
44	Pompe à huile auxiliaire de boîte de vitesses (eAssist)

Fusibles de la boîte J	Usage
45	Ventilateur de refroidissement K1
59	Pompe AIR

Mini-fusibles	Usage
1	Module de commande de la boîte de vitesses - Batterie
2	Batterie du module de commande du moteur
3	Embrayage de compresseur de climatiseur
5	Module de commande du moteur de marche/ lancement
7	Radar à longue portée/Caméra avant
8	Bobines d'allumage — Paires (moteur six cylindres), bobines d'allumage — Toutes (moteur quatre cylindres)
9	Bobines d'allumage - Impaires (moteur six cylindres)
10	Module de commande du moteur - Batterie commutée (depuis le relais du module de commande du moteur)
11	Moteur six cylindres : chauffage de sonde d'oxygène de convertisseur post-catalytique, capteur de débit d'air massique, capteur de carburant mélangé, solénoïde à induction d'air secondaire
13	Faire fonctionner le module de commande de boîte de vitesses/le module d'alimentation de la pompe à carburant/ commande du châssis (eAssist)

Mini-fusibles	Usage
14	Pompe de liquide de refroidissement de chauffage de l'habitacle (eAssist) / injecteur d'air secondaire / injecteur d'air secondaire avec capteur de pression
15	Pompe de liquide de refroidissement de l'unité de générateur de moteur (eAssist)
16	Marche/lancement pour le module inverseur d'énergie eAssist
17	Non utilisé
18	Module de pare-soleil, système de purification d'air du véhicule, sièges ventilés

Mini-fusibles	Usage
20	Volant de direction chauffant (non eAssist)
23	Effort de direction variable (option) ou module inverseur d'énergie eAssist
29	Siège chauffant, soutien lombaire à commande électrique du côté gauche
30	Siège chauffant, ventilateur de refroidissement d'ensemble d'alimentation du côté droit (eAssist)
31	Transmission intégrale, commande de suspension électronique

Mini-fusibles	Usage
32	Module confort/ commodité 6
33	Siège avant à mémoire
34	Soupapes du système de freinage antiblocage
35	Amplificateur
36	Moteurs d'éclairage avant adaptatifs (AFL) - batterie
37	Feu de route droit
38	Feu de route gauche
46	Relais de ventilateur de refroidissement

Mini-fusibles	Usage
47	Moteur six cylindres : chauffage sonde d'oxygène du convertisseur précatalytique, solénoïde de purge du boîtier à charbon actif. Moteur quatre cylindres : chauffages de sonde d'oxygène du convertisseur pré et post-catalytique, solénoïde de purge du boîtier à charbon actif
48	Phares antibrouillard
49	Phares à décharge haute intensité du côté droit
50	Phares à décharge haute intensité du côté gauche

Mini-fusibles	Usage
51	Klaxon
52	Marche/lancement, tableau de bord
53	Marche/lancement pour le rétroviseur intérieur, la caméra de vision arrière, la sonde de qualité de l'air, le moteur d'obturateur de ventilation
54	Marche/lancement pour : chauffage, ventilation et climatisation, le commutateur de phares
55	Rétroviseur extérieur, ouvre-porte de garage universel, commutateurs de vitre avant

Mini-fusibles	Usage
56	Lave-glace de pare-brise
60	Rétroviseur chauffant
62	Ventilation de boîtier
64	Module d'éclairage avant adaptatif (AFL) - batterie
65	Non utilisé
66	Solénoïde AIR (eAssist)
67	Module d'alimentation de pompe à carburant/ module de commande du châssis
69	Capteur de contrôle de tension régulée

Mini-fusibles	Usage
70	Assistance ultrasonique au stationnement/zone aveugle latérale
71	Entrée passive/ démarrage passif

Mini-relais	Usage
7	Module de gestion moteur
9	Ventilateur de refroidissement
13	Ventilateur de refroidissement
15	Run/Crank (marche/ démarrage)
16	Pompe AIR
17	Désembueur de lunette arrière

Micro-relais	Usage
1	Embrayage de compresseur de climatiseur
2	Démarreur
4	Vitesse d'essuie-glaces
5	Commande d'essuie-glace
6	Pompe de liquide de refroidissement de chauffage de l'habitacle (eAssist) / injecteur d'air secondaire / injecteur d'air secondaire avec capteur de pression
10	Ventilateur de refroidissement
14	Feux de croisement

Relais ultra micro	Usage
11	Pompe à huile auxiliaire de boîte de vitesses (eAssist)

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments

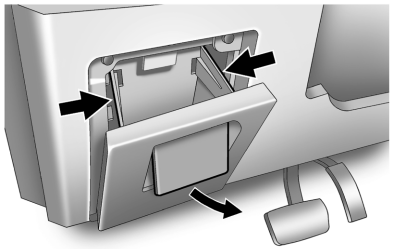

Le bloc-fusibles du tableau de bord se trouve du côté conducteur du véhicule. Pour accéder aux fusibles,

ouvrir le volet du panneau de fusibles en tirant la partie supérieure vers le bas.

Appuyer sur l'un des côtés du volet pour le dégager du tableau de bord.

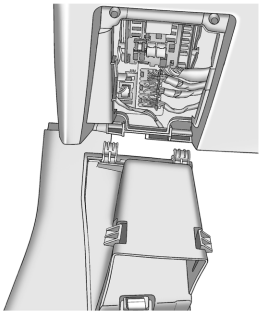

Tirer le couvercle vers vous pour le relâcher de la charnière.

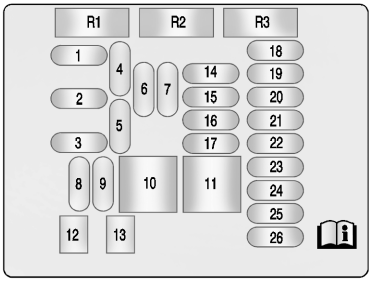

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
1	APO 3
2	Module confort/ commodité 7
3	Rétroéclairage des commandes au volant

Fusibles	Usage
4	Radio/interface homme-machine/ prise audio auxiliaire arrière/prise vidéo audio auxiliaire avant/patin tactile/ lecteur média à distance/lecteur de média à distance BLURAY
5	Téléphone HandsFree (mains libres) universel OnStar
6	Prise électrique 1
7	Prise électrique 2
8	Module confort/ commodité 1
9	Module confort/ commodité 4
10	Module de contrôle-commodité 8 (boîte à fusible J)

Fusibles	Usage
11	Climatisation/ soufflerie de ventilation chauffage avant (boîte à fusible J)
12	Siège de passager (disjoncteur)
13	Siège de conducteur (disjoncteur)
14	Connecteur de diagnostic
15	Sa gonflable / détection automatique d'occupant
16	Coffre
17	Contrôleur du système de chauffage, de ventilation et de climatisation
18	Pré-fusible pour fusibles 4 et 5

Fusibles	Usage
19	Affichages d'empilement central, affichage tête haute, commutateur de commande au volant du côté droit, affichage d'infodi-vertissement de siège arrière (eAssist), affichages d'empilement central de climatisation
20	Divertissement de siège arrière, système audio/visuel de siège arrière
21	Ensemble d'instruments
22	Commutateur d'allumage à logique discrète
23	Module confort/ commodité 3

Fusibles	Usage
24	Module confort/ commodité 2
25	Soufflerie de chauffage, de ventilation et de climatisation arrière
26	Convertisseur CA/CC

Relais	Usage
R1	Relais du coffre
R2	Non utilisé
R3	Relais de prise électrique

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.
- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-51*.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de neige ou de glace. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs à la page 10-70*.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus d'été

Ce véhicule peut être équipé de pneus d'été haute performance. Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Nous recommandons la pose de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sous des températures froides ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-51*.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent habituellement sur le flanc d'un pneu de tourisme ou d'une roue de secours compacte.

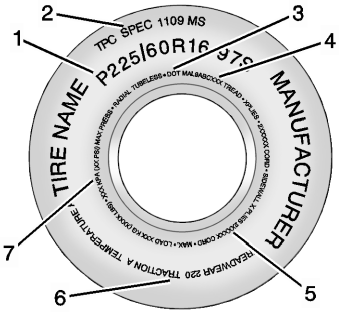

Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(1) Dimensions des pneus: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports): Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT: Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (département des transports) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus): Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-73*.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

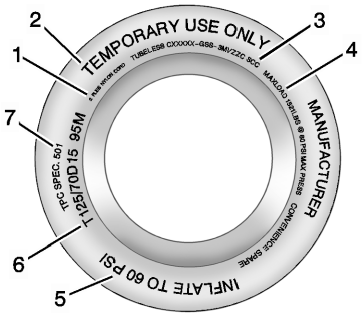

Exemple de roue de secours compacte

(1) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(2) Usage temporaire seulement: On ne peut rouler à plus de 80 km/h (50 mph) avec une roue de secours compacte ou un pneu à usage temporaire. La roue de secours compacte doit être utilisée en cas d'urgence lorsque le pneu habituel a une fuite d'air ou qu'il est à plat. Si le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte, se reporter à *Roue de secours compacte à la page 10-92* et *Si un pneu se dégonfle à la page 10-76*.

(3) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (département des transports) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(4) Limite de charge de gonflage maximale à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

(5) Gonflage des pneus: Le pneu de la roue de secours compacte doit être gonflé à 420 kPa (60 psi). Pour plus de renseignements sur la pression et le gonflage des pneus, se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59*.

(6) Dimensions des pneus: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. La lettre « T » en début de code signifie que le pneu est destiné à un usage temporaire seulement.

(7) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

La suite concerne un exemple d'une dimension de pneu typique des voitures de tourisme.

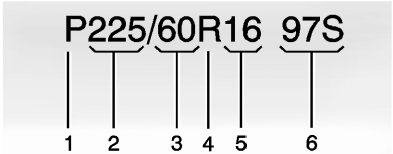

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(4) Code de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes: Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien: Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air: Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires: Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect: Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture: Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon: Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale: Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid: La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59*.

Poids de la courbe: Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT: Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis).

Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV: Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

PNBE AVANT: Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

PNBE ARRIÈRE: Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa): Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »): Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge: Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale: Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale: Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge: Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants: Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Répartition des occupants: Places assises désignées

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée: Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Pneu radial: Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante: Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc: Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse: Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence: Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement: Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure: Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-69*.

Normes de qualité de pneus uniformes: Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-73*.

Capacité nominale du véhicule: Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Charge maximale sur le pneu: Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule: Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

⚠ Attention

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

(Suite)

Attention (Suite)

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

La charge ajoutée au véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois. Ne pas oublier de vérifier la roue de secours compacte, si le véhicule en est pourvue. La pression à froid de la roue de secours compacte doit correspondre à 420 kPa (60 psi). Se reporter à *Roue de secours compacte à la page 10-92*.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de

l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Revérifier la pression de gonflage du pneu avec le manomètre pour pneus.

Remettre les capuchons de valve sur les tiges de valve afin d'empêcher les fuites et de les protéger contre la saleté et l'humidité.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée

⚠ Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 milles/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Vous pourriez avoir un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières sont telles qu'il est possible de conduire un véhicule à haute vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bonne condition et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Les pneus P245/45R19 installés sur les véhicules utilisés pour la conduite à haute vitesse, soit 160 km/h (100 milles/h) ou plus, exigent un réglage de pression de gonflage. Régler la pression de gonflage à froid à 248 kPa (36 psi).

Les pneus P245/40R20 installés sur les véhicules utilisés pour la conduite à haute vitesse, soit 160 km/h (100 milles/h) ou plus, exigent un réglage de pression de gonflage. Régler la pression de gonflage à froid à 270 kPa (39 psi).

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule à la page 9-12* et *Pression des pneus à la page 10-59*.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.
Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-63*.

Se reporter à *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression d'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Si une pression basse de pneu est détectée, le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Grâce au CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, apposées sur votre véhicule, indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus à la page 10-59*.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-67*, *Permutation des pneus à la page 10-68* et *Pneus à la page 10-50*.

⚠ Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours ne dispose pas de capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'éteignent après le remplacement de la roue, lorsque le processus d'appariement du capteur s'est déroulé avec succès. Se reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-70*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code d'identification unique. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. Le processus d'appariement de capteur TPMS devrait également être effectué après le remplacement d'un pneu de secours par un pneu de route comprenant un capteur TPMS. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour un entretien ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage.

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Faire tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche) lorsque le moteur est coupé ou placer le mode d'alimentation du véhicule à ON/RUN/START (marche/démarrage). Se reporter à *Positions d'allumage (accès à clé) à la page 9-17* ou *Positions d'allumage (accès sans clé) à la page 9-19*.
3. S'assurer que l'option de page d'information sur la pression des pneus est activée. Les pages d'information du CIB peuvent être activées et désactivées au menu des paramétrages. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-33*.
4. Utiliser les commandes du CIB du côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du CIB.
5. Maintenir enfoncé le bouton ✓ (Set/Reset) (sélectionner/relancer) placé au centre des commandes du CIB.

   L'averisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message Apprentissage pneu en cours s'affiche à l'écran du CIB.
6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.

7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un piaulement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.
8. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été jumelé avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus de jumelage des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message Apprentissage pneu en cours s'efface de l'écran du CIB.
11. Faire tourner le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou appuyer sur STOP (arrêt) pour couper le contact.
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues.
Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-69* et *Remplacement des roues à la page 10-75*.

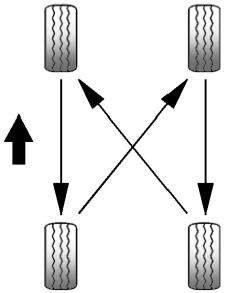

Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Ne pas inclure la roue de secours compacte dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-63*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue

(Suite)

Avertissement (Suite)

s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus ?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.

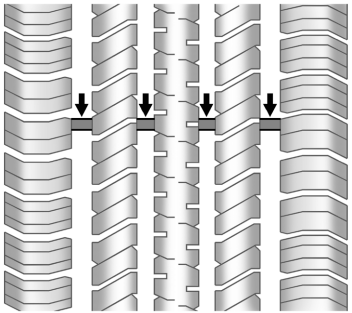

Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-67* et *Permutation des pneus à la page 10-68*.

Le caoutchouc du pneu vieilli avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date du fabricant de pneus est donnée par les quatre

derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01 à 52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Se reporter à *Étiquette de paroi latérale du pneu à la page 10-52*.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule.

Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-68*. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

⚠ Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ Avertissement

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus

(Suite)

Avertissement (Suite)

de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

⚠ Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-62*.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour

(Suite)

Avertissement (Suite)

le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-70* et *Accessoires et modifications à la page 10-4*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas

d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

⚠ Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

⚠ Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion

⚠ Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser de chaînes d'adhérence. Il n'y a pas suffisamment de dégagement. Des chaînes d'adhérence utilisées sur un véhicule n'ayant

(Suite)

Avertissement (Suite)

pas le dégagement suffisant peuvent endommager les freins, la suspension ou d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes d'adhérence pourrait entraîner une perte de contrôle et une collision.

Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant le recommande pour les dimensions de pneus du véhicule et les conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter d'endommager votre véhicule, conduire lentement et réajuster ou enlever le dispositif de traction s'il entre en contact avec le véhicule. Ne pas faire patiner les roues. Si les dispositifs de traction sont utilisés, les installer aux pneus avant.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate lorsque le véhicule est en mouvement, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. Se reporter à *Pneus à la page 10-50*. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser.

La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

⚠ Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-4*.

⚠ Avertissement

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
3. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.
4. Demander aux occupants de sortir du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

5. Placer des cales de roue des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Ce véhicule peut être fourni avec un cric et un pneu de secours ou avec un nécessaire de compresseur et de l'enduit d'étanchéité. Pour utiliser le cric et le pneu de secours, se reporter à *Changement des pneus à la page 10-86*. Pour utiliser le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité à la page 10-78*.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1).

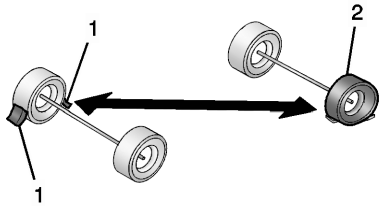

1. Cale de roue
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes expliquent comment réparer ou changer un pneu.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité

⚠ Avertissement

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour de plus amples informations, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-32*.

⚠ Avertissement

Un pneu gonflé à l'excès risque d'exploser et vous et d'autres personnes pourriez être blessées. S'assurer de lire et de suivre les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus

(Suite)

Avertissement (Suite)

et de compresseur et de gonfler les pneus à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.

⚠ Avertissement

L'entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans l'habitacle du véhicule peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu dans son emplacement d'origine.

Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être dépourvu de roue de secours, d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (0,25 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu insuffisamment gonflé.

Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :

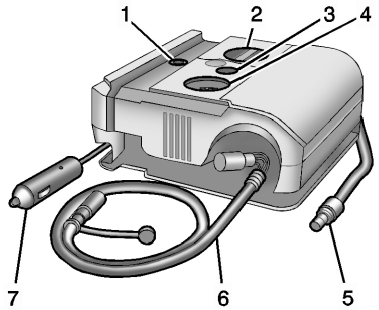

1. Bouton de marche/arrêt
2. Commutateur de sélection (enduit/air ou air uniquement)
3. Bouton de dégonflage
4. Manomètre
5. Flexible d'air (noir)
6. Flexible d'enduit d'étanchéité/ d'air (transparent)
7. Fiche d'alimentation

Enduit d'étanchéité pour pneu

Lire et respecter les consignes de sécurité figurant sur l'étiquette collée sur le compresseur.

Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité pour pneus figurant sur la cartouche. La cartouche doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire. Se reporter à « Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité » plus loin dans cette section.

L'enduit ne peut être utilisé que pour l'obturation d'un seul pneu. Après utilisation, la cartouche et le flexible enduit d'étanchéité/air doivent être remplacés. Se reporter à « Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité » plus loin dans cette section.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

Suivre scrupuleusement les instructions d'utilisation correcte de l'enduit d'étanchéité.

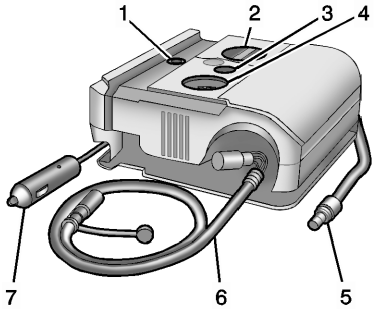

Lorsque vous utilisez le nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus et de compresseur par temps froid, chauffer le nécessaire pendant cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-4*.

Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-76* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

1. Retirer le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité de son rangement. Voir *Rangement du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur à la page 10-86*.
2. Déballer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) et la prise d'alimentation (7).

3. Placer le nécessaire au sol.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.

4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

5. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) sur la tige de soupape du pneu. Le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré.

6. Brancher la fiche d'alimentation (7) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette. Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.

7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.

8. Tourner le sélecteur (2) dans le sens horaire en position enduit d'étanchéité et air.

9. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (1) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

   Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.

   Le manomètre (4) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.

10. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (4). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59*.

    Le relevé du manomètre (4) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

⚠ Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

11. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (1) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu ; par conséquent, les étapes 12-18 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 11.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

12. Débrancher la fiche (7) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
13. Tourner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
14. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
15. Replacer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) et la prise électrique (7) dans leur emplacement d'origine.

16. Si vous avez réussi à gonfler le pneu à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette de vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité et la placer à un endroit bien visible. Ne pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé.
17. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.

18. Parcourir immédiatement 8 km (5 mi) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.
19. S'arrêter dans un endroit sûr et vérifier la pression du pneu. Se reporter aux étapes 1-11, sous « Utilisation de l'enduit d'étanchéité et du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non perforé) ».

    Si la pression du pneu a chuté à moins de 68 kPa (10 psi), c'est-à-dire sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé pour que l'enduit d'étanchéité puisse l'obturer. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

    Si la pression des pneus n'a pas chuté de plus de 68 kPa (10 psi) par rapport à la pression de gonflage recommandée, utiliser le nécessaire de compresseur pour gonfler le pneu à la pression de gonflage recommandée.
20. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu ou du véhicule.
21. Mettre au rebut la cartouche d'enduit d'étanchéité usée et l'ensemble flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale.
22. Remplacer la cartouche d'enduit d'étanchéité par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
23. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule chez un concessionnaire agréé dans un rayon de 161 km (100 mi) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Pour utiliser le compresseur d'air afin de gonfler un pneu sans insuffler d'enduit d'étanchéité :

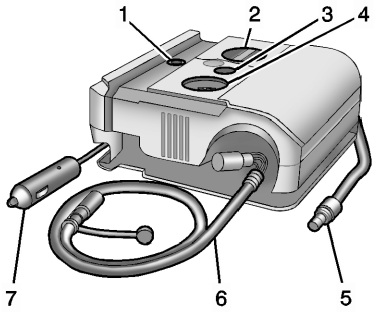

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-4*.

Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-76* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

1. Retirer le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité de son rangement. Voir *Rangement du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur à la page 10-86*.
2. Déballer le flexible d'air uniquement (5) et la prise d'alimentation (7).
3. Placer le nécessaire au sol.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le capuchon de la tige de valve du pneu dégonflé en le tournant dans le sens antihoraire.
5. Fixer le flexible d'air uniquement (5) sur la tige de soupape du pneu en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré.
6. Brancher la fiche d'alimentation (7) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
8. Faire tourner le sélecteur (2) dans le sens antihoraire en position air uniquement.
9. Pour activer le compresseur, enfoncer le bouton de marche/arrêt (1).

   Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.
10. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (4). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59*.

    Le relevé du manomètre (4) peut être légèrement plus élevé que la pression réelle lorsque le compresseur est en marche. Couper l'alimentation

du compresseur pour obtenir un relevé exact de la pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte. Si la pression du pneu dépasse la pression recommandée, il convient d'appuyer sur le bouton de dégonflage (3), si un tel dispositif est présent, jusqu'à l'atteinte de la bonne pression. Cette option ne fonctionne que lorsque vous utilisez le flexible d'air (5).

11. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (1) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

12. Débrancher la fiche (7) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
13. Débrancher le flexible d'air uniquement (5) de la tige de soupape du pneu en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis remettre le bouchon de la tige de soupape du pneu en place.
14. Replacer le flexible d'air uniquement (5) et la prise électrique (7) dans leur emplacement d'origine.
15. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.

Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité

Pour retirer la cartouche d'enduit d'étanchéité :

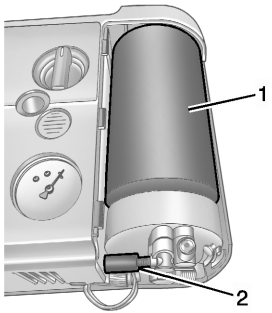

1. Retirer le couvercle de plastique.
2. Dévisser le connecteur (2) de la cartouche (1).
3. Tirer sur la cartouche (1) pour la déposer.
4. Remplacer par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.

5. Mettre la nouvelle cartouche en place.
6. Visser le connecteur (2) sur la cartouche (1).
7. Replacer le couvercle de plastique en le faisant coulisser.

Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu

Pour accéder au nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur :

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre à la page 2-15*.
2. Soulever le couvercle.

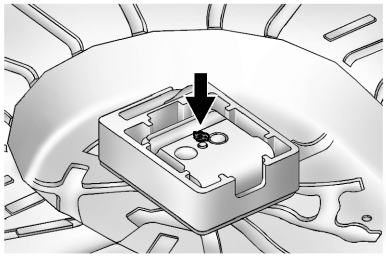

3. Tourner l'écrou à oreilles dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Retirer l'enduit d'étanchéité pour pneu et le nécessaire de compresseur.

Pour ranger le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, inverser les étapes.

Changement de pneu

Dépose du pneu de secours et des outils

L'équipement dont vous aurez besoin se trouve dans le coffre.

1. Ouvrir le coffre.
2. Enlever la protection de la roue de secours.

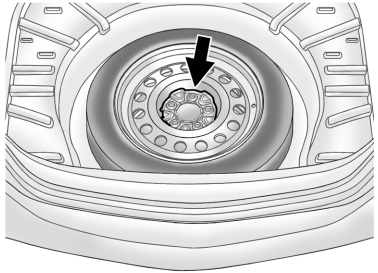

3. Tourner l'écrou de retenue dans le sens antihoraire et déposer la roue de secours.

4. Placer la roue de secours près du pneu à changer.

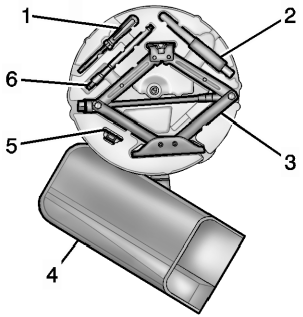

1. Tournevis
2. Crochet de remorquage (option)
3. Cric
4. Clé (dans le sac)
5. Dépose de garnissage (option)
6. Fixation (option)

Le cric et les outils se trouvent sous la roue de secours.

Placer les outils près du pneu à changer.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-76* pour plus d'informations.
2. Faire tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour desserrer les capuchons d'écrou de roue.

   Si nécessaire, terminer de les desserrer à la main. Les capuchons d'écrou ne quitteront pas l'enjoliveur de roue.

   Le rebord de l'enjoliveur pourrait être coupant, ne pas essayer donc de le retirer à mains nues. Ne pas laisser tomber l'enjoliveur, et ne pas le poser face sur le sol, car il pourrait se rayer ou s'abîmer.

   Conserver l'enjoliveur de roue dans le coffre jusqu'à ce que le pneu plat soit réparé ou remplacé.

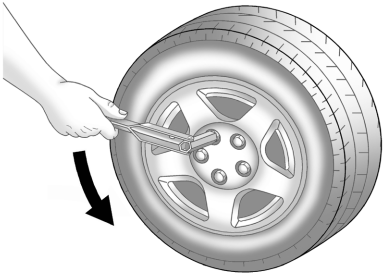

3. Faire tourner la clé de roue vers dans le sens antihoraire pour desserrer tous les écrous de roue, mais ne pas les retirer pour le moment.

⚠ Attention

S'assurer que la tête du cric de levage se trouve dans la bonne position, sinon cela peut endommager le véhicule. Toute réparation découlant d'une telle erreur ne serait pas couverte par la garantie.

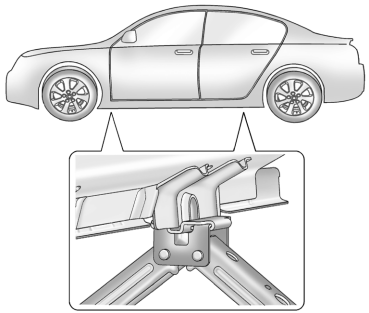

4. Placer la tête du cric comme illustré.

   Régler la hauteur du cric avant de le placer sous le point de mise sur cric.

5. Fixer l'outil de levage de cric en ajustant les deux extrémités du cric et de l'outil l'une sur l'autre.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

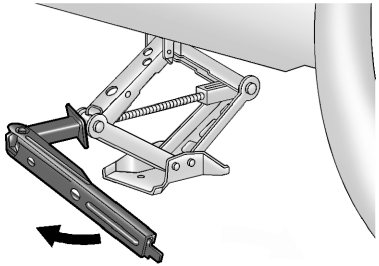

6. Faire tourner la manivelle dans le sens horaire pour lever le véhicule afin de pouvoir placer la roue de secours compacte sous le véhicule.

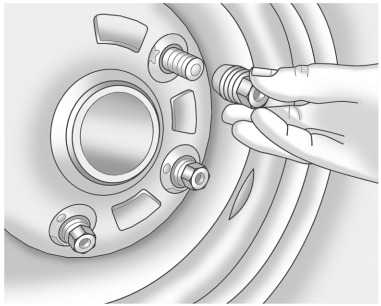

7. Enlever tous les écrous de roue.
8. Déposer la roue au pneu plat.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever

(Suite)

Avertissement (Suite)

toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

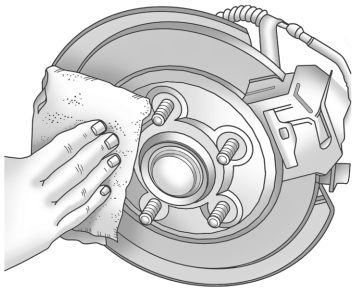

9. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.
10. Placer la roue de secours compacte.

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

11. Remettre en place les écrous de la roue avec l'extrémité arrondie vers la roue. Faire tourner chaque écrou dans le sens horaire à la main jusqu'à ce que la roue soit maintenue contre le moyeu.
12. Abaisser le véhicule en tournant la manivelle du cric dans le sens antihoraire. Abaisser complètement le cric.

⚠ Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabriquant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

⚠ Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations

(Suite)

Attention (Suite)

coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter aux capacités et spécifications.

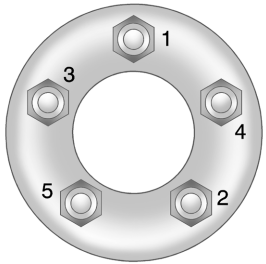

13. Serrer les écrous de roue fermement en croix, selon le schéma.

14. Abaisser complètement le cric et le retirer de sous le véhicule.
15. Serrer les écrous de roue fermement à l'aide de la clé de roue.

⚠ Attention

Les enjoliveurs de roue ne s'adapteront pas à la roue de secours compacte du véhicule. Si vous tentez de placer un enjoliveur de roue sur la roue de secours compacte, l'enjoliveur ou la roue de secours peuvent être endommagés.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

⚠ Avertissement

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Rangement d'une roue avec pneu dégonflé ou de secours et les outils avec une vis dans la fixation.

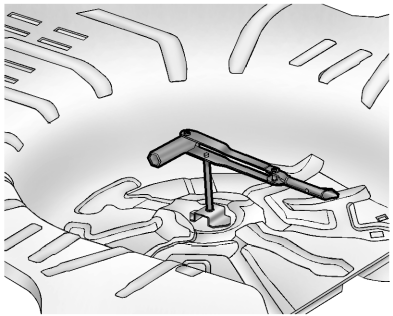

1. Faire tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déposer la fixation.
2. Remplacer la fixation par celle fournie dans les mousses.
3. Faire tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour serrer la fixation.

4. Remettre en place les mousses, le cric et les outils ainsi que le pneu.
5. Tourner l'écrou de retenue dans le sens horaire pour fixer le pneu.
6. Placer le couvercle de plancher sur la roue.

La roue de secours compacte est destinée uniquement à un usage temporaire. La remplacer par une roue pleine grandeur dès que possible.

Pneu de secours compact

⚠ Avertissement

La conduite avec plus d'un pneu de secours compact à la fois peut entraîner la perte du freinage et de la maniabilité du véhicule. Ceci pourrait causer une collision et vous ou d'autres personnes

(Suite)

Avertissement (Suite)

pourriez être blessés. Ne pas utiliser qu'un seul pneu de secours compact à la fois.

Si ce véhicule est équipé d'une roue de secours compacte, elle a été complètement gonflé à l'origine, mais peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement sa pression de gonflage, qui doit être de 420 kPa (60 psi).

S'arrêter aussi rapidement que possible et vérifier si la roue de secours est correctement gonflée après l'avoir montée sur le véhicule. La roue de secours compacts est destinée uniquement à un usage temporaire. Le véhicule se comportera différemment lorsque la roue de secours est montée et il est recommandé de ne pas dépasser 80 km/h (50 mph). Pour préserver la bande de roulement de la roue de secours, faire réparer ou remplacer aussi vite que possible le pneu standard et remettre la roue de secours dans son emplacement de rangement.

En utilisant une roue de secours compacte, les systèmes ABS et antipatinage peuvent s'engager jusqu'à ce que la roue de secours soit reconnue par le véhicule, spécialement sur des routes glissantes. Adapter la conduite pour réduire le risque de patinage.

⚠ Attention

Ne pas passer dans un lave-auto automatique équipé de rails de guidage quand vous employez un pneu de secours compact. Le pneu de secours compact peut rester coincé dans les rails de guidage. Ceci peut endommager le pneu, la roue et peut-être d'autres pièces du véhicule.

Ne pas installer la roue de secours compact sur d'autres véhicules.

Ne pas monter le pneu de la roue de secours compact sur une roue ordinaire ou vice-versa, car ils ne s'adapteraient pas. Garder le pneu de secours et sa roue ensemble.

⚠ Attention

Les chaînes à neige ne pourront être mises sur la roue de secours compacte. Leur utilisation risque d'endommager le véhicule ainsi que les chaînes. Ne pas utiliser de chaînes à neige sur la roue de secours compacte.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage par batterie auxiliaire embarquée avec eAssist uniquement

Si le véhicule ne peut démarrer, il est possible de démarrer en utilisant la batterie eAssist pour charger la batterie 12 V. Adopter la méthode suivante pour activer le démarrage par batterie auxiliaire embarquée en utilisant les commandes du CIB.

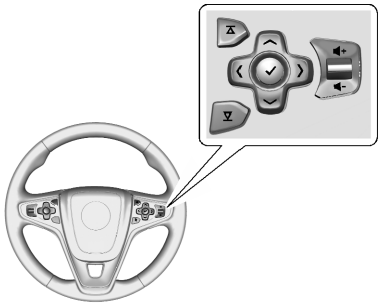

Boutons du CIB

Le véhicule peut être équipé d'une clé de contact ou de l'allumage sans clé électronique avec démarrage à bouton-poussoir.

Accès avec clé

Mettre la clé de contact en position ON/RUN (en fonction/marche), puis agir comme suit :

1. Appuyer sur < puis faire défiler ∧ ou ∨ jusqu'à l'affichage du menu de paramétrage.

2. Appuyer sur ✓ pour accéder au menu de paramétrage.
3. Appuyer sur > puis faire défiler ∧ ou ∨ jusqu'à l'affichage de Jump Start (démarrage avec batterie d'appoint).
4. Appuyer sur ✓ pour activer le démarrage avec une batterie d'appoint.
5. Le système demande confirmation. Si Yes (oui) est sélectionné, le démarrage avec une batterie d'appoint commence et l'écran affiche WAIT TO START (attendre pour démarrer).
6. À l'issue du démarrage au moyen d'une batterie d'appoint, l'écran affiche ATTEMPT START or JUMP START DISABLED (tenter de démarrer ou démarrage avec une batterie d'appoint désactivé).

Accès sans clé

Sans enfoncer la pédale de frein, presser et maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pendant plus de cinq secondes. Cela met le véhicule en mode « Service Only » (entretien seulement). Procéder comme suit :

1. Appuyer sur < puis faire défiler ∧ ou ∨ jusqu'à l'affichage du menu de paramétrage.
2. Appuyer sur ✓ pour accéder au menu de paramétrage.
3. Appuyer sur > puis faire défiler ∧ ou ∨ jusqu'à l'affichage de Jump Start (démarrage avec batterie d'appoint).
4. Appuyer sur ✓ pour activer le démarrage avec une batterie d'appoint.
5. Le système demande confirmation. Si Yes (oui) est sélectionné, le démarrage avec une batterie d'appoint commence et l'écran affiche WAIT TO START (attendre pour démarrer).
6. À l'issue du démarrage au moyen d'une batterie d'appoint, l'écran affiche ATTEMPT START (tenter de démarrer) ou JUMP START DISABLED (démarrage avec une batterie d'appoint désactivé).

Si le véhicule démarre, la fonction de démarrage par batterie auxiliaire embarquée est désactivée automatiquement. Si le moteur est lancé sans démarrer, la procédure peut être répétée. En cas de nouvel échec de démarrage, un démarrage par batterie auxiliaire peut être tenté par la méthode de démarrage par batterie auxiliaire décrite sous « Démarrage par batterie auxiliaire (avec ou sans eAssist) ». Le démarrage par batterie auxiliaire embarquée peut être indisponible du fait du niveau de charge de la batterie 12 V, du niveau de charge de la batterie eAssist, de la capacité énergétique ou d'un problème du

système eAssist. Dans ces cas, l'écran sera indisponible du fait du problème d'alimentation, ou le CIB affichera Recharge batterie indisponible. Voir le guide du propriétaire (démarrage par batterie auxiliaire désactivé, se reporter au guide du propriétaire).

Démarrage par batterie auxiliaire (avec ou sans eAssist)

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie à la page 10-31*.

Si la batterie est à plat, essayer de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

⚠ Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

⚠ Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

Le véhicule possède un couvercle de batterie qui doit être déposé pour accéder à la batterie en cas de démarrage avec batterie d'appoint.

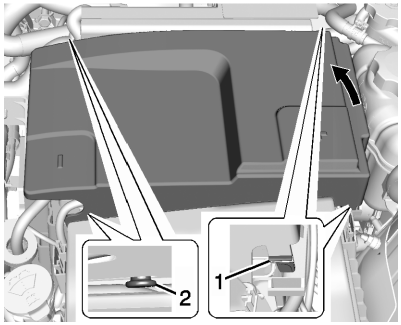

1. Agrafes
2. Points pivot

Pour déposer le couvercle de la batterie :

1. Desserrer les deux agrafes arrières (1).
2. Lever le couvercle de la batterie vers l'avant du véhicule pour le relâcher des points pivots (2) et déposer le couvercle.
3. Pour reposer le couvercle de batterie, inverser les étapes 1-2.

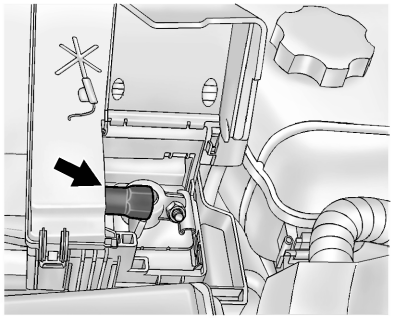

Le véhicule possède une cosse positive (+) à distance sous un recouvrement de garnissage. Il se trouve sous le couvercle de batterie côté conducteur du compartiment moteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-7*. Vous devez toujours utiliser cette cosse positive à distance.

Le point de masse négatif de démarrage par batterie auxiliaire pour la batterie déchargée est le bloc moteur ou un boulon de montage du moteur. Se connecter à un point aussi loin que possible de la batterie déchargée.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

⚠ Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Positionner les deux véhicules de manière à ce qu'ils ne se touchent pas.

3. Serrer fermement le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Déplacer le levier des vitesses dans la position de stationnement (P) à la page 9-29*.

⚠ Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Tourner le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et couper toutes les lampes et accessoires des deux véhicules, à l'exception des feux de détresse si nécessaire.

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

(Suite)

Avertissement (Suite)

S'assurer que la batterie contient assez d'eau. Vous n'avez pas besoin d'ajouter d'eau à la batterie installée dans votre véhicule neuf. Cependant, si une batterie a des bouchons de remplissage, s'assurer que la quantité de liquide contenue est adéquate. Si le niveau est bas, ajouter d'abord de l'eau. Si vous ne le faites pas, il pourrait y avoir des gaz explosifs.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

5. Brancher une des extrémités du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la batterie à plat.
6. Connecter l'autre extrémité du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la batterie en bon état.
7. Connecter une extrémité du câble négatif (–) noir à la borne négative (–) de la batterie en bon état.
8. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (-) noir à la mise à la masse négative (-) de la batterie déchargée.
9. Démarrer le moteur du véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner au ralenti pendant au moins quatre minutes.
10. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

⚠ Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Remorquage du véhicule

⚠ Attention

Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut provoquer des dégâts. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas attacher ou accrocher les organes du châssis — y compris les soubassements avant et arrière, les bras et les tirants de suspension — lors du remorquage et de la récupération d'un véhicule en panne, ni pour fixer le véhicule sur un camion de transport à plateau. Utiliser les faisceaux de sangles en nylon corrects autour des pneus pour fixer le véhicule sur un plateau de transport.

Faire remorquer le véhicule sur un véhicule de remorquage équipé d'un dispositif pour soulever les roues. Un plateau de remorquage peut endommager le véhicule. Le véhicule de remorquage équipée d'un dispositif pour soulever les roues doit relever l'arrière du véhicule et les chariots à roues doivent servir à lever les roues avant du sol.

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

Pour faire remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives, comme derrière une caravane, se reporter à « Remorquage d'un véhicule récréatif » ci-après.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple une autocaravane. Les deux types de remorquage récréatif de véhicule les plus communs sont appelés « remorquage pneumatique » (remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route) et « remorquage avec chariot » (remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées à l'aide d'un appareil appelé « chariot »).

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tractant ? S'assurer de lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Quelle est la distance à parcourir ? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.

- Le matériel de remorquage approprié sera-t-il utilisé ? Consulter votre concessionnaire ou un professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Le véhicule est-il prêt à être remorqué ? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Remorquage pneumatique

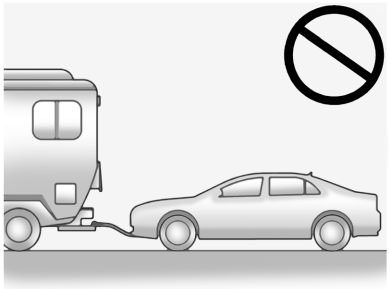

⚠ Attention

Si le véhicule est remorqué les quatre roues au sol, les organes de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas remorquer le véhicule les quatre roues au sol.

Le véhicule n'a pas été conçu pour être remorqué avec les quatre roues au sol. Si le véhicule doit être remorqué, utiliser un chariot. Se reporter aux informations suivantes sur le remorquage avec chariot.

Remorquage sur chariot depuis l'avant (traction avant)

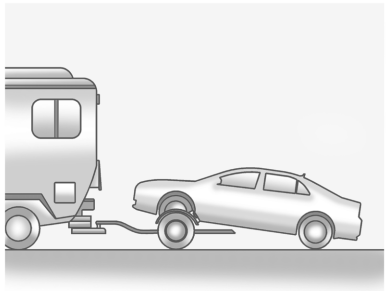

Les véhicules à traction avant peuvent être remorqués sur chariot par l'avant.

Pour remorquer le véhicule par l'avant à l'aide d'un chariot, procéder comme suit :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues avant sur le chariot.
3. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
4. Serrer à fond le frein de stationnement.
5. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
6. Fixer le véhicule sur le chariot en suivant les instructions du fabricant.
7. Ne desserrer le frein de stationnement qu'après avoir solidement attaché le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
8. Tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).

Remorquage par chariot depuis l'avant (traction intégrale)

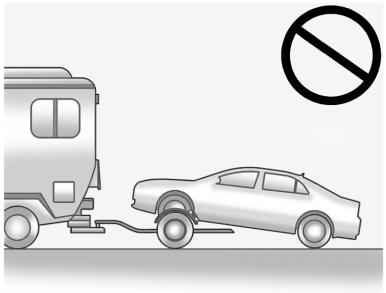

Les véhicules à traction intégrale ne peuvent être remorqués sur un chariot.

Remorquage avec chariot par l'arrière

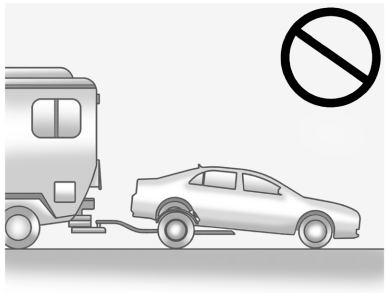

Le véhicule ne peut être remorqué sur chariot par l'arrière.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal

(Suite)

Attention (Suite)

ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

⚠ Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède

(Suite)

Attention (Suite)

8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Le symbole se trouve sur tous les centres électriques du compartiment sous le capot qui ne doit pas être lavé au jet. Ceci peut causer des dégâts qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, suivre les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de

nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

⚠ Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs

(Suite)

Attention (Suite)

conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

⚠ Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser une solution de nettoyage approuvée pour l'aluminium. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage pour chrome.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Nettoyage des lampes/lentilles, emblèmes, autocollants et bandes extérieurs.

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs et les emblèmes, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » précédemment dans cette section.

Les protections de lampe sont en plastique et certaines ont une couche de protection contre les UV.

Utiliser uniquement de l'eau tiède, un chiffon doux et un savon doux pour nettoyer les lampes extérieures et les lentilles. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'elles sont sèches.

Ne pas utiliser l'un des produits suivants sur les protections de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lave-glace et autres produits de nettoyage en concentration plus élevée que celle conseillée par le fabricant.
- Solvants, alcools, mazout ou autres nettoyants mordants.
- Grattoirs ou autres objets durs.
- Des capuchons ou des protections de rechange alors que les lampes sont allumées, en raison de la chaleur excessive qu'elles génèrent.

⚠ Attention

Le non-respect de ces consignes de nettoyage peut entraîner des dégâts à la protection de lampe qui peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

⚠ Attention

L'utilisation de cire sur les bandes de finition noires matte peut augmenter le niveau de brillance et créer une finition irrégulière. Nettoyer les bandes mattes uniquement au savon et à l'eau.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse de silicone diélectrique sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

⚠ Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

⚠ Attention

Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement le système de suspension avant et arrière et de direction en recherchant des dégâts, des pièces détachées ou manquantes, ou des signes d'usure. Selon l'équipement, examiner le système de direction assistée hydraulique en vérifiant le raccordement, l'absence de grippage, de fuites, de fissures, d'effilochage, etc. Vérifier visuellement les joints homocinétiques, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon et la charnière du volet de carburant sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre prolongera leur durée de vie,

favorisera l'étanchéité et évitera qu'ils se détendent ou qu'ils grincent.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois l'an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour éliminer les saletés et débris du soubassement du véhicule. Ceci est possible chez votre concessionnaire ou dans une installation de nettoyage des soubassements. Si cette partie du véhicule n'est pas nettoyée, la rouille et la corrosion peuvent s'y développer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion. Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soin de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour éviter les abrasions dues aux impuretés, nettoyer régulièrement l'habitacle. Éliminer immédiatement toute salissure. Noter que les journaux ou les vêtements sombres peuvent déteindre et transférer leurs couleurs irrémédiablement sur les scelleries du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Votre concessionnaire peut proposer des produits de nettoyage de l'habitacle. Utiliser des agents nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer pour éviter tout dommage irrécupérable. Appliquer tous les nettoyants directement sur le chiffons.

Ne pas pulvériser directement de produits nettoyants sur les commutateurs ou les commandes. Les produits nettoyants doivent être enlevés rapidement. Ne jamais les laisser reposer longtemps sur la surface à nettoyer.

Les produits nettoyants peuvent comporter des solvants susceptibles de se concentrer à l'intérieur. Avant de les utiliser, lire et appliquer scrupuleusement toutes les instructions de sécurité de l'étiquette. Lors du nettoyage de l'habitacle, garder une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les glaces.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyants ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser ni rasoir ni autre objet tranchant pour éliminer les impuretés des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter sur aucune surface agressivement ou avec une pression excessive.
- Ne jamais utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée laissera des résidus laissant des traces et favorisant la poussière. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utiliser un chiffon éponge trempé dans l'eau. Essuyer les gouttes restantes avec un chiffon propre et sec. Il est possible d'utiliser les produits à vitres du commerce le cas échéant, après avoir nettoyé l'intérieur des vitres à l'eau claire.

⚠ Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches simplement avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si cet brosse et rotative, ne l'utiliser qu'au sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saleté que possible en appliquant l'une des techniques suivantes :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Tremper d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas enlevée complètement, utiliser une solution savonneuse douce puis uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, une serviette de papier peut être utilisée pour éponger l'humidité en excès.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Pour les véhicules dotés de surfaces très brillantes ou d'écrans, utiliser un linge à microfibres pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec un linge à microfibres, utiliser une brosse en soit souple pour enlever la saleté qui pourrait érafler la surface. Utiliser ensuite le linge à microfibres pour frotter légèrement et nettoyer. Ne jamais utiliser de produits nettoyants à glace ou de solvants.

Laver à la main régulièrement le linge à microfibres avec un savon doux. Ne jamais utiliser de javellisant ou d'assouplisseur. Rincer abondamment et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

⚠ Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts.

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

⚠ Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, ni vapeur, ni solvant pour taches, ni détachant. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

⚠ Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Rincez à l'eau froide, puis sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher

⚠ Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol d'origine étaient conçus pour le véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement de la pédale d'accélérateur ou de frein. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Tirer sur l'arrière du tapis protecteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.

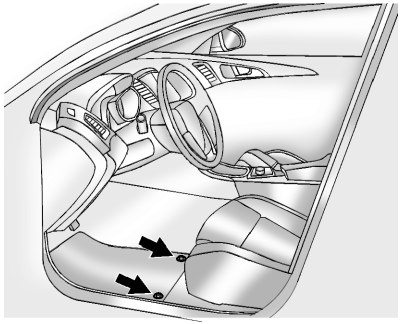

Réinstaller le tapis en plaçant les orifices du tapis protecteur sur les dispositifs de retenue, puis le fixer en place.

S’assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

S'assurer que le tapis protecteur n'entrave pas le mouvement des pédales.

Entretien et maintenance

Informations générales
Informations générales 11-1

Programme d'entretien
Programme d'entretien 11-3

Interventions d'application spéciale
Interventions d'application spéciale 11-9

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 11-13
Pièces de remplacement d'entretien 11-14

Dossiers de maintenance
Dossiers de maintenance ... 11-16

Informations générales

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

⚠ Attention

Les dommages dûs à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les

(Suite)

Attention (Suite)

inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé à la page 9-70*.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

⚠ Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Travaux d'entretien effectués par vous-même à la page 10-4*.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-12*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-67*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-28*.

Vidange d'huile moteur

Lorsque le message Vidanger l'huile à moteur bientôt s'affiche, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant 1 000 km/ 600 milles. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne s'afficher qu'après plus d'un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé. Votre concessionnaire possède des techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-15*.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-68*.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-12* et *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-15*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-21*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-28*.
- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-102*. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glaces à la page 10-35*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-59*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-67*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 10-17*.
- Inspecter le système de freinage.
- Examiner visuellement les composants de direction, suspension et châssis en recherchant des pièces endommagées, desserrées ou manquantes, ou des signes d'usure. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-102*.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité à la page 3-23*.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.

- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-102*.
- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification du commutateur du démarreur à la page 10-33*.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de la commande de verrouillage du passage de rapports automatique à la page 10-33*.
- Vérifier le verrouillage de boîte de vitesses de l'allumage. Se reporter à *Vérification du blocage de la boîte de vitesse à l'allumage à la page 10-34*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du frein de stationnement et du mécanisme P (Stationnement) à la page 10-34*.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dommages. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire.
- Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité de pneu (option). Se reporter à *Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur à la page 10-78*.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant à la page 2-26*.

11-6 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.													✓							
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (4)																				✓
Sauf avec eAssist : examiner visuellement les courroies d'entraînement des accessoires. (5)																				✓
Véhicules avec eAssist : examiner visuellement les courroies d'entraînement des accessoires. (5)													✓							
Remplacer le liquide de frein. (6)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance. Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-19*.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

11-8 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓							
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (4)																				✓
Sauf avec eAssist : examiner visuellement les courroies d'entraînement des accessoires. (5)																				✓
Véhicules avec eAssist : examiner visuellement les courroies d'entraînement des accessoires. (6)													✓							
Remplacer le liquide de frein. (6)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-19*.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les 5 000 km/ 3 000 mi.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soins extérieurs à la page 10-102*.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations couteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule.

Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans

la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.

- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Entretien intérieur à la page 10-107* et *Soins extérieurs à la page 10-102*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile moteur	Utiliser uniquement l'huile moteur homologuée à la spécification dexos1, de la viscosité SAE correcte. ACDelco dexos1 Synthetic Blend est recommandé. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-12*.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Liquide de refroidissement à la page 10-21*.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19299818, Canada 19299819).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.
Système de direction assistée hydraulique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.
Barillets de serrures	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).

Usage	Liquide/lubrifiant
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Charnières de capot et de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 10953481).

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	55560894	A3128C
Filtre à huile du moteur		
Moteur L4 2.4L	12605566	PF457G
Moteur V6 de 3.6 L	89017525	PF63
Filtre à air de l'habitacle	13271191	CF176

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Bougies		
Moteur L4 2.4L	12620540	41-108
Moteur V6 de 3.6 L	12622561	41-109
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur - 65 cm (25,6 po)	25892079	-
Côté passager - 45 cm (17,7 po)	25882578	-

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

11-18 Entretien et maintenance

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Données techniques

Identification du véhicule
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 12-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-2

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 12-3
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette du coffre mentionne les informations suivantes :

- Numéro d'identification (NIV) :
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.
- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement du moteur		
Moteur L4 2.4L	9,6 L	10,1 pintes
Moteur V6 de 3.6 L	9,4 L	9,9 pintes
Huile moteur avec filtre		
Moteur L4 2.4L	4,7 L	5,0 pintes
Moteur V6 de 3.6 L	5,7 L	6,0 pintes
Réservoir de carburant		
Moteur L4 2.4L	60,0 L	15,8 gal
Moteur 3,6L V6, traction intégrale	74,0 L	19,5 gal

12-4 Données techniques

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Moteur 3.6L V6, traction avant	70,5 L	18,6 gal
Couple de serrage d'écrou de roue	150 N•m	110 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Transmission	Écartement des électrodes
Moteur L4 2.4L	R	Automatique	0,75–0,90 mm (0,030–0,035 po)
Moteur V6 de 3.6 L	3	Automatique	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)

Acheminement de la courroie d'entraînement

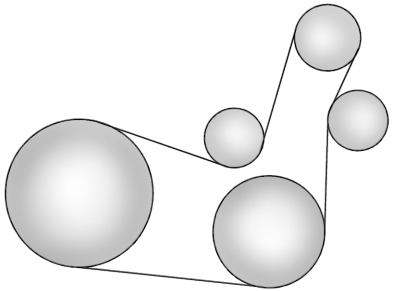

Moteur L4 2.4L

La dépose et la pose de la courroie exigent des outils spéciaux. Se reporter à votre concessionnaire pour l'intervention.

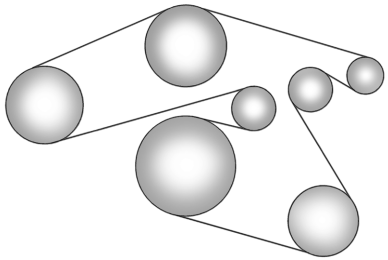

Moteur V6 de 3.6 L

✍ NOTES

Information du client

Information du client
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Bureaux d'assistance à la clientèle 13-4
Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (ATS) 13-5
Centre de propriétaires en ligne 13-5
Programme de remboursement de mobilité GM 13-6
Programme d'assistance routière 13-6
Planification des rendez-vous 13-9
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Réparation des dégâts de collision 13-11
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-14

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 13-15
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada 13-16
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 13-16

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16
Enregistreurs de données d'événement 13-17
OnStar[MD] 13-18
Système Infodivertissement 13-18
Identification de fréquence radio 13-19
Déclaration de radiofréquence 13-19

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Buick. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape: Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu sans aide extérieure, appeler aux États-Unis le 1-800-521-7300. Au Canada, appeler le centre d'assistance à la clientèle de la General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Buick, ne pas oublier que votre cas sera sans doute résolu chez le concessionnaire. C'est pourquoi nous vous proposons de suivre d'abord les directives de la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au

programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto[MD] pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
www.dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens: Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation et d'arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Buick encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Buick, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Buick Customer Assistance Center
P.O. Box 33136
Detroit, MI 48232-5136
www.Buick.com

1-800-521-7300
1-800-832-8425 (Pour appareils téléscripteurs (TTY))
Assistance routière :
1-800-252-1112

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière :1-800-268-6800

Dans tous les autres endroits d'outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (ATS)

Le centre d'assistance à la clientèle Buick possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur, composer le : 1-800-832-8425. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre de propriétaires en ligne

Expérience du propriétaire en ligne (États-Unis my.buick.com)

L'expérience du propriétaire en ligne de Buick est une ressource à guichet unique qui permet d'établir une relation avec Buick et de conserver des renseignements importants sur le véhicule à un seul endroit.

Avantages des membres

(Information sur le véhicule): Télécharger des guides de l'automobiliste et visionner des vidéos Comment faire sur les véhicules.

(Information sur l'entretien): Consulter des programmes d'entretien, des alertes requises et des informations de diagnostic du véhicule embarqué OnStar et prendre des rendez-vous d'entretien.

(Historique d'entretien): Consulter les dossiers d'entretien imprimables consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

(Informations sur le concessionnaire favori): Sélectionner un concessionnaire favori et trouver l'emplacement du concessionnaire, la carte, les numéros de téléphone et les heures d'ouverture.

(Informations sur le suivi de la garantie): Effectuer le suivi de l'information de garantie du véhicule.

(Information de rappel): Consulter les rappels en cours ou rechercher par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV) à la page 12-1*.

(Autre information sur le compte): Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM et OnStar.

(Soutien en ligne direct): Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.buick.com pour enregistrer votre véhicule.

Buick Owner Centre (Centre des propriétaires Buick) (Canada) buickowner.ca

Visiter le Buick Owner Centre (Centre des propriétaires Buick) :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Utiliser la section Outils de véhicule.
- Accéder aux sites des passionnés de tierces parties et aux réseaux de médias sociaux.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer vos articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles et Entretien des véhicules.
- Télécharger rapidement et facilement le manuel du propriétaire de votre véhicule.
- Trouver les service d'entretien recommandés par Buick pour votre véhicule.

Programme de remboursement de mobilité GM

GM MOBILITY

Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'offre limitée, visiter le site Internet www.gmmobility.com ou appeler le centre d'assistance pour la mobilité GM au numéro 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléphone à texte (TTY) peuvent appeler le numéro 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme de locomotion. Pour plus de détails, consulter www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (1-800-463-7483). Les usagers de télécommunications pour malentendants (TTY) peuvent composer le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-252-1112 ; (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438).

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis jusqu'à 6 ans/110 000 km (70 000 mi), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Buick et la General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

Buick et General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar[MD]. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.

- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Buick le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance est également fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.
- Remorquage ou services pour des véhicules utilisés hors d'une route ouverte ou d'une autoroute.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement se monte à environ 5 $CAN. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 250 kilomètres du point de départ pour être admissible. General Motors du Canada limitée requiert une pré-autorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.

- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 $, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes ; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Planification des rendez-vous

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties e-Assist spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendiez. Toutefois, si vous ne pouvez pas attendre, GM peut aider à minimiser les désagréments en proposant plusieurs options de transport. Selon les circonstances, votre concessionnaire peut offrir l'une des possibilités suivantes :

Service de navette

Le service de navette constitue le moyen de transport de courtoisie privilégié. Les concessionnaires peuvent mettre à votre disposition un service de navette pour vous amener à votre destination en perturbant au minimum vos horaires. Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si le véhicule nécessite des réparations sous garantie l'immobilisant au garage jusqu'au lendemain et que les transports publics sont utilisés à la place du service de navette de votre concessionnaire, les dépenses doivent être attestées par des reçus et ne peuvent dépasser le montant maximum alloué par GM pour un service de navette. Par ailleurs, pour les clients des États-Unis qui s'arrangeraient pour voir leur transport assuré par un ami ou un parent, un remboursement limité correspondant aux frais de carburant peut être obtenu. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consulter votre concessionnaire pour les informations relatives aux montants alloués pour le remboursement des frais de carburant ou de transport.

Voiture-clientèle ou de location

Votre concessionnaire peut vous proposer un véhicule de location de courtoisie ou vous rembourser les frais que vous devez engager pour louer un véhicule si le vôtre doit rester au garage jusqu'au lendemain pour une réparation sous garantie. Le remboursement de la location est limité et vous devez fournir l'original des reçus. Vous devez remplir et signer un contrat de location et vous conformer aux exigences états/provinces et locales ainsi qu'à celles de l'établissement des voitures de location. Ces exigences varient et peuvent inclure un âge minimal, une couverture d'assurance, une carte de crédit, etc. Vous devez assumer les frais d'utilisation de carburant et pouvez également être tenu de payer les taxes, les prélèvements, les frais d'usage, de kilométrage ou d'utilisation excessifs de la voiture de location après la fin des réparations.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements particuliers sur les choix offerts. Toutes les dispositions du transport de dépannage sont gérées par le personnel approprié du concessionnaire.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation des dégâts de collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés.

Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? à la page 3-30*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car

vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans Portefeuille : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153) ; aller à : *http://www.safercar.gov ;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.
Washington, D.C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *http://www.safercar.gov*.

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'une défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que General Motors of Canada Limited. Appeler Transport Canada au 1-800-333-0510 ou envoyer un courriel à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noel
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, prière de signaler également à General Motors.

Appeler le 1-800-521-7300 ou écrire à :

Buick Customer Assistance Center
P.O. Box 33136
Detroit, MI 48232-5136

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule.

Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles EDR. L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule ;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers ;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein ; et,
- Vitesse du véhicule

Ces données peuvent faciliter la compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.

REMARQUE : les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire ; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire ; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination ; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar[MD]

Si le véhicule est doté du système OnStar[MD] et en cas d'abonnement actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule ; aux collisions impliquant le véhicule ; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs ; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

Identification de fréquence radio

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes RKE de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

Déclaration de radiofréquence

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

✍ NOTES

OnStar

Aperçu OnStar
Aperçu OnStar 14-1

Services OnStar
Emergency (urgences) 14-2
Sécurité 14-2
Navigation 14-2
Connexions 14-4
Diagnostics 14-5

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Informations supplémentaires au sujet d'OnStar 14-6

Aperçu OnStar

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui peut se connecter à un conseiller vivant pour des services d'urgence, de sécurité, de navigation, de connexion et de diagnostic.

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.

Appuyer sur On ou appeler le 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes vocales d'appel mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation virage après virage OnStar. Exige le plan disponible de service des directions et connexions.

Appuyer sur On pour se connecter à un conseiller en direct pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Donner des directions de conduite. Exige le plan de service disponible de directions et de connexions.

- Recevoir des diagnostics à la demande pour une vérification des systèmes principaux du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.

Appuyer sur le bouton d'urgence OnStar pour obtenir une connexion prioritaire à un conseiller d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo sévère ou d'autres problèmes et pour connaître les itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Avec une réaction automatique en cas de collision, le système intégré peut se connecter automatiquement à une aide dans la plupart des collisions même si vous ne pouvez pas demander d'aide.

Appuyer sur pour vous connecter à un conseiller en cas d'urgence. La technologie du système de positionnement global (GPS) est utilisée pour identifier l'emplacement du véhicule et peut fournir une information essentielle au personnel en cas d'urgence. Le conseiller est également formé pour offrir une assistance essentielle dans les situations d'urgence.

Sécurité

OnStar fournit des services tels qu'une assistance au sujet des véhicules volés, un blocage d'allumage à distance et une assistance routière (option), si le véhicule bénéficie de ces services. OnStar peut déverrouiller les portes du véhicule à distance, en cas de serrures automatiques de porte et peut aider la police à localiser le véhicule s'il est volé.

Navigation

La navigation OnStar exige un plan de service de directions et de connexions.

Appuyer sur pour recevoir des directions ou les faire envoyer à l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé. Des destinations peuvent également être envoyées au véhicule à partir de MapQuest.com. La base de données cartographiques OnStar est mise à jour en permanence. Pour connaître la couverture cartographique, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur pour se connecter à un conseiller en direct.
2. Demande de directions
3. Les directions sont téléchargées vers le véhicule.
4. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Cancel Route (annuler itinéraire)

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar prêt), puis émet une tonalité. Dire « Annuler l'itinéraire ». Le système répond : « Do you want to cancel directions ? » (Souhaitez-vous annuler les directions ?).
2. Dire « Oui ». Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye » (OK, demande complétée, merci, au revoir).

Aperçu itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu ». Le système réagit avec les trois manœuvres suivantes.

Repeat (Répétition)

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter ». Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.

Obtenir la destination.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination ». Le système répond en indiquant l'adresse et la distance vers la destination, puis ajoute « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.

Autres services de navigation disponibles à partir d'OnStar

OnStar eNav: Permet aux abonnés d'envoyer des destinations depuis MapQuest.com à leur système de navigation pas-à-pas ou à base d'écran. Une fois disponibles, les directions sont téléchargées vers le véhicule.

Téléchargement de destination:

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger les directions au système de navigation du véhicule. À l'issue de l'appel, appuyer sur le bouton « Go » (commencer) de l'écran de navigation pour lancer les directions de conduite.

Si les directions sont téléchargées dans le système de navigation, l'itinéraire peut être supprimé uniquement à travers le système de navigation.

Les destinations peuvent également être téléchargées à la volée. Pour l'information au sujet d'eNav, le téléchargement de destination et la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

L'appel mains libres OnStar permet de lancer et de recevoir des appels depuis le véhicule. Le téléphone peut également être commandé à partir d'une application mobile OnStar RemoteLink[MD]. Pour connaître la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Application mobile OnStar

Télécharger l'application mobile OnStar RemoteLink pour sélectionner Apple[MD], Android[MC] et BlackBerry[MD] pour vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus. Pour démarrer le véhicule (selon l'équipement) ou le déverrouiller, ou pour se connecter à un conseiller OnStar. Pour des renseignements sur l'application OnStar RemoteLink et la compatibilité, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Appel mains libres

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Appeler ». Le système répond : « Please say the name or number to call » (Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « OK calling » (d'accord pour l'appel).

Appel d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Appeler ». Le système répond : « Please say the name or number to call » (Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler ». Le système répond : « OK, dialing 911 » (Ok, 911 en composition).

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Mon numéro ». Le système répond : « Your OnStar Hands-Free Calling number is » (votre numéro d'appel mains libres OnStar est...). Ensuite, dire le numéro.

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Call ended » (appel terminé).

Enregistrer un nom en vue d'une composition rapide.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Enregistrer ». Le système répond : « Please say the number you would like to store » (Veuillez dire le numéro à enregistrer).
3. Dire le numéro entier sans interruption. Le système répond : « Please say the name tag » (indiquer l'étiquette de nom).
4. Prendre une étiquette de nom. Le système répond : « About to store <étiquette de nom>. Does that sound OK ? » (avant d'enregistrer <étiquette de nom>).
5. Dire « Oui » ou dire « Non » pour réessayer. Le système répond : « OK, storing <name tag> » (d'accord, enregistrement d'étiquette de nom).

Lancer un appel en utilisant un numéro enregistré.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Appeler <nom> ». Le système répond : « OK, calling <étiquette de nom> » (d'accord, appel étiquette de nom).

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Diagnostics

Les diagnostics du véhicule OnStar effectuent une vérification du véhicule chaque mois. Ils vérifient le moteur, la boîte de vitesses, les freins ABS et les autres systèmes importants du véhicule. Ils vérifient également la pression des pneus si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus. Si une vérification des diagnostics sur demande est nécessaire entre les courriels, appuyer sur : un conseiller effectue alors une vérification.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Informations supplémentaires au sujet d'OnStar

Service de transfert

Appuyer sur pour commander l'information sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut assister dans l'annulation ou la suppression d'information de compte. Si OnStar reçoit une information au sujet de la propriété du véhicule qui a changé, OnStar peut envoyer un message vocal au véhicule, demandant l'information de mise à jour du compte.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible après l'acquisition du véhicule. Le conseiller mettra à jour les enregistrements au sujet du véhicule et expliquera le service OnStar ainsi que les options disponibles.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics du véhicule, le déverrouillage de porte à distance, l'assistance routière, la navigation par virage après virage et les appels mains-libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système et les conditions générales OnStar :

- Téléphoner au numéro 888-4-ONSTAR (888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur pour parler à un conseiller.

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Le service OnStar ne peut fonctionner sauf si votre véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone et si le fournisseur de service sans fil possède la couverture, la capacité de réseau, la réception et la technologie compatible avec le service OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Le service OnStar peut ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, le service OnStar peut ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle d'OnStar peuvent empêcher le service tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil.

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur pour une assistance au sujet de :

- Localisation d'une station-service avec préposé au service de carburant.
- Recherche d'un hôtel, d'un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indications de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

OnStar.com (États-Unis) ou OnStar.ca (Canada)

Le site Web donne accès à l'information du compte, à la gestion de l'abonnement OnStar et à des vidéos de chaque service. Fournissez-vous la tarification du plan d'abonnement et souscrivez aux diagnostics OnStar du véhicule. Cliquez sur l'onglet « Mon compte », à la page d'accueil. La navigation et les services du site Web peuvent varier selon le pays.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un numéro d'identification personnel (PIN) est nécessaire pour accéder à certains services OnStar, tels que le déverrouillage à distance des portes et l'assistance en cas de vol du véhicule. Il vous sera demandé de modifier le PIN la première fois que vous parleriez avec un conseiller. Pour modifier le PIN OnStar, appeler OnStar et indiquer au conseiller le numéro actuel.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie limitée sur le véhicule neuf. Le constructeur du véhicule fournit l'information détaillée au sujet de la garantie.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur et demander un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut effectuer de déverrouillage à distance des portes ou fournir d'assistance en cas de vol du véhicule après que le véhicule a été immobilisé continuellement pendant cinq jours. Après cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière et un serrurier peut donner l'accès au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels, dans les passages souterrains ou les garages de stationnement, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver une difficulté d'identification de l'emplacement exact.
- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.
- Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

Éviter de placer des objets par-dessus l'antenne ou près d'elle pour éviter un blocage de la réception des signaux cellulaires et du système de positionnement global (GPS). La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter. Appuyer sur pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-82*. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Vie privée

L'ensemble de la déclaration de confidentialité OnStar figure sur le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada). Les utilisateurs sensibles à la confidentialité des communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises par l'intermédiaire des communications cellulaires sans fil ne peut être assurée. Des tiers peuvent intercepter illégalement ou capter les transmissions et les communications privées sans autorisation.

OnStar - reconnaissance des logiciels libcurl et unzip

Certains composants OnStar comprennent un logiciel libcurl et un logiciel unzip. Voir ci-dessous les avis et licences associés à ces logiciels :

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site ftp ://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP. Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury,

Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction ; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.
3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.

4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

A

Accessoires et modifications . . . 10-4
Accoudoir
Siège arrière 3-14
Accoudoir de siège arrière 3-14
Achat de pneus neufs 10-70
Acheminement de la courroie d'entraînement, Moteur 12-5
Acheminement, Courroie d'entraînement du moteur 12-5
Adhérence
Différentiel à glissement limité 9-43
Suspension à géométrie variable 9-43
Admission d'air 8-8
Affichage à tête haute 5-38
Aide au démarrage en côte (HSA) 9-41
Aide au démarrage, côtes 9-41
Alarme
Sécurité du véhicule 2-17
Alerte de changement de voie 9-65
Alimentation
Débit 5-32
Glaces 2-24
Liquide de direction 10-26, 10-27
Prises 5-6
Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) 9-28
Protection, batterie 6-8
Réglage du siège 3-6
Rétroviseurs 2-21
Serrures de porte 2-13
Alimentation des accessoires 9-28
Ampoules à halogène 10-36
Ampoules de rechange 10-40
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-48
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-41
Aperçu OnStar[MD] 14-1
Appareils électriques et Câblage 10-40
Appel de phares 6-2
Appuis-tête 3-2
Assistance à la clientèle 13-5
Bureaux 13-4
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-5
Attention, Danger et Avertissement iv
Automatique
Liquide de boîte de vitesses 10-17
Serrures de porte 2-14
Système de phares 6-3
Transmission 9-33
Avertissement
Angle mort (SBZA) 9-65
Changement de voie 9-65
Changement de voie (LDW) 9-67
Témoin du système de freinage 5-23
Avertissement angle mort (SBZA) 9-65
Avertissement de changement de voie (LDW) 9-67
Avertissement sur la proposition 65, Californie 10-3

Avertissements iv
Attention et danger iv
Feux de détresse 6-4

B

Batterie 10-31
Démarrage avec batterie auxiliaire ... 10-93, 10-95
Gestion de la charge 6-8
Messages de tension et de charge 5-42
Protection de l'alimentation 6-8
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants 3-42
Boîte à gants 4-1
Boîte de vitesses automatique
Mode manuel 9-36
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage 10-33
Bouches d'aération 8-7
Boussole 5-6
Messages 5-43

C

Câblage, Dispositifs à tension élevée 10-40
Californie
Avertissement 10-3
Exigences en matière de carburant 9-71
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate 10-3
Capacités et spécifications 12-3
Capot 10-6
Caractéristiques
Mémoire 1-10
Carburant 9-70
Additifs 9-72
Conduite économique 1-26
Exigences en Californie 9-71
Indicateur 5-14
Messages du système 5-47
Pays étrangers 9-72
Recommandé 9-70
Remplissage d'un bidon de carburant 9-75
Carburant (suite)
Remplissage du réservoir 9-73
Spécifications de l'essence ...9-71
Témoin de bas niveau de carburant 5-29
Ceinture-baudrier 3-17
Ceintures de sécurité 3-15
Ceinture-baudrier 3-17
Entretien 3-23
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Rallonge 3-22
Rappels 5-16
Remplacement après une collision 3-24
Utilisation pendant la grossesse 3-22
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-33
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-5
Chaînes, Pneu 10-76
Changement de vitesse
En stationnement 9-29
Sortie de la position de stationnement 9-30

Chauffant
Volant 5-4
Chaussées
Chaussées humides 9-7
Circuit de refroidissement 10-19
Messages du moteur 5-45
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-73
Clés 2-2
Clignotant
Remplacement des ampoules 10-38
Clignotants 6-4
Clignotants, feux de détresse ... 6-4
Coffre 2-15
Combiné d'instruments 5-10
Combiné, instruments 5-10
Commande
Traction et stabilité électronique 9-41
Commande de climatisation automatique à deux zones 8-1
Commandes de feux extérieurs 6-1
Compartiments
Rangement 4-1
Compartiments de rangement .. 4-1
Avant 4-1
Boîte à gants 4-1
Console centrale 4-2
Filet d'arrimage 4-2
Compteur de vitesse 5-13
Compteur kilométrique 5-14
Conduite
Caractéristiques et conseils de remorquage 9-76
Chaussées mouillées 9-7
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-6
Défensive 9-3
Ébriété 9-3
Hiver 9-9
Hypnose de la route 9-8
Limites de charge du véhicule 9-12
Perte de contrôle 9-6
Pour une meilleure économie de carburant 1-26
Routes onduleuses et de montagne 9-8
Si le véhicule est coincé 9-11
Systèmes d'assistance 9-60
Conduite défensive 9-3
Connexions
OnStar[MD] 14-4
Connexions OnStar[MD] 14-4
Contrôle du véhicule 9-4

D

Danger, Avertissements et Attentions iv
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-16
Gouvernement des États-Unis 13-15
Démarrage à distance du véhicule 2-11
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93, 10-95
Démarrage du moteur 9-22
Diagnostics
OnStar[MD] 14-5
Diagnostics OnStar[MD] 14-5
Différentiel à glissement limité 9-43

Direction 9-4
Commandes au volant 5-3
Liquide, Direction assistée 10-26, 10-27
Réglage du volant 5-3
Volant chauffant 5-4
Disjoncteurs 10-41
Dispositif antidémarrage 2-19
Dispositif d'ouverture de porte de garage 5-61
Programmation 5-61
Dispositif de chauffage
Moteur 9-27
Dispositifs à tension élevée et Câblage 10-40
Dispositifs de retenue
Où installer 3-47
Distraction au volant 9-2

E

E85 ou carburant mixte 9-72
Éclairage
Appel de phares 6-2
Avant adaptatif 6-3
Circulation de jour (FCJ) 6-2
Commande d'éclairage 6-6
Éclairage (suite)
Commandes extérieures 6-1
Diode 10-37
Entrée 6-7
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-2
Lecture 6-6
Messages 5-48
Pare-soleil 6-7
Phares, clignotants avant et feux de stationnement 10-37
Plafonnier 6-6
Plaque d'immatriculation 10-39
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Rappel de système en fonction 5-30
Sortie 6-7
Témoin de panne 5-19
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-3
Éclairage d'entrée 6-7
Éclairage de sortie 6-7
Éclairage des pare-soleil 6-7
Éclairage par diode 10-37
Emergency (urgences)
OnStar[MD] 14-2
Enfants plus âgés, sièges pour enfants 3-40
Enregistrements
Maintenance 11-16
Enregistreurs de données d'événement 13-17
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-86
Entretien 8-8
Accessoires et modifications 10-4
Dossiers de maintenance 11-16
Étiquette d'identification des pièces 12-2
Maintenance, Informations générales 11-1
Planification des rendez-vous 13-9
Renseignements sur la commande de publications 13-14
Travaux par le propriétaire 10-4

Entretien de l'apparence
Extérieur 10-102
Intérieur 10-107
Entretien du véhicule
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-86
Pression des pneus 10-59
Équipement de remorquage . . . 9-81
Équipement électrique complémentaire 9-82
Essence
Spécifications 9-71
Étalonnage 5-6
Étiquette, Paroi latérale du pneu 10-52
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate, Californie 10-3

F

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-32
Feux arrière
Remplacement des ampoules 10-38
Feux d'arrêt et feux de recul
Remplacement des ampoules 10-38
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-2
Feux de détresse 6-4
Filet d'arrimage 4-2
Filet, arrimage 4-2
Filtre à air de l'habitacle 8-8
Filtre à air, habitacle 8-8
Filtre à air, Moteur 10-17
Filtre,
Filtre à air du moteur 10-17
Fixation des sièges pour enfants 3-56, 3-59
Fonctionnement à grande vitesse 10-61
Fonctions de mémorisation 1-10
Freinage 9-4
Freins 10-28
Antiblocage 9-37
Assistance 9-40
Liquide 10-30
Messages du système 5-43
Stationnement 9-38
Témoin du système 5-23
Fusibles
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-47
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-42
Fusibles et disjoncteurs 10-41

G

Glaces 2-23
Alimentation 2-24
Messages 5-54
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité 3-22

H

Heure 5-6
Hiver
  Conduite 9-9
Horloge 5-6
Hors route
  Récupération 9-6
Huile
  Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-15
  Messages 5-46
  Moteur 10-12
  Témoin de pression 5-28
Hypnose de la route 9-8

I

Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-25
Infodivertissement 7-1
Information (information)
  Énergie 5-33
Information complémentaire OnStar[MD] 14-6
Information complémentaire au sujet d'OnStar[MD] 14-6
Information du client
  Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-14
Informations générales
  Entretien du véhicule 10-3
  Entretien et maintenance 11-1
  Remorquage 9-76
Informations sur l'énergie 5-33
Introduction iii

J

Jauges
  Carburant 5-14
  Compteur de vitesse 5-13
  Compteur kilométrique 5-14
  Tachymètre 5-14
  Témoins et indicateurs 5-9
  Température du liquide de refroidissement du moteur 5-15

K

Klaxon 5-4

L

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-18
Lampes de lecture 6-6
LATCH, Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-48
Liquide
  Boîte de vitesses automatique 10-17
  Direction assistée 10-26, 10-27
  Freins 10-30
  Rondelle 10-28
Liquide de refroidissement du moteur
  Indicateur de température du moteur 5-15
  Témoin de température du moteur 5-27
Liquide lave-glace 10-28
Liquide refroidisseur
  Moteur 10-21

Liquides et lubrifiants recommandés 11-13

M

Maintenance
Enregistrements 11-16
Manoeuvres de stationnement ou de recul
Systèmes d'assistance 9-57
Messages
Boussole 5-43
Circuit d'alimentation en carburant 5-47
Circuit de frein 5-43
Circuit de refroidissement du moteur 5-45
Clés et de serrures 5-47
Démarrage du véhicule 5-52
Engine Power (puissance provenant du moteur) 5-47
Entretien du véhicule 5-51
Glace 5-54
Huile moteur 5-46
Lampe 5-48
Pneus 5-52
Porte entrouverte 5-44
Messages (suite)
Sécurité 5-51
Système de commande de suspension 5-50
Système de détection d'objets 5-48
Système de sac gonflable 5-51
Tension et de charge de batterie 5-42
Transmission 5-53
Véhicule 5-42
Vitesse du véhicule 5-53
Messages de clé et de serrure 5-47
Messages de démarrage du véhicule 5-52
Messages de dispositif de détection d'objet 5-48
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé 10-26
Mode manuel 9-36
Monoxyde de carbone
Coffre 2-15
Conduite hivernale 9-9
Gaz d'échappement 9-32
Moteur
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5
Aperçu du compartiment 10-7
Circuit de refroidissement . . . 10-19
Démarrage 9-22
Dispositif de chauffage 9-27
Échappement 9-32
Filtre à air 10-17
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-32
Indicateur d'usure de l'huile 10-15
Indicateur de température du liquide de refroidissement 5-15
Liquide refroidisseur 10-21
Messages au sujet du circuit de refroidissement 5-45
Messages d'huile 5-46
Messages de puissance 5-47
Mode de fonctionnement de protection contre la surchauffe 10-26
Surchauffe 10-25

Moteur (suite)
Témoin de pression 5-28
Témoin de température du liquide de refroidissement ...5-27
Témoin de vérification et de réparation du moteur 5-19

N

Navigation
OnStar[MD] 14-2
Navigation OnStar[MD] 14-2
Nécessaire d'enduit d'étanchéité, Pneu 10-78
Nécessaire de compresseur, Enduit d'étanchéité pour pneus 10-78
Nettoyage
Soin extérieur..... 10-102
Soin intérieur 10-107

O

OnStar[MD]
Système, En bref 1-27
Où installer l'appareil de retenue..... 3-47

P

Pare-brise
Essuie-glace/lave-glace 5-4
Remplacement 10-35
Pare-soleil 2-25
Passation de commande
Guides de réparation 13-14
Pavillon
Toit ouvrant 2-26
Permutation, Pneus 10-68
Personnalisation
Véhicule 5-54
Perte de contrôle 9-6
Phare antibrouillard avant
Témoin 5-30
Phares
Appel de phares 6-2
Automatique 6-3
Carillon de rappel des phares 5-30
Éclairage à haute intensité 10-36
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-3
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-2
Phares (suite)
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-2
Réglage 10-36
Remplacement des ampoules 10-36
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-30
Phares antibrouillard
Remplacement d'ampoules 6-5
Pièces de rechange
Maintenance 11-14
Sacs gonflables 3-39
Plafonniers 6-6
Planification des rendez-vous 13-9
Pneu de secours
Compacte 10-92
Pneu de secours compact 10-92
Pneu dégonflé 10-76
Changement 10-86
Pneus
Achat de pneus neufs 10-70
Au cas d'un pneu à plat..... 10-76
Chaînes 10-76
Changement 10-86

Pneus (suite)
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-73
Désignations 10-55
Dimension différente 10-72
Étiquette sur la paroi latérale 10-52
Hiver 10-51
Inspection 10-67
Messages 5-52
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur 10-78
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, Entreposage 10-86
Permutation 10-68
Pièce détachée compacte 10-92
Pression 10-61
Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-69
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-74
Remplacement de roue 10-75
Pneus (suite)
Système de contrôle du gonflage 10-63
Système de surveillance de la pression 10-62
Témoin de pression 5-28
Terminologie et définitions 10-56
Pneus d'hiver 10-51
Polycarburant E85 9-72
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Porte
Messages entrouverte 5-44
Serrures 2-13
Serrures à commande électrique 2-13
Témoin de porte entrouverte 5-31
Verrouillage temporisé 2-14
Position de stationnement
Pour quitter la position 9-30
Sélection de la position 9-29
Positions du commutateur d'allumage 9-17, 9-19
Prises
Alimentation 5-6
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Programme
Transport de courtoisie 13-9
Programme d'assistance routière 13-6
Programme d'entretien
Liquides et lubrifiants recommandés 11-13
Programme de remboursement de mobilité GM 13-6
Programme de remboursement, mobilité GM 13-6
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-28
Propriétaires de véhicules canadiens iii

Q

Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-69

R

Radiofréquence
Déclaration 13-19
Identification (RFID) 13-19
Rallonge, ceinture de sécurité 3-22
Rangement de la console centrale 4-2
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Recommandé
Carburant 9-70
Réglage du support lombaire ... 3-6
Sièges avant 3-6
Réglages
Lombaire, sièges avant 3-6
Régulateur automatique de vitesse 9-44
Messages 5-44
Témoin 5-31
Régulateur de vitesse à commande adaptative 9-47
Régulateur de vitesse, actif 9-47
Remisage avant 4-1
Remorquage
Caractéristiques de conduite 9-76
Équipement 9-81
Informations générales 9-76
Remorque 9-79, 9-81
Véhicule 10-99
Véhicule récréatif 10-99
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-99
Remorque
Remorquage 9-79, 9-81
Remplacement d'ampoules
Phares antibrouillard 6-5
Remplacement des ampoules 10-40
Ampoules à halogène 10-36
Éclairage à haute intensité 10-36
Éclairage de la plaque d'immatriculation 10-39
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul 10-38
Remplacement des ampoules (suite)
Phares 10-36
Phares, clignotants avant et feux de stationnement 10-37
Réglage des phares 10-36
Remplacement des balais, Essuie-glace 10-35
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-24
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-56
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-35
Remplacement du système de sacs gonflables 3-39
Réparation de dommages causés par une collision 13-11
Réparation des dégâts de collision 13-11
Réparation du sac gonflable ... 3-37

Réseau électrique
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-47
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-42
Fusibles et disjoncteurs 10-41
Surcharge 10-41
Rétroviseurs 2-23
À atténuation automatique 2-23
À commande manuelle 2-23
Alimentation 2-21
Atténuation automatique 2-23
Chauffants 2-22
Convexes 2-21
Inclinaison en marche arrière 2-22
Rabattables 2-21
Rétroviseurs chauffants 2-22
Rétroviseurs convexes 2-21
Rétroviseurs inclinables en marche arrière 2-22
Rétroviseurs intérieurs 2-22
Rétroviseurs rabattables 2-21
Rétroviseurs, intérieurs 2-22
Rodage de véhicule neuf 9-17
Rodage du véhicule neuf 9-17
Roues
Alignement et équilibrage des pneus 10-74
Dimension différente 10-72
Remplacement 10-75
Routes onduleuses et de montagne 9-8

S

Sacs gonflables
Ajout d'équipement au véhicule 3-37
Lampe indicatrice de statut de passager 5-18
Réparation des véhicules munis de sacs gonflables ...3-37
Témoin de disponibilité 5-17
Vérification du système 3-24
Sécurité
Alarme du véhicule 2-17
Messages 5-51
OnStar[MD] 14-2
Témoin 5-29
Véhicule 2-17
Sécurité OnStar[MD] 14-2
Serrures
Dispositif antiverrouillage 2-14
Porte 2-13
Porte à commande électrique 2-13
Sécurité 2-15
Verrouillage central 2-14
Verrouillage temporisé 2-14
Serrures de sécurité 2-15
Service
Messages du véhicule 5-51
Témoin de réparation du moteur 5-19
Sièges
Appuis-tête 3-2
Arrière 3-13
Avant chauffé et ventilé 3-11
Mémoire 3-8
Réglage électrique, Avant 3-6
Réglage lombaire, Avant 3-6
Réglage, avant 3-5
Sièges à dossier inclinable 3-7
Sièges à dossier inclinable 3-7
Sièges à mémoire 3-8
Sièges arrière 3-13

Sièges avant
Chauffé et ventilé 3-11
Réglage 3-5
Sièges avant chauffés et ventilés 3-11
Sièges pour enfants
Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-48
Bébés et jeunes enfants 3-42
Enfants plus âgés 3-40
Fixation 3-56, 3-59
Systèmes 3-45
Signalement des défauts de sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-16
Gouvernement des États-Unis 13-15
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-4
Spécifications et capacités 12-3
StabiliTrak
Témoin de désactivation 5-26
Stationnement
Au-dessus de matières inflammables 9-31
Freins 9-38
Vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-34
Surchauffe, Moteur 10-25
Suspension à géométrie variable 9-43
Symboles v
Système
Alerte de collision avant (FCA) 9-60
Freinage d'urgence actif 9-63
Infodivertissement 7-1, 13-18
Système d'alerte de collision avant 9-60
Système de détection des occupants 3-32
Système de freinage D'urgence actif 1-20
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-37
Témoin d'avertissement 5-24
Système de freinage d'urgence actif 1-20, 9-63
Système de sac gonflable
De quelle façon le sac gonflable retient-il ? 3-29
Où se trouvent les sacs gonflables ? 3-27
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? 3-29
Quand un sac gonflable doit-il se déployer ? 3-28
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? 3-30
Système de détection des occupants 3-32
Vérification 3-38
Système de surveillance, Pression des pneus 10-62
Système de télécommande universelle 5-61
Fonctionnement 5-64
Programmation 5-61
Système de télédéverrouillage 2-3

Système
Infodivertissement 13-18
Système LATCH
Remplacement des pièces après une collision 3-56
Systèmes
Assistance au conducteur 9-56
Systèmes antivol 2-19, 2-20
Dispositif antidémarrage 2-19
Systèmes d'assistance au conducteur 9-56
Systèmes d'assistance pour la conduite 9-60
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul 9-57
Systèmes d'entraînement
Traction intégrale 10-32
Systèmes de commande de la climatisation
Automatique à deux zones 8-1
Systèmes de commande de suspension
Messages 5-50
Systèmes de conduite
Traction intégrale 9-37
Systèmes de suspension variable
Traction asservie améliorée 9-43
Variable 9-43

T

Tachymètre 5-14
Tapis de plancher 10-111
Télédéverrouillage
Système de (RKE) 2-3
Témoin
Obstacle devant le véhicule 5-25
Témoin d'anomalie 5-19
Témoin d'avertissement de changement de voie 5-25
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique 5-24
Témoin de bas niveau de carburant 5-29
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-30
Témoin de frein électrique de stationnement 5-23
Témoin du système de charge 5-19
Témoins
Avertissement ABS 5-24
avertissement de changement de voie 5-25
Avertissement de température du liquide de refroidissement 5-27
Avertissement du système de freinage 5-23
Disponibilité de sac gonflable 5-17
Entretien de frein de stationnement électrique 5-24
Feux de route allumés 5-30
Frein électrique de stationnement 5-23
Phare antibrouillard avant 5-30
Porte entrouverte 5-31
Pression d'huile moteur 5-28
Pression des pneus 5-28
Rappels de ceinture de sécurité 5-16
Régulateur automatique de vitesse 5-31

Témoins (suite)
Sécurité 5-29
StabiliTrak[MD] désactivé 5-26
Système de charge 5-19
Système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Témoin de bas niveau de carburant 5-29
Traction asservie hors fonction 5-26
Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Toit ouvrant 2-26
Traction
Témoin de désactivation 5-26
Témoin du système (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Traction intégrale 9-37, 10-32
Transmission
Automatique 9-33
Liquide, Automatique 10-17
Messages 5-53

U

Urgences OnStar[MD] 14-2
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-5
Utilisation de ce manuel iv

V

Véhicule
Commande 9-4
Le numéro d'identification (NIV) 12-1
Limites de charge 9-12
Messages 5-42
Messages de vitesse 5-53
Personnalisation 5-54
Propriétaires canadiens iii
Remorquage 10-99
Sécurité 2-17
Système d'alarme 2-17
Télédémarrage 2-11
Véhicule embourbé 9-11
Véhicule, télédémarrage 2-11
Ventilation, air 8-7
Vérification
Blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-34
Vérification de contacteur de démarreur 10-33
Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-34
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse, Boîte de vitesses automatique 10-33
Vérification du système de sécurité 3-23
Vérifier
Témoin de vérification du moteur 5-19
Verrouillage temporisé 2-14
Vie privée
Identification de fréquence radio 13-19